



**HAL**  
open science

## Liame n°7. Autour du tombeau de Narcissa

Laure Pellicer, Pascale André

► **To cite this version:**

Laure Pellicer, Pascale André. Liame n°7. Autour du tombeau de Narcissa. Presses universitaires de la Méditerranée, 113 p., 2002. hal-03328922

**HAL Id: hal-03328922**

**<https://hal.science/hal-03328922>**

Submitted on 30 Aug 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





# LIAME

BULLETIN DU CENTRE D'HISTOIRE MODERNE  
ET CONTEMPORAINE DE L'EUROPE MÉDITERRANÉENNE  
ET DE SES PÉRIPHÉRIES

Laure PELLICER  
avec la collaboration de Pascale ANDRÉ

**AUTOUR DU TOMBEAU DE NARCISSA**

**n° 7, 2001, janvier-juin**



# LIAME

AUTOUR DU TOMBEAU DE NARCISSA

## Sommaire

2001, n° 7, janvier-juin

Remerciements.....	7
<b>Laure PELLICER</b> : Autour du tombeau de Narcissa.....	9
Illustrations.....	76
<b>ANNEXES</b>	
<b>I. Pascale ANDRÉ</b> : Extraits du <i>Journal de la Généralité de Montpellier</i> .....	85
<b>II. Laure PELLICER</b> : Les lieux.....	109



## REMERCIEMENTS

Notre gratitude va d'abord à ceux sans qui cette étude n'aurait pu être menée à bien : Henri Michel, pour ses encouragements constants et son aide généreuse ; Alain Chevalier, pour avoir partagé avec nous sans réserves sa documentation et ses recherches, et dont la collaboration a été autant un plaisir qu'une aide inestimable ; Pascale André enfin, pour ses recherches documentaires, sa disponibilité permanente, sans parler de ses découvertes personnelles qu'elle nous a aidée à exploiter.

Nous avons plaisir à remercier tous ceux qui, en nous fournissant informations et documents, nous ont apporté leur aide : Barbara Alex, Roland Andréani, Monique Bussac (Musées d'Angoulême), Alain Lavigne, Stéphanie Lebeau, François Michaud, Barbara Scioville-Gaviria.



## AUTOUR DU TOMBEAU DE NARCISSA

« Si vous voulez jouir de tous les charmes de ce lieu, venez le contempler dans le silence d'une belle nuit. Regardez la lune qui s'élève derrière l'amphithéâtre des bois ; sa lumière pâle et argentée éclaire le monument et se reflète dans les eaux tranquilles et transparentes du lac ; cette clarté si douce, jointe au calme de toute la nature, vous dispose à une méditation profonde. C'est à vous, amis de Rousseau, c'est à vous que je m'adresse ; vous seuls pouvez sentir le charme attendrissant d'une pareille situation. Dans ces lieux solitaires, rien ne peut vous distraire de l'objet de votre amour ; vous le voyez, il est là. Laissez, laissez couler vos larmes, jamais vous n'en aurez versé de plus délicieuses ».

Marquis de Girardin, *Promenade ou itinéraire des jardins d'Ermenonville*, 1788.

Nous connaissons depuis une quinzaine d'années, dans une collection privée, un dessin à la plume et au lavis d'encre de Chine, de petites dimensions (dix-neuf centimètres sur douze environ), qui représente un lieu et une scène que tout familier de la ville de Montpellier identifie immédiatement (Ill. 1). De grands cyprès, baignés d'une clarté lunaire, surplombent un étroit espace cerné de murs. Une arche en plein cintre s'ouvre dans celui de droite. Contrastant avec la paroi sombre, une vive lumière en émane, projetée par une lanterne posée sur le sol. Vers l'ouverture béante se dirige un groupe de figures dont la disposition en frise évoque l'ordonnance traditionnelle des *Mises au Tombeau* : deux personnages portent, en le soutenant l'un par les épaules, l'autre par les jambes, un corps dont la partie supérieure émerge des plis d'un linceul. La tête, inclinée sur l'épaule droite, le bras droit, retombant gracieusement vers le sol, la gorge, que l'on devine sous la draperie, indiquent qu'il s'agit d'une jeune femme. Un dernier acteur, debout, tendant un bras vers l'arche, semble prendre le ciel à témoin ou prononcer

solennellement un dernier adieu. Les drapés à l'antique qui revêtent tous les personnages confèrent un aspect intemporel à la scène que le site, lui bien réel et reconnaissable, désigne comme celle de l'ensevelissement clandestin de Narcissa, fille du poète Young, au Jardin des Plantes de Montpellier, ce que confirme l'inscription à l'encre, « à Montpellier », que porte le dessin en bas à gauche. Support, technique, style et facture datent cette œuvre de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Anonyme jusqu'à une date récente, elle n'a été publiée que par le professeur Louis Dulieu dans son grand ouvrage sur *La Médecine à Montpellier*, pour illustrer une rapide évocation de ce mythe cher à l'imaginaire local<sup>1</sup>. Nous pouvons maintenant, grâce aux investigations, que nous retracerons, de M. Alain Chevalier, directeur du Musée de la Révolution française de Vizille, la donner avec certitude au paysagiste montpelliérain Jacques Moulinier (1757-1828) et la dater de 1792 ou 1793. Enfin, des documents jusque là ignorés ou trop peu exploités<sup>2</sup> nous ont amenée à nous interroger sur la signification d'un tel sujet, non seulement pour la sensibilité « pré-romantique », mais plus précisément pour les Montpelliérains de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## I

Chacun à Montpellier connaît cette arche rustique, fermée de nos jours d'une grille, pratiquée dans le mur de soutènement d'une terrasse (Ill. 8 et 9) et sa fameuse épitaphe, « PLACANDIS NARCISSAE MANIBUS » (« Pour apaiser les mânes de Narcissa ») que Valéry choisit comme exergue à son poème « Narcisse parle » ; deux plaques commémoratives rendent hommage, l'une aux rêveries du poète dans ce jardin en compagnie du jeune Gide, l'autre au poète anglais Edward Young (1683-1765), auteur des *Nuits*, qui est supposé y avoir enterré sa fille, morte de

- 
1. Louis Dulieu, *La Médecine à Montpellier*, Les Presses Universelles, Avignon, Tome IV, p. 363, fig. 222, avec la légende suivante : « Une vue romantique évoquant l'inhumation de nuit de Narcissa au jardin des plantes de Montpellier ».
  2. Nous reproduisons en annexe l'intégralité des lettres parues en 1787 dans le *Journal de la Généralité de Montpellier*, que Pascale André a mises à jour au cours de ses recherches sur *Le goût des Montpelliérains à la fin de l'Ancien Régime* tel que le révèle la presse (mémoire de Maîtrise en Histoire de l'Art moderne, Université Paul-Valéry — Montpellier III, 2000, dactylographié, ici : André, 2000). L'article de Marcel Barral que nous citons à la note suivante témoigne d'une connaissance partielle de ces documents, de même que certaines des publications du XIX<sup>e</sup> siècle dont nous aurons à parler.

consommation à Montpellier, à laquelle, du fait de son appartenance à la religion réformée, l'on aurait refusé une sépulture chrétienne. Chacun sait aussi que la légende, sujette à caution, a suscité maintes polémiques et nous aurons à rappeler les érudits qui s'affrontèrent sur la tombe, probablement vide, d'une jeune femme qui ne s'appelait certainement pas Narcissa. D'une extrême virulence au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ces querelles ne sont certes plus de saison. Des écrits récents<sup>3</sup>, toutefois, laissent encore apparaître des divergences sur les questions qui divisèrent nos prédécesseurs. Y eut-il bien quelqu'un d'enseveli à l'endroit consacré par la tradition ? Quelle était exactement l'identité de cette personne ? Une autre ville (Lyon en l'occurrence) peut-elle disputer à Montpellier le triste privilège de cette sépulture ? Sans éluder ces interrogations, c'est sur un autre terrain que nous nous placerons pour tenter de jeter un regard nouveau sur l'« affaire Narcissa ». Rappelons-en, tout d'abord, l'origine.

Le succès et l'influence en France des *Nuits* d'Edward Young sont bien connus. Cette œuvre contribua fortement à l'évolution du goût qui conduira au romantisme : amour de la solitude, des rêveries mélancoliques ou funèbres, exaltation du sentiment et de l'imagination, abandon de la solaire clarté du classicisme au profit d'atmosphères obscures ou brumeuses... À la suite d'Young, écrit André Monglond, « le préromantisme français découvrait les ténèbres<sup>4</sup> ». Ce ministre anglican (il était curé de Welwyn dans l'Oxfordshire et porta le titre de chapelain de George II), connut une immense notoriété grâce à l'ouvrage qu'il publia en neuf livraisons entre 1742 et 1745, *The Complaint, or Night-Thoughts on*

---

3. Voir, dans l'ouvrage collectif *Le Jardin des Plantes de Montpellier. Quatre siècles d'histoire* (sous la direction de J-A. Rioux, Ed. Odyssée, Graulhet, 1994), l'article de notre regretté collègue Marcel Barral, « Le tombeau de Narcissa », p. 189-192, malheureusement dépourvu de notes, qui n'exclut pas la véracité de la tradition montpelliéraine et penche pour la thèse de l'existence de deux jeunes filles chères à Young, l'une morte et enterrée à Lyon, l'autre à Montpellier.

4. André Monglond, *Le préromantisme français*, Paris, Arthaud, 1930, Vol. I (*Le héros préromantique*), p. 152. On trouvera dans cet ouvrage ancien, mais d'une grande richesse, l'évocation de l'influence des traductions de Le Tourneur (p. 46-47, etc.) et des renvois à l'ouvrage de Van Tieghem, *La poésie de la nuit et des tombeaux en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1921, qui souligne le caractère encore conventionnel de la poésie d'Young et l'absence chez lui d'un vrai « sentiment de la nature ».

*Life, Death, and Immortality*<sup>5</sup>. Après la mort de plusieurs êtres chers, désignés par des noms de son invention<sup>6</sup>, le poète incite un certain « Lorenzo » (dans la réalité sans doute son mécène, le duc de Wharton) à méditer sur la vanité des choses de ce monde, contre laquelle le seul recours est la foi en la vie éternelle, unique fondement de la morale. « Moitié prêtre, moitié poète, le jugera sévèrement Voltaire estimant que « les sermons ne sont guère faits pour être mis en vers<sup>7</sup> ». « Sermons » et épanchements personnels à la fois : ainsi le souvenir de la disparition de sa « fille », qu'il nomme « Narcissa », l'amène-t-il à une série de réflexions sur la nécessité de se familiariser avec l'idée de la mort, de se pénétrer du sentiment de la Faute et de méditer sur le mystère de la Rédemption. Ce n'est pas tant, nous le verrons, cette leçon que l'on en retiendra. Mais nous constaterons aussi que, pour ses admirateurs montpelliérains du XVIII<sup>e</sup> siècle, Young est un sage, un penseur chez qui l'on trouve des enseignements religieux et philosophiques, ce qui montre bien que la dimension morale de l'œuvre ne leur a pas échappé.

La France découvre les *Nuits* d'Young quatre ans après sa mort, en 1769, grâce à la traduction de Le Tourneur, futur traducteur de Shakespeare<sup>8</sup>, qui avoue lui-même avoir pris quelques libertés avec le texte original pour livrer au public « un Young français qui pût plaire à ma nation ». Gommant ce qui peut sembler bizarre ou trivial, usant et abusant des périphrases, il élague, refond, regroupe des passages... C'est ainsi que la « Troisième Nuit » d'Young, « Narcissa », devient la « Quatrième » chez Le Tourneur, qui francise en « Narcisse » le nom de la jeune fille<sup>9</sup>. En outre, le traducteur « transforme la religion précise du ministre

- 
5. Voir *Dictionnaire biographique des auteurs de tous les temps et de tous les pays*, Laffont-Bompiani, Paris, 1958, Tome II, p. 23 et *Dictionnaire des œuvres de tous les temps et de tous les pays*, idem, Tome II, I-PH, p. 570.
  6. Outre « Narcisse », le poète pleure « Lucie » et « Philandre », dont l'identité a, elle aussi, donné lieu à des controverses. Si la première, de toute évidence, est l'épouse d'Young (et encore certains ont-ils voulu voir en elle une sœur de Narcissa), plusieurs noms ont été proposés pour le second qui serait soit le frère, soit l'époux de Narcissa, soit encore un ami du poète. Ces hypothèses, qui ne sont pas sans incidences sur la chronologie des événements, sont exposées et discutées par J. Murard dans l'article que nous citons ci-dessous.
  7. Rapporté in Monglond, *op. cit.*, p. 112 et 152.
  8. Ces traductions paraîtront entre 1776 et 1782. Leur « Discours préliminaire » constitue un véritable manifeste en faveur du « romantisme ». Nous aurons à en citer quelques extraits.
  9. C'est ainsi que l'appelleront, en 1787, la plupart des acteurs de la polémique que nous allons analyser.

*chrétien en un vague et philosophique théisme*<sup>10</sup> ». Telle quelle, cette longue série de poèmes en prose eut un succès et un retentissement immédiats, suscita des imitations et favorisa, en art comme en littérature, la mode des « nuits » et des tombeaux.

Le Tourneur, entre autres initiatives, avait annoté les poèmes d'Young. Ainsi, quand le poète évoque la maladie de sa fille, nous dit sa précipitation à l'arracher « *de son climat natal, où le noir Borée soufflait le froid du trépas* » pour la porter « *plus près du soleil* », une notule en bas de page précise laconiquement : « *À Montpellier* ». Le traducteur a-t-il recueilli une tradition, anglaise ou locale ? A-t-il simplement puisé l'indication dans un article de la *Biographia Britannica* paru en 1765<sup>11</sup>, où il est dit qu'Young avait eu une fille, morte à Montpellier où on lui refusa les honneurs de la sépulture et, pour cette raison, enterrée à Lyon ? Passons sur les difficultés, pour ne pas dire l'impossibilité, d'un tel transfert au XVIII<sup>e</sup> siècle. Retenons la mention précoce de la ville de Lyon. Mais l'important est que Le Tourneur mentionne Montpellier, et Montpellier seulement. Désormais, pour tout lecteur français des *Nuits*, c'est là que s'accomplira le triste destin de Narcissa ; c'est aux habitants de cette ville que s'adresseront les plaintes et les reproches du poète ; c'est eux qui seront coupables d'avoir outragé deux êtres d'exception.

En effet, si Narcissa attendrit, intéresse, c'est en raison, bien sûr de sa mort prématurée, mais aussi des qualités que lui prête le poète et de l'affection qu'il exprime pour cette « *rose* » attaquée par « *le ver de la mort* ». « *La cruelle a plongé Narcisse dans le tombeau au printemps de ses jours, lorsque sa jeune âme ne faisait que s'ouvrir à la vie et au bonheur... Beauté, jeunesse, voix séduisante, gaieté, vertu, cœur fait pour aimer... Le Ciel avait fait tous ces dons à ma fille, ma fille était mon trésor... Ah ! j'étais le père le plus heureux.* » On voit que s'impose l'image d'une fille passionnément aimée par son père et lui rendant toute sa tendresse. Malgré une allusion à « *son heure nuptiale* » et au bonheur qu'elle goûtait avec « *son amant* »,

---

10. Monglond, *op. cit.*, p. 112.

11. « *As a protestant she was denied Christian burial at Montpellier and was finally (buried ?) in the old Protestant Ground of the Hôtel-Dieu at Lyons* ». Nous nous appuyons ici sur l'article de Jean Murard, « Une visite au tombeau de Narcissa à l'Hôtel-Dieu de Lyon », *Albums du Crocodile*, Lyon, 1967, p. 2 à 27 (ici : Murard, 1967). L'auteur se réfère souvent à l'ouvrage de W. Thomas, *Le poète Edward Young (1683-1765). Étude sur sa vie et son œuvre*, Hachette, 1901. L'article du *Dictionnaire de Biographie Britannique* (Vol. LCI, Londres, 1763-1765) concerne Henry Temple, époux de la belle-fille d'Young.

ce dernier demeure curieusement absent des lignes que l'on va lire et Narcissa, en quelque sorte, reste vierge dans l'esprit du lecteur, d'autant que le poète évoque plusieurs fois sa vertu. Young peut donc apparaître comme l'amour paternel personnifié. On compatira à ses « *alarmes* », à ses espoirs déçus de guérison. *« J'espérais que le soleil la ranimerait de ses rayons bienfaisants ; mais l'astre insensible voit languir avec indifférence la beauté comme les fleurs ; il a laissé Narcisse pencher sa tête mourante et succomber dans mes bras comme il laisse un lys se courber et mourir dans nos jardins ».*

Il ne reste plus au malheureux père qu'à dire son désespoir à la défunte, tout en exhalant de terribles griefs. *« Ta cendre reste sur une terre étrangère ! Ses durs habitants n'ont pu te refuser des larmes. Parce que tu n'adorais pas Dieu à leur manière, ils s'étonnaient de s'attendrir sur toi. Mais si les cruels ont pleuré, ils n'en étaient pas plus humains. Tandis que la nature les forçait à donner des larmes involontaires à la mort de Narcisse, la superstition insensible, se livrant à son extravagance, lui refuse un tombeau ! O zèle barbare et haï d'un Dieu bienfaisant ! Ces hommes impitoyables ont refusé de répandre une poussière sur une poussière, bienfait dont ils ne privent pas les plus vils animaux ! Que pouvais-je faire ? Qui pouvais-je implorer ? Par un pieux sacrilège, j'ai dérobé furtivement un tombeau pour ma fille, mais j'ai outragé sa cendre. Lâche dans mon devoir, craintif dans l'excès de ma douleur, mes mains l'ont placée à la hâte dans ce tombeau. Au milieu de la nuit, enveloppé de ténèbres, ressemblant plus à son assassin qu'à son ami, je lui ai murmuré tout bas mes derniers adieux, je me suis enfui comme un coupable ! Père ingrat et lâche, tu n'as point écrit son nom sur sa tombe ! Inconnue, oubliée, ta fille est foulée sous les pas de ces étrangers inhumains ! Que ma crainte était vile et criminelle ! Comment ai-je pu redouter ses ennemis, tandis que j'obéissais aux lois les plus solennelles de la nature ? Chère ombre ! pardonne à la nécessité cruelle. La douleur et l'indignation se disputaient mon cœur ; l'exécration se mêlait à ma prière, j'étais transporté de fureur contre l'homme en adorant son Dieu. Je ne pouvais voir sans horreur cette terre sauvage posséder le trésor sacré de ta cendre. J'ai foulé de rage sous mes pieds ce sol barbare, et j'ai été encore plus humain que ses habitants en leur souhaitant à tous, dans ma juste douleur, le tombeau qu'ils t'ont refusé<sup>12</sup> ».*

Qu'on nous pardonne cette longue citation. Ce passage essentiel, nos Montpelliérains de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous le verrons, le connaîtront par cœur. Ils en auront retenu la dénonciation de la « *superstition* » et d'une intolérance contraire aux « *lois de la nature* ». Quant au lyrisme

---

12. Cité par Murard, p. 14-15.

pathétique de cette page, il avait fortement contribué à la célébrité des *Nuits* et la scène des adieux du poète à sa fille avait été choisie pour le frontispice, dessiné et gravé par Marillier, du Tome II de l'édition française<sup>13</sup>. Avant de voir comment, à cette tragédie, le Jardin des Plantes de Montpellier a pu offrir un décor, revenons à ce qui fut sans doute la réalité des faits.

Le Tourneur lui-même, dans le « Discours préliminaire » à sa traduction, précisait que la jeune « *Narcisse* » n'était que la belle-fille du poète, aussi chérie cependant que s'il en eût été le père. Young avait en effet épousé en 1731 Lady Elizabeth Lee, de haute noblesse anglaise, veuve du colonel Francis Lee dont elle avait deux (ou peut-être trois...) enfants<sup>14</sup>. Sa fille, elle aussi prénommée Elizabeth, épousa en 1735 Henry Temple, fils du vicomte Palmerston. C'est elle qui, malade, fut emmenée par les siens vers le midi de la France. Peut-être le but du voyage était-il Montpellier, ville renommée pour sa Faculté de Médecine et pour son climat bénéfique, peut-être Nice, Cannes ou Hyères, qui commençaient à attirer la clientèle d'Outre-Manche. C'est en tout cas à Lyon que la mort frappa la jeune femme, le 8 octobre 1736. Rappelons que, depuis la révocation de l'Édit de Nantes, l'exercice de la religion réformée était interdit en France, que seule l'Église catholique était détentrice de l'état-« civil » (notion qui n'existait pas encore) et que, pour citer François Bluche, la mort paraissait « *impensable* » en dehors de son patronage et de son autorité<sup>15</sup>. C'est pourquoi, conformément à la législation en vigueur, Elizabeth sera enterrée discrètement, après la tombée de la nuit, dans le cimetière de la colonie suisse, contigu à l'Hôtel-Dieu. C'est ce dont témoigne un obituaire protestant, où furent consignés les décès de 1719 à 1774, et qui renferme l'acte suivant : « *Mme Elizabeth Lee, fille du colonel*

13. Nous décrivons plus loin cette gravure que l'on trouvera reproduite dans l'article de Paul Joannides, « Some English Themes in the Early Work of Gros », *The Burlington Magazine*, décembre 1975, p. 776, ill. 14. L'édition anglaise, nous apprend l'auteur (p. 778, note 21) comportait une illustration montrant le poète, en compagnie d'un fossoyeur, ensevelissant un cercueil à la lumière de la lune. Clément-Pierre Marillier (1740-1808) se spécialisa dans le dessin et la gravure d'illustration. Particulièrement doué pour le paysage, il fut très apprécié à Paris, presque à l'égal de Moreau le Jeune.

14. Toujours d'après Murard (p. 7 et 11), Lady Young, qui épousa le poète après un an de veuvage, était mère de Charles-Henry, né vers 1718, mort en 1745, d'Elizabeth, alias « *Narcissa* », peut-être sa jumelle, et d'une fille plus jeune, Caroline, qui se maria en 1748 et mourut en 1750.

15. François Bluche, *L'Ancien Régime. Institutions et société*, Le Livre de Poche, coll. Références, Ed. de Fallois, Paris, 1993, p. 105.

*Lee, âgée d'environ 18 ans, épouse de M. le Chevalier Temple, Anglais de naissance, a été inhumée à l'Hôtel-Dieu de Lyon, dans le cimetière de Messieurs de la religion prétendue réformée de la nation suisse, le dixième octobre 1736, sur les onze heures du soir, par ordre de M. le Prévôt des marchands. Reçu 729 livres 12 sols. Signé : Para, prêtre économe<sup>16</sup>. »*

Triste et prosaïque vérité, établie grâce à la découverte que fit en 1831 le docteur Ozanam, à Lyon, de la pierre tombale d'Elizabeth Temple, au milieu de la végétation qui recouvrait l'ancien cimetière des non-catholiques, au moment où celui-ci fut désaffecté. Elle fait partie de nos jours d'un groupe de trois dalles scellées dans le mur d'un couloir de l'Hôtel-Dieu. « Cette pierre de marbre noir, écrivait le docteur Jean Murard en 1967 dans un article d'une grande précision<sup>17</sup>, mesure 2,50 m de hauteur sur 1,05 m de largeur. On n'y distingue plus que quelques lettres bien effacées de mots un peu délités, restes d'une inscription qui nous a pourtant été conservée », et cela grâce aux érudits du XIX<sup>e</sup> siècle qui la relevèrent soigneusement. On pouvait y lire, en latin, le nom de la jeune femme, celui de ses parents, de ses aïeux les comtes de Lichtfield, de son bisaïeul Charles II, roi de Grande-Bretagne, de son époux, par les soins duquel fut posée la pierre, la date de sa mort et son âge, dix-huit ans. Ainsi devait être conservée la mémoire d'une épouse chérie (« *conjugis carissimae* »), morte en terre étrangère par la volonté d'un sort cruel (« *ita sors acerba voluit*<sup>18</sup> »). Hommage sobre et officiel à une dame de haute

16. Murard 1967, p. 18-18. L'auteur s'appuie ici sur l'article d'A. de Terrebasse, « Le tombeau de Narcissa », *Revue de Paris*, Tome LXXVII, p. 176. on trouvera aussi ce document reproduit, de seconde main, dans l'ouvrage de l'archiviste Eugène Thomas, *Montpellier. Tableau historique et descriptif ; pour servir de guide à l'étranger dans cette ville et dans ses environs*, Montpellier, Félix Seguin, 1857, que nous aurons à citer plusieurs fois (ici : Thomas, 1857).

17. Voir supra, note 11.

18. Déjà très mutilée au XIX<sup>e</sup> siècle, si l'on en juge par le fac-similé publié par Terrebasse (repr. in Murard, 1967, p. 8), cette inscription peut être ainsi reconstituée : « HIC JACET / ELIZ. TEMPLE EX PARTE PATRIS / FRANCISII LEE REGIAE LEGIONIS / TRIBUNI NEC NON EX PARTE / MATRIS ELIZ. LEE / NOBILISSIMORUM COMITUM / DE LICHTFIELD CONSANGUINEA / AVUM HABIT EDUARDUM LEE / COMITEM DE LICHTFIELD / PROAVUM CAROLUM II MAGNAE BRITANNIAE / REGEM IN MEMORIAM / CONJUGIS CARISSIMAE / PEREGRINIS IN ORIS (ITA / SORS ACERBA VOLUIT) HUNC / LAPIDEM MOERENS POSUIT / HENRICUS TEMPLE FILIUS / NATU MAXIMUS HENRICI / VICECOMITIS DE / PALMERSTON. OBIIT / DIE 8 OCT. A.D. 1736 / AETATIS 18 ». Nous empruntons à Thomas cette transcription (1857, p. 166) et proposons la traduction suivante : « Ci-gît Elizabeth Temple qui était, tant du côté de son père Francis Lee, officier supérieur de l'armée royale, que de celui de sa mère Elizabeth Lee, du sang des très nobles comtes

naissance et que l'on peut juger d'une émouvante retenue ou d'un formalisme décevant au regard des sentiments dont vibre le texte d'Young et des images qu'il suscite.

C'est bien cette épitaphe, « aussi glacée que le marbre », où ne se retrouve pas le « langage du père infortuné qui soupira la quatrième nuit » qui révoltera en 1850 le médecin montpelliérain Charles-Claude Pierquin de Gembloux. Les « *littérateurs distingués* » qui avaient examiné la pierre tombale de Lyon avaient aussitôt publié leurs découvertes<sup>19</sup> mais l'un d'eux, Alfred Jacquier de Terrebasse, « récidiva » cette année-là, ce qui provoqua la polémique<sup>20</sup>. Farouche défenseur de la tradition montpelliéraine, Pierquin de Gembloux exposa avec virulence ses vues, sous le titre « *Placandis Narcissae Manibus* » dans la *Gazette Médicale de Montpellier* du 15 avril 1850. Ayant reçu la réponse de Terrebasse, puis celle d'un autre tenant de la thèse « lyonnaise », Martin d'Aubigny<sup>21</sup>, il réaffirma sa conviction dans deux autres opuscules<sup>22</sup>. Mais il trouva vite un nouvel adversaire en la personne d'Eugène Thomas, archiviste du département de l'Hérault, qui, en 1836, dans un premier ouvrage sur Montpellier,

---

de Lichtfield. Elle eut pour aïeul Edward Lee, comte de Lichtfield, pour bisaïeul Charles II, roi de Grande-Bretagne. À la mémoire d'une épouse chérie, sur des bords étrangers (ainsi l'a voulu un sort cruel), a tristement fait poser cette pierre Henry Temple, fils aîné d'Henri, vicomte de Palmerston. Elle mourut le 8 octobre de l'an du Seigneur 1736, à l'âge de 18 ans. » Quoique littérale et peu poétique, cette traduction nous paraît plus juste que celles de Thomas et de Murard, entachées de quelques erreurs ou omissions.

19. *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, Tome XII, p. 130 et 303 ; Péricaud et Bréghot du Lut, *Nouveaux mélanges sur Lyon*, p. 363 ; Alfred Jacquier de Terrebasse, « Le tombeau de Narcissa », *Revue de Paris*, 1832, Tome XXXVII. Nous empruntons ces références, ainsi que l'expression « *littérateurs distingués* » à l'ouvrage de Thomas, cité plus haut.
20. *Le tombeau de Narcissa*, Lyon, Imp. Louis Perrin, 1850.
21. E-C. Martin d'Aubigny, « De la vérité sur le tombeau de Narcissa, prétendue fille de Young », *Revue du Lyonnais, recueil historique et littéraire, Nouvelle série*, 1851, Tome II, p. 121-127 (d'après J. Murard, 1967, p. 28).
22. *La fille de Young enterrée à Montpellier*, 30 pp., 31 décembre 1850, Veuve Ménage, à Bourges (ici : Pierquin de Gembloux, 1850, II) ; *Recherches historiques sur le tombeau de Narcissa*, 94 p. Montpellier, 1851 (d'après Thomas, 1857, p. 168) ou Paris, Dumoulin (d'après Murard, 1967, p. 28). On trouvera les deux premières publications de Pierquin dans un recueil factice de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, faisant partie du fonds ancien de la Bibliothèque de la Faculté de Droit de Montpellier, cote 474279 (recherches documentaires de Pascale André). C'est à ce recueil que nous empruntons nos citations de cet auteur.

avait déjà manifesté quelque scepticisme<sup>23</sup>. Thomas se rallie désormais entièrement aux vues de Terrebasse et va réfuter dans le détail l'argumentation de Pierquin de Gembloux<sup>24</sup>.

Pour ce dernier, Young aurait eu non seulement une belle-fille, l'Elizabeth Temple de Lyon, mais aussi une enfant de son propre sang, peut-être illégitime, Narcissa, morte après Elizabeth, et à Montpellier. On est surpris par l'âpreté avec laquelle Pierquin s'en prend aux érudits lyonnais, qu'il accuse ouvertement de fraude et de mensonge et traite de « *savants en -us, de ces gens lettrés qui se plaisent à soutenir qu'Homère était de Saint-Omer, ou mieux que Napoléon est un mythe*<sup>25</sup> » ; pour lui, ils « *lurent savamment ce qui n'était pas* ». Autre objet de son animosité : sir Herbert Croft, le premier biographe d'Young à avoir affirmé, vers 1780, que la belle-fille du poète était morte à Lyon, lequel se voit traité, entre autres gracieusetés, d'« *hypocondriaque anglais ami du paradoxe*<sup>26</sup> ». Cette violence, comme l'acharnement qu'il met à détruire point par point la thèse de Terrebasse, prête finalement à sourire. Quant à Thomas, quoique plus objectif, il apporte la même méticulosité maniaque à relever les incohérences de Pierquin (qui, dans son premier article, faisait mourir Narcissa en 1749, plusieurs années après la publication des *Nuits* !), à contester les moindres détails de son récit des faits, à « prouver » que la « *Lucie* » pleurée par le poète était la mère et non une sœur aînée de Narcissa, à appeler en renfort Chateaubriand et sa piètre opinion d'Young pour affirmer que la jeune morte ne pouvait être la fille de celui-ci (« *Ce n'est point le langage d'un père*<sup>27</sup>... »). Et, même si Thomas

23. *Essai historique et descriptif sur Montpellier, pour servir de guide dans cette ville et dans ses environs*, Montpellier, 1836, rééd. Éditions du Bastion, s. l., 1987. « *Mais est-il bien constant que cette jeune fille d'Albion ait été déposée en ce lieu par son père ? Beaucoup de doutes se sont élevés à cet égard.* » (p. 97).

24. Avant d'exprimer ses vues dans son *Tableau Historique et Descriptif...* de 1857, déjà cité, Thomas avait publié une brochure, *Narcissa ou la fille adoptive de Young*, Montpellier, Boehm, 1852. On en trouvera le texte dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, section des Lettres*, Tome I (1847-1854), p. 349-377 (d'après Murard, 1967, p. 28).

25. « *Placandis Narcissae Manibus* », p. 2 (ici : Pierquin de Gembloux, 1850, I)

26. *Ibid.*, p. 1. Croft avait publié à Londres en deux volumes (1779-1781) *The lives of the English poets*. La notice sur Young parut à nouveau dans *The works of Samuel Johnson, in twelve volumes*, Londres, 1801. Précisions données par Thomas, 1857, p. 147.

27. *Ibid.*, p. 186. « *Tout le monde connaît le jugement de Chateaubriand à l'égard du chantre des Nuits : « son génie manque de tendresse. Les souvenirs du malheur, nombreux dans le poème, sont sans vérité. Point de naturel dans sa sensibilité, point d'idéal dans sa douleur. Il ignore les souvenirs de la famille ; il est à peine quelques traits touchants dans la Nuit intitulée : Narcissa. Ce n'est point le langage d'un père. »*

conclut en appelant son adversaire à renoncer au « *vain plaisir de donner une tombe à Montpellier* », jugeant avoir, quant à lui, « *pris la défense de l'histoire et sauvé les droits de la poésie sans passion, sans préjugé* », on ne peut s'empêcher de trouver assez gratuites ces lourdes querelles d'érudits locaux. Nous y reviendrons, cependant, pour y relever les traces de traditions aux origines desquelles nous allons remonter et qui nous aideront à comprendre la passion qui anima les acteurs de la passe d'armes que nous venons de résumer.

## II

Pierquin de Gembloux concluait son article du 15 avril 1850 en souhaitant que l'on reprît enfin « *le projet si honorable qu'eurent quelques hommes célèbres du commencement de ce siècle* », celui d'élever un monument à la mémoire de Narcissa ; il se déclarait lui-même « *souscripteur pour cent francs*<sup>28</sup> ». En 1803 déjà, dans la première édition de sa *Notice sur Montpellier*, Charles de Belleval notait qu'« *on a proposé à diverses époques d'élever un monument modeste à Narcissa, dans l'endroit du Jardin des Plantes où l'on croit que repose sa cendre ; mais ce projet est resté sans exécution*<sup>29</sup> ». C'est sous la Restauration seulement, nous le verrons, que fut apposée la plaque qui, de nos jours encore, signale la « sépulture » de la jeune fille. Un plan du « *Jardin Royal de Botanique de Montpellier* » datant de 1787 et conservé aux Archives Départementales de l'Hérault signale, « *sous la terrasse du puits à roue* », un « *jardin bas où l'on a cru qu'étoit ensévelie (sic) la fille adoptive d'Young*<sup>30</sup> ». Attestant à la fois l'existence de la tradition et les doutes qu'elle suscite, ce document est exactement contemporain de la polémique qui va, pendant plusieurs semaines, diviser les lecteurs du *Journal de la Généralité de Montpellier*.

Cette feuille a remplacé, le 30 novembre 1780, les *Annonces, Affiches et Avis divers*, qui existaient depuis 1770. Son siège se situe place de l'Intendance, chez l'imprimeur Jean-François Picot. Cette parution hebdomadaire dont le prix de souscription est de sept livres quatre sous pour les

---

28. 1850, I, p. 19.

29. Cité par Pierquin de Gembloux, 1850, II, p. 10.

30. Arch. Dép. Hérault, L 3842. Nous remercions François Michaud de nous avoir signalé ce document et de nous avoir communiqué les passages relatifs à Narcissa de son mémoire de fin d'études pour le Certificat d'Études Approfondies en Architecture, *Le Jardin des Plantes de Montpellier de 1789 à 1889 : extensions et aménagements de l'espace* (École Nationale Supérieure de Paysage, École d'Architecture de Versailles, 1994).

Montpelliérains (neuf livres pour l'extérieur) leur propose « *des annonces et des avis divers, des articles relatifs au commerce, à l'agriculture, à la médecine et à la chirurgie, à la législation et jurisprudence, à la poésie, au théâtre et aux nouvelles locales ; les informations politiques n'apparaissent qu'au moment de la convocation des assemblées de notables*<sup>31</sup> ». Il arrive parfois aux lecteurs de prendre la plume pour une information, un poème, une opinion... Trop rarement, au gré des rédacteurs qui se plaignent souvent de cette collaboration trop modeste, allant jusqu'à déplorer, ainsi en 1782, que « *l'indifférence et l'égoïsme de nos compatriotes nous laisse dans la disette de tous les matériaux qui devraient faire la base de ce journal*<sup>32</sup> ». Voilà qui ne s'applique certes pas à l'épisode que nous allons retracer<sup>33</sup>.

« *On propose une souscription pour ériger un monument à M<sup>elle</sup> Young, contre les murs du jardin du Roi, où elle est enterrée* », annonce, sous le titre de « *Prospectus* », l'édition du samedi 17 février 1787 (Doc. I). Cet avis est amené par un assez long article anonyme, qui présente d'emblée le projet comme un devoir de justice et de réparation. Il s'ouvre en effet par les lignes les plus amères de la quatrième Nuit : « *Ces hommes impitoyables ont refusé de répandre une poussière sur une poussière... J'ai foulé de rage sous mes pieds ce sol barbare, et j'ai été encore plus humain que ces habitants, en leur souhaitant à tous, dans ma juste douleur, le tombeau qu'ils t'ont refusé...* » Certes, corrige aussitôt l'auteur, la douleur a rendu Young injuste, lui faisant oublier que « *le cœur du citoyen doit être soumis aux lois de la religion* ». Mais, parce qu'elle témoigne de son amour paternel, cette injustice même est respectable. Il faut donner satisfaction à l'ombre du poète, « *qui erre sans cesse sur la tombe de sa fille* ». Son vœu, « *obtenir à Narcisse les larmes du genre humain* », sera exaucé. D'ailleurs, même si les Montpelliérains n'ont pas « *remué de leurs mains* » la terre qui couvre le

31. André, 2000, p. 8. Voir aussi le mémoire de Maîtrise en Histoire moderne d'Anne-Laure Campels, *Vie culturelle et intellectuelle à Montpellier à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. À partir des « Annonces, Affiches et Avis divers » (1770-1776) et du « Journal de la Généralité de Montpellier » (1780-1791)*, Université Paul-Valéry — Montpellier III, dir. Henri Michel, 1998 (ici : Campels, 1998), et, bien sûr, l'ouvrage essentiel de Roland Andréani, *La presse quotidienne à Montpellier des origines à nos jours*, Thèse de Doctorat d'État, Université de Toulouse-Le Mirail, 1989, 2 volumes.

32. 16 mars 1782, in Campels, 1998, p. 115.

33. Voir en annexe la retranscription intégrale et textuelle de ces lettres (Arch. Dép. Hérault, microfilm MI 27 R1-R4). Pour la commodité de la lecture, nous avons opté, dans le texte de cet article, pour une orthographe modernisée et nous avons corrigé quelques coquilles et fautes de ponctuation qui pouvaient gêner la compréhension de certaines phrases.

corps de la jeune fille, ils l'ont déjà « arrosée de leurs larmes ». Au monument qui s'élèvera, ils porteront « le tribut de leurs soupirs ». Objet de délectation morose, le tombeau sera aussi instrument d'édification : « que les pères à qui la mort a ravi les plus chers objets de leur tendresse, s'y abandonnent à leurs tristes souvenirs ; que la jeune fille y vienne aimer la vertu ; que le jeune homme, dans la fougue de l'âge et des plaisirs, suspende sa joie pour s'attendrir sur le sort de Narcisse ». Enfin, ce monument prouvera, « à l'étranger prévenu contre nous par le cri amer d'un père désolé » que ces hommes « qu'on lui peignit durs et atroces » savent être « et compatissants, et généreux ».

À cette vision d'une humanité réconciliée par « les larmes de sensibilité » qu'elle versera sur la tombe succède, plus prosaïquement, l'annonce de la souscription, suivie de l'épithète que propose l'auteur, « inscription tirée de la septième nuit, p. 268<sup>34</sup> ». Cette longue citation, qui évoque la brièveté, mais aussi la plénitude de la vie de Narcisse (« Tu as vécu longtemps en peu de jours, puisque tu étais vertueuse ») sera « mise en français d'un côté, et traduite en anglais de l'autre ». L'adresse du journal, place de l'Intendance, conclut ce petit chef d'œuvre de rhétorique, où sens pratique et sensibilité moralisante se combinent parfaitement.

Dès le samedi suivant, « l'Auteur du Prospectus » reçoit la réponse d'« un Abonné » dont la longue lettre couvre presque deux pages de l'édition du 24 février (Doc. II). « Oui, Monsieur, s'écrie ce nouvel intervenant, il est temps que l'ombre de Narcisse soit apaisée, qu'un monument s'élève, et que la lyre d'Young repose auprès de l'urne cinéraire de celle qu'il a célébrée. » (C'étaient là les termes même du « Prospectus »). Mais, s'il montre autant de goût que l'initiateur du projet pour les « objets intéressants » qui parlent au sentiment, ce personnage paraît surtout conscient de ce que notre époque appellerait « la dimension collective » de l'entreprise. C'est au nom de ses concitoyens qu'il remercie son correspondant de proposer « ce qui est devenu pour nous une dette pieuse ». C'est au nom de l'humanité et de la patrie qu'il regrettera, en conclusion, de ne pouvoir désigner à la reconnaissance publique cet homme qu'il a bien reconnu et dont il se dit l'ami. Approbation et hommage concertés ? Probablement. Et convenu d'avance, le débat qui s'instaure, comme pour attiser l'intérêt du lecteur ? Ce n'est pas impossible.

---

34. « Narcisse ! c'est ton père qui creusa cette tombe, et t'y plaça au printemps de ta vie... mais pourquoi compter tes années ? Tu as vécu longtemps en peu de jours, puisque tu étais vertueuse. C'est la vertu qui mesure la durée de notre véritable existence. Effaçons de la date des tombeaux les années qui ont été stériles pour elle : on ne les a point vues. »

En effet, écrit « *L'Abonné* », s'il faut, en élevant un tombeau à Narcisse, éveiller dans l'âme des Montpelliérains « *des émotions précieuses* », il faut se garder d'ajouter « *l'inconséquence des enfants* » à « *l'injustice des pères* ». Et de rectifier sur deux points les propos de « *L'Auteur du Prospectus* ». Tout d'abord, Narcisse, fille du colonel Lee, n'était que la « *fille d'adoption* » du poète, ce qui ne change rien à ses « *droits sacrés à nos réparations et à nos larmes* ». Ensuite, bien qu'une tradition respectable et « *assez ancienne* » situe au Jardin Royal le lieu de la sépulture « *d'une beauté devenue célèbre* », il en existe une autre, à lui transmise par un vieil ami, « *homme d'esprit et de sens* », dont il va nous rapporter, au style direct, les propos. Le témoignage auquel il se réfère est celui de « *feu M. Pierre A..., négociant distingué de cette ville* », que des textes bien postérieurs désigneront comme le protestant Aribert<sup>35</sup>, lequel aurait connu Young lors de son funeste séjour à Montpellier, contractant même avec lui « *les liaisons les plus intimes ; il fut témoin de la maladie de Narcisse et du désespoir de son malheureux père. Il partagea les efforts infructueux de M. Young pour obtenir pour sa fille les tristes honneurs de la sépulture. Il accompagna ce père désolé dans le lieu de douleur où on lui avait fait creuser furtivement une tombe.* » Et où donc, d'après ce témoin oculaire, la jeune fille fut-elle ensevelie ? La réponse est d'une précision étonnante. Il s'agit d'« *un champ peu éloigné de la ville, qu'on trouve à une petite distance du grand chemin allant à Toulouse, près de la Croix du Capitaine ; vis-à-vis de cette croix est un chemin creux, allant à Saint-Martin-de-Prunet ; c'est sur la gauche, au troisième ou quatrième champ, que fut enterrée Narcisse... M. A..., témoin des derniers adieux de son père, assurait qu'il avait vu Young précipiter lui-même le cercueil de sa fille dans la tombe qui lui avait été préparée* ». Un peu plus loin, le narrateur insistera sur la véracité des faits : « *M. A... me les a racontés vingt fois les larmes aux yeux, son âme se soulevait au souvenir de cette scène barbare. Ce qu'il m'a raconté, il doit sans doute l'avoir dit à d'autres* ».

Que nous ayons là une tradition vivace en milieu protestant — et les textes du XIX<sup>e</sup> siècle le confirmeront, donnant encore plus de détails sur le lieu et sur les témoins — il est difficile d'en douter. « *L'Abonné* » est d'ailleurs tout à fait explicite quand, appelant à des investigations plus serrées sur l'objet du débat, il écrit : « *nous interrogerons l'expérience de nos anciens (...). Il est à présumer que parmi nos concitoyens, plusieurs ont connu M. Young*<sup>36</sup>. *Il en est peut-être que des relations d'amitié ou de culte ont rendu*

35. Ou Arribert. Voir plus bas : il faudra attendre 1824 pour que ce nom figure en toutes lettres dans la *Statistique du Département de l'Hérault* du préfet Creuzé de Lesser.

36. « *L'époque de 1741 n'est pas très éloignée ; mille souvenirs doivent avoir transmis jusqu'à nous les événements de cette année* ». La date de 1741, qui peut surprendre par sa

*témoins de cet événement devenu célèbre, et qui ont arrosé de leurs pleurs la tombe méconnue de Narcisse* ». Pour notre homme, la vérité ne fait aucun doute : il puise même dans le texte d'Young les termes qui lui paraissent corroborer ses vues. Et, au fil de la plume, le ton se fait plus vif pour qualifier l'outrage fait au poète et à sa fille et pour réclamer le monument comme « *expiation* » nécessaire. Enfin, c'est par la voix d'Young que, répétant en partie les premières lignes du « *Prospectus* », il va dénoncer l'intolérance religieuse : « *Oh, ma fille, s'écriait-il dans son désespoir, ô zèle barbare et haï d'un Dieu bienfaisant ! ces hommes impitoyables ont refusé de répandre une poussière sur une poussière ; parce que tu n'adorais pas Dieu à leur manière, ils s'étonnaient de s'attendrir sur toi !* »

Vraisemblablement protestant, grand admirateur d'Young et tout imprégné du texte de Le Tourneur, « *l'Abonné* » montre aussi une sensibilité à la nature qui n'est pas sans intérêt. Bien qu'il déclare oiseuse la question de savoir où s'élèvera le monument (l'essentiel étant qu'on l'érige), il amorce un autre débat, celui-là sur les vertus comparés du parc et de la nature sauvage. « *Je conviendrai sans peine que la lugubre enceinte de notre Jardin des plantes, que les arbres toujours verts qui le couvrent de son ombre, que les noirs cyprès qui l'environnent, semblent avoir été disposés de tout temps par l'industrie de nos pères à recevoir un tombeau. J'avoue cependant que l'aspect triste et sauvage d'un champ désert, que l'auguste simplicité de la nature pourrait offrir un site aussi imposant, quoique plus agreste ; et une imagination fortement émue y recueillerait peut-être des impressions aussi durables* ».

Le numéro du 3 mars (Doc. III) voit revenir « *l'Auteur du Prospectus* », animé de la plus vive reconnaissance à l'égard de « *l'Abonné* », qu'il appelle « *M. de\*\*\** », comme nous le ferons désormais. Il l'a reconnu, son cœur l'a « *deviné* », et sa lettre lui prouve sa sincère amitié. Il est tout prêt à reconnaître les erreurs qu'il a commises dans sa hâte à exposer son projet. Oui, il s'agit bien de « *M<sup>elle</sup> Lee* » et non de « *M<sup>elle</sup> Young* », mais il l'a ainsi appelée pour rendre également hommage au poète. Ensuite, il admet que le lieu originel de la sépulture n'était pas le Jardin des Plantes. « *Les malheureux restes* » de Narcisse y ont été transportés « *il y a plusieurs années* » par « *MM. les Étudiants du Collège royal de Médecine* » dans la louable intention « *d'y placer une pierre sépulcrale que les âmes sensibles auraient arrosée de leurs larmes* ». À l'appui de cette assertion, il invo-

---

précision, est celle qu'indique Le Tourneur dans son « *Discours préliminaire* » comme date approximative des deuils qui ont poussé le poète à écrire les *Nuits*.

que les fouilles faites « *dernièrement* » à l'endroit en question, lesquelles ont mis à jour « *des ossements que l'on a reconnus pour être ceux d'une jeune femme* ». Nous aurons plus tard d'autres informations sur cet épisode qui fait intervenir, outre les initiateurs anglais de l'entreprise, l'ostéologue Barthélemy Vigarous.

Le projet a déjà suscité des réactions, puisque son auteur a reçu des critiques sur le choix de l'épithaphe, certains souhaitant qu'elle rende hommage à la jeune fille seule, et non également à l'auteur des *Nuits*. Notre anonyme se justifie de bonne grâce, manifestement heureux de l'intérêt soulevé par sa proposition et invite, lui aussi, les lecteurs à apporter leur contribution au débat. Sa lettre se clôt sur une citation d'Young qui apparaît, décidément, comme l'apôtre du dialogue et de la tolérance : « *le choc des opinions contraires fait jaillir l'étincelle de la vérité*<sup>37</sup>. »

Ce même numéro voit l'intervention (Doc. IV) d'« *un Citoyen de cette Ville, qui a le bonheur d'être père et par conséquent d'avoir partagé les plaisirs et la douleur d'Young* ». À coup sûr fortuné, il propose de se charger seul des frais du monument, qu'il veut somptueux. « *Le Cercophage sera de marbre porte or*<sup>38</sup>, *couronné par un génie en pleurs, tenant à la main un Narcisse. C'est le symbole de la beauté, c'est le nom de la fille d'Young ; cette fleur paraîtra penchée, comme l'était Narcisse au moment où son père la porta au tombeau. Le génie sera, pour les pères, celui de la sensibilité ; pour les jeunes gens, ce sera l'amour pleurant son plus bel ornement*<sup>39</sup> ; *pour les Citoyens, ce sera le Génie de la Ville, offrant dans un temps plus heureux, un hommage à celui que la douleur aura rendu injuste. L'on fera faire la figure en Italie, afin de se procurer un plus beau marbre ; et sur le Cercophage l'on écrira cette épithaphe d'Young : "La mort a plongé Narcisse dans le tombeau au printemps de ses jours, lorsque sa jeune âme ne faisait que s'ouvrir à la vie et au bonheur. Ainsi tombe, atteint d'un plomb meurtrier, le chancre mélodieux des forêts, au*

37. « *... elle s'offre plus vite, elle se montre plus brillante à deux amis qui l'implorent ensemble* ». Cet intérêt des Montpelliérains pour Young est bien illustré par plusieurs articles relevés par Pascale André dans les *Annonces, Affiches et Avis divers* de 1770 (21 et 28 mai, 7 août, 24 décembre), concernant des traductions ou des imitations en vers des *Nuits*, en général jugées sévèrement au regard des « *sublimes images* », des « *fortes pensées* », des « *beautés étranges* », des « *idées singulières* », des « *grandes vérités* », des « *pensées neuves et sublimes* » du poète anglais, auquel on pardonne « *le phébus et l'enthousiasme où il ne donne que trop souvent* », tant on apprécie sa « *tristesse énergique* » et qu'« *on sait avec quelle touche mâle et forte il peint les misères et les vices de l'humanité* ».

38. Nous avouons ne pas comprendre le sens de l'expression. Peut-être faut-il lire « *sorte or* » ?

39. Nous avons ici corrigé le texte qui dit « *& sera l'amour* », ainsi que la ponctuation, très défectueuse.

*moment même où il charmait les airs par son brillant ramage. Il espire (sic) au milieu de la douce chanson interrompue". Le texte étant anglais, la traduction sera française ».*

Qui est ce mystérieux personnage aux goûts fastueux, lettré malgré son orthographe incertaine, assez riche pour assumer pareille dépense, assez sûr de lui pour priver les admirateurs de Narcisse de la satisfaction de lui offrir un monument ? Dans le petit cercle des abonnés du journal, il devait, soyons-en sûrs, être aussi peu anonyme que ses deux prédécesseurs. Son deuil est-il ancien ou récent ? Sa proposition est-elle sincère ou veut-il piquer l'émulation des souscripteurs ? Questions sans doute à jamais sans réponse... Il nous montre, en tout cas, combien le texte des *Nuits* est familier à l'élite montpelliéraine et comment la triste histoire de Narcisse parle à sa sensibilité, à son imagination, à son goût.

Mais cette débauche de bons sentiments et de poésie doit agacer quelques sceptiques, qui vont maintenant entrer en scène. Le 10 mars paraît, sous le titre « *Avis important* » une lettre signée « *Jérémie Noctambule* » (Doc. V). Si l'auteur débute en louant les personnes qui ont entrepris d'effacer la tache imprimée par le poète anglais sur l'honneur de la ville, le plaisantin pointe le bout de l'oreille lorsqu'il se déclare prêt à souscrire au monument dédié « *aux mânes de cette charmante demoiselle* ». Mais, puisqu'un doute subsiste sur l'endroit de sa sépulture, ce sont deux tombeaux qu'il convient d'élever, « *l'un dans le champ désigné dans une des lettres, l'autre dans le Jardin des Plantes (...); l'un construit en Italie avec le plus beau marbre, aux frais du généreux inconnu qui s'est annoncé pour faire seul cette dépense, l'autre construit en France aux frais des souscripteurs* ». Et, pour finir d'accabler de son ironie « *les amateurs délicats et sensibles* » qui ne sauront sur lequel de ces monuments aller honorer « *les mânes d'une fille si charmante et si célébrée* », il propose d'en élever un troisième, pour lequel il faudra une seconde souscription, en faveur de celui qui pourra déterminer avec certitude le lieu « *où reposent les restes de cette charmante fille de M. Lee* ». Cette profusion de monuments honorera la ville et agréée tout à fait à « *l'amateur soussigné qui ne se promène que la nuit, et qui serait enchanté de trouver çà et là quelques tombeaux* ».

Si les sarcasmes de « *Jérémie Noctambule* » visent la mode des « *nuits* » et des tombeaux et son expression larmoyante, le personnage qui, le 17 mars, signe « *Un de vos Abonnés* », va, lui, donner toute sa dimension au débat sur la tolérance religieuse qui, jusque là, n'était que sous-jacent. Il se déclare d'emblée « *infiniment surpris* » par l'enthousiasme que

plusieurs de ses concitoyens ont montré pour le projet. La jeune fille, qu'il est le premier à nommer « *Narcissa* »<sup>40</sup>, sans doute pour souligner sa qualité d'étrangère, n'est pour lui que « *la fille d'un ami du Docteur Young* ». Loin de l'anglophilie des premiers intervenants, il se montre peu ému par les malheurs de « *cette jeune anglaise* » et du « *sombre poète anglais* ». Mais surtout, ce qu'il conteste, c'est la légitimité des plaintes d'Young. Ce dernier ne pouvait ignorer les lois du royaume qui l'accueillait. Il aurait dû, comme le font les catholiques dans les pays où leur religion « *n'est point la dominante* », se contenter sans murmurer de funérailles discrètes. Puisque Narcissa avait « *le malheur d'être d'une autre religion, dont l'exercice n'est point permis en France* », comment pouvait-il espérer qu'elle serait inhumée « *avec la pompe et les cérémonies de l'église catholique-romaine* » ? Bien des personnes dans son cas meurent annuellement à Montpellier et y sont enterrées « *autre part que dans les cimetières qui en dépendent* ». Le poète aurait dû suivre l'exemple de ces non-catholiques qui « *ont fait ensevelir leurs cadavres secrètement et sans éclat, et pour une modique somme ils ont acquis une petite portion de terrain, et payé des ouvriers pour y creuser une fosse profonde qu'ils ont arrosée de leurs larmes*<sup>41</sup>. Voilà ce que le Docteur Young aurait dû faire pour sa Narcissa et garder le silence, ou bien ne pas quitter l'Angleterre, pour pouvoir faire ensevelir cette fille chérie publiquement et lui élever un tombeau magnifique, si sa fortune le lui avait permis ». On le voit, le ton est violent, presque haineux, les arguments plutôt mesquins... Notre homme, dont un futur intervenant insinuera qu'il est avare, nous apparaît comme un catholique rigoriste, peut-être membre du clergé. Il est, de plus, animé de soucis hygiénistes qu'il exprime sans ménagements. « *Verrons-nous sans cesse porter avec pompe, et à grands frais, un cadavre infect dans les rues, et prodiguer les respects et les honneurs aux tristes victimes de la mort ?* ». De surcroît, il semble douter que Narcissa repose bien au Jardin des Plantes. C'est pourquoi il vaut mieux « *laisser les cendres en paix* » et, plutôt que de dépenser des sommes considérables pour « *couvrir de marbre et d'ornements quelques ossements inconnus* », secourir les pauvres et les malheureux de la ville et ne pleurer que sur les tombes de « *nos parents, nos amis,*

---

40. C'est cette forme qui s'imposera, sans doute en raison de sa consonance féminine. Il est piquant de constater que l'intolérant xénophobe auteur de cette lettre a été le premier à l'employer.

41. Un cimetière protestant existait pourtant à Montpellier qui, selon Murard (p. 16) « *connut de nombreuses vicissitudes car, selon le climat politique du moment, il était ouvert ou fermé* ».

*nos bienfaiteurs* », laissant aux parents de Narcissa, « *s'il en existe encore, le soin d'honorer sa mémoire* ».

Cette brutale sincérité ne va pas être, on s'en doute, au goût de tous. Elle révoltera, dès la semaine suivante, l'auteur de la deuxième lettre, dont la prose occupe encore deux pages de l'édition du 24 mars (Doc. VII). « *M. de\*\*\** » a commencé par remercier de sa réponse « *l'Auteur du Prospectus* » : ayant, grâce à lui, rectifié ses propres erreurs, il adhère entièrement à sa version d'un transfert des restes de Narcisse au Jardin des Plantes, après son ensevelissement en rase campagne. « *Ces deux faits sont prouvés d'une manière à peu près égale* », écrit-il avec une belle confiance ! Le seul doute, pour lui, porte sur la date de ce déplacement : fut-il l'œuvre d'Young lui-même, ou fut-il opéré plus tard par « *quelques âmes sensibles* » ? Peu importe, « *le résultat en est le même* ». La jeune fille repose au Jardin des Plantes où l'on a, « *depuis peu* », retrouvé « *ses tristes ossements* ». « *L'anatomie comparée* » en a prouvé l'authenticité, venant ainsi corroborer plusieurs témoignages dignes de foi. Un long développement évoque la dévotion des pèlerins anglais à l'égard de « *cette grotte funèbre* », « *cette tombe agreste* ». S'ils en connaissent l'existence et l'emplacement, c'est sans aucun doute grâce à des confidences faites par Young lui-même à ses proches. Leur douleur, leurs larmes, ont consacré ce lieu. « *M. de\*\*\** » leur rend un hommage appuyé, avec une mention spéciale pour « *un homme d'un grand caractère qui porte un nom illustre, et qui est digne de le porter, dont la philosophie et la sensibilité viennent d'unir leurs émotions et leurs recherches pour payer un tribut à Narcisse* ». Une note nous « informe » qu'il s'agit de « *Milord Ca\*\*\** », que des écrits postérieurs désigneront comme Lord Camelford, ou Kamelfort.

Visiblement piqué par quelques manifestations de scepticisme, et surtout par la lettre de « *Jérémie Noctambule* » (cet « *anonyme ingénieux et badin* »), « *M. de\*\*\** » consacre quelques phrases méprisantes à ces tenants du « *pyrrhonisme le plus obstiné* ». Il conclut enfin, de façon tout à fait surprenante, en acceptant l'offre du « *Père* » qui veut se charger seul des frais du monument. Plus de souscription, donc ? Le projet n'aurait-il eu que peu de succès ? Le « *généreux inconnu* » est-il un personnage d'importance, devant lequel on ne peut que s'effacer<sup>42</sup> ? Le désir d'un

---

42. Nous trouvons quelque ambiguïté dans les termes employés par « *M. de\*\*\** » : « *sa générosité a sans doute des droits à notre reconnaissance. Nous osons nous flatter d'en acquérir à la sienne, en lui cédant l'honneur d'élever ce monument. Je sais bien que nous suivons bien plutôt en cela les mouvements de notre sensibilité que les intérêts de notre amour-*

monument digne de Narcisse l'emporte-t-il sur toute autre considération ? Le projet grandiose de l'inconnu a séduit « M. de\*\*\* » et lui permet de conclure sur une note humaniste et cosmopolite : « *c'est une idée des plus heureuses que de faire servir le marbre de l'Italie à décorer dans nos jardins un monument érigé à une Beauté Anglaise. Il est doux de voir ainsi les talents et les arts de tous les peuples, se réunir et se confondre, pour honorer le malheur et rendre hommage au génie* ».

Cet homme, que nous nous plaisions à imaginer aussi éclairé que sensible, n'avait pas encore clos sa lettre qu'il découvrait, dans le numéro du 12 mars, celle de l'ennemi du projet. Il reprend aussitôt la plume pour s'élever contre cette « *diatribe* ». La rédaction de ce post-scriptum, hâtive, moins soignée, trahit son émotion. Raillant son adversaire d'appeler « *très savamment* » la jeune morte « *Narcissa*<sup>43</sup> », il lui récuse le droit de dire qu'Young aurait dû garder le silence, nous privant ainsi de ses vers « *sublimes* ». Il revendique fièrement l'enthousiasme qui a surpris son opposant et refuse ses leçons de philanthropie et de charité car, dit-il, ceux qui sont émus par « *les infortunes de la beauté et les outrages faits au génie* » trouvent au fond de leur cœur, pour tous leurs semblables, « *les touchantes émotions de l'humanité et de la nature* ».

Ce droit au sentiment, à l'émotion, conditions même de l'amour d'autrui, est aussi affirmé, dans le même numéro, par un nouvel intervenant qui signe « *Un Rejeton de l'ancienne Philosophie* » et se pose d'emblée en arbitre objectif, en prétendant ne pas être citoyen de Montpellier. Qui est cet « *Étranger* », et l'est-il réellement ? C'est à coup sûr un homme réfléchi, qui a mûrement pesé tous les termes de sa lettre (Doc. VIII), texte si long que l'éditeur l'imprime en petits caractères, afin de ne pas déborder des quatre pages du journal.

Les premières lignes, au ton détaché et légèrement badin, évoquent le plaisir qu'il prend à trouver dans son journal de « *très jolis détails* ». Il résume les différentes lettres consacrées à la « *charmante Narcissa*<sup>44</sup> » et à sa triste histoire, les qualifiant de « *tableaux variés et d'autant plus agréables qu'ils étaient tracés par la nature* », entendant sans doute par là qu'il les

---

*propre. Mais l'amour-propre doit se taire quand le sentiment a parlé ; et les petites considérations de la vanité, les émotions fugitives de l'orgueil doivent s'évanouir devant le tombeau de Narcisse* ».

43. « ... (car c'est ainsi que très savamment il l'appelle, craignant sans doute de s'imprégner de notre enthousiasme en l'appelant comme nous) ».
44. L'emploi de la forme « anglaise » du prénom indique-t-il que « l'Étranger » est lui aussi anglais ?

juge sincères et spontanés et, en tout cas, bien innocents, comme on peut le déduire de la phrase suivante : « *Tout à coup un Censeur s'élève : il vient attaquer et troubler la pureté de ces plaisirs.* » « *L'Étranger* » reste désinvolte pour évoquer « *le joli corps* » dont les ossements retrouvés « *ont pu former l'assemblage* » et pour lequel « *le Censeur* » montre si peu d'égards, lui qui s'étonne qu'après quarante-cinq ans passés on s'intéresse encore à ces « *cendres éparses* ». Mais il va aussitôt montrer de quel camp il est en affirmant que « *toutes les âmes sensibles* » n'ont pas attendu tout ce temps pour s'attendrir sur les malheurs du père et de la fille. L'instigateur du projet a simplement porté plus d'attention « *aux mouvements de son cœur* ». « *Plus réfléchi, plus observateur, plus sensible aussi qu'on ne l'est communément* », il a communiqué à ses concitoyens « *le noble enthousiasme de l'humanité* ». C'est grâce à des initiatives de ce genre qu'ont été sauvés de l'oubli « *bien des traits de grandeur d'âme et d'héroïsme* ». Narcissa et son père, « *génie sublime* », ont les mêmes droits. « *Tout cela suit l'ordre immuable de la nature* ».

Autre réponse au « *Censeur* », encore plus longue et argumentée : celui-ci n'a pas bien saisi le sens des plaintes d'Young. Ce dernier était « *un philosophe* », un sage qui « *regardait tous les individus comme faisant partie de la Société générale* ». Quels que fussent « *les rangs, la fortune, les différences de mœurs et d'usages* », ils étaient, à ses yeux, tous astreints aux mêmes devoirs, au premier rang desquels notre homme, on s'en doute, place le respect des défunts et le soin de leur sépulture. Après une évocation pathétique de la douleur du père et de la scène des funérailles clandestines, il affirme qu'Young ne se souciait pas du tout du luxe et de la vanité « *qui caractérisent parfois les pompes funèbres* ». Il ne souhaitait pas davantage, pour sa fille, « *les cérémonies et les prières attachées à la religion Romaine* », mais seulement les plus simples honneurs, accordés « *sous la protection des lois* ». La revendication, à présent, est claire, et l'auteur va porter le débat sur le terrain du droit. « *La nature et l'équité* » eussent voulu qu'il y eût « *un lieu désigné* » pour enterrer la jeune fille. Ce n'est pas tant aux Montpelliérains que s'adressent les imprécations du poète qu'à l'humanité tout entière et à la dureté de ses lois. Ce sont « *les législateurs qui étaient injustes à ses yeux, et non des hommes dont il savait bien que les lois n'étaient pas l'ouvrage.* » De là à demander ouvertement la modification des lois, il n'y a qu'un pas, que notre « *Étranger* » ne franchira pas. Mais il va réaffirmer la nécessité d'un monument. « *Élevé à l'humanité par la main de la tolérance* », ce tombeau vengera, plus encore que l'honneur des Montpelliérains, « *la cause du genre humain* ». La fin de ce long développement s'adresse, non sans quelque arrière-pensée

pratique sans doute, à la nation anglaise, dont les membres « *existeront avec joie dans le sein d'une ville où un de leurs concitoyens sera considéré ; et comme ils ont un esprit naturellement élevé, cette cause seule suffira pour les y attirer.* »

Ce tombeau ne nécessitera pas des sommes considérables. L'auteur de la lettre opte pour « *une noble simplicité* ». « *Le faste doit en être banni* ». La dépense, pour chacun des souscripteurs, sera minime. Certes, les pauvres doivent être secourus, « *mais une somme répartie sur un grand nombre d'individus, dans le dessein de les soulager, produit toujours un effet insensible et l'application que l'on veut faire de celle-ci, ayant toujours l'humanité pour principe, est bien préférable* ». On le voit, c'est la valeur symbolique de l'entreprise qui importe. « *L'Étranger* » se dit d'ailleurs indifférent au lieu réel de la sépulture de Narcissa : « *le monument sera érigé à sa mémoire ; que ses ossements y soient rassemblés ou non, comme on n'en veut point faire des reliques, l'effet sera toujours le même*<sup>45</sup>. »

Enfin, la péroraison de cette lettre est un vibrant plaidoyer en faveur de la sensibilité, de « *cette vive émotion qui développe dans nos cœurs le germe des vertus sociales* ». Réserver sa commisération et ses regrets à ses proches, « *et rien au reste du genre humain* », serait le premier pas vers l'égoïsme. Un homme sensible au malheur d'autrui, comme le généreux donateur qui veut se charger seul des frais du mausolée, est forcément « *bon père, bon époux et bon citoyen. Concluons de cela qu'il ne faut jamais vouloir arrêter les mouvements de sensibilité qui dirigent quelquefois les actions humaines, il en résulte des effets trop précieux.* » Et c'est sur le désir de voir ses sentiments partagés par « *les âmes sensibles* » que « *l'Étranger* » conclut sa lettre, d'une hauteur de vues qui la distingue dans ce débat et qui, malgré l'hyperbole de quelques figures de style, a des accents nobles et réellement émouvants.

On peut en être sûr, la polémique ne se cantonnait pas aux pages du *Journal*. Que se disait-il de l'affaire, entre deux samedis, dans les salons, dans les cénacles catholiques ou réformés, chez les administrateurs, les membres du pouvoir local ou les résidents britanniques ? Les lettres que nous évoquons ne doivent être que l'écume à la surface d'un bouillonnement que nous ne pouvons qu'imaginer. Toujours est-il que la lettre de « *l'Étranger* » sera le chant du cygne des partisans du tombeau. Le 31 mars (Doc. IX), un nouvel intervenant, curieusement inconscient

---

45. Y a-t-il là une pointe contre les catholiques ? Ou la dénonciation voilée de pratiques que nous évoquerons plus loin : la vente, à laquelle se seraient livrés les jardiniers, d'os et de dents « de Narcissa » aux touristes britanniques ?

des enjeux, trouve que l'on s'est trop peu occupé de l'épithète. Des deux qui ont été proposées, l'une est trop longue, l'autre banale. Il en propose une troisième, qu'il nous livre en anglais<sup>46</sup> (notons qu'il est le seul à se référer directement au texte d'Young), avant de nous en donner la traduction : « *chère Narcisse, tu étais fraîche et pure comme la rosée du matin ; tu n'as brillé comme elle que l'espace d'une aurore ; comme elle tu es montée de la terre dans les cieux aux premières lueurs du jour.* » Telle est l'idée « *entièrement neuve* » qu'il souhaite voir adoptée par « *MM. Les Souscripteurs* ». Ces derniers sont-ils nombreux ? Nous devons remarquer que le journal ne donnera jamais la moindre information à ce sujet.

Dans le même numéro (Doc. X), un certain « *Héraclite* » publie une « *Adresse à l'Auteur de la Lettre insérée dans la Feuille du 17 de ce mois* », c'est-à-dire à celui que nous avons choisi d'appeler « *le Censeur* » et qu'il appelle, lui, « *mon Révérend Père* ». Même s'il feint de lui reprocher de chercher, par son « *sermon* », « *à enlever aux âmes sensibles et tendres la douce satisfaction* » de rendre hommage à Young et à sa fille, ce personnage renvoie dos-à-dos, par l'ironie, partisans et adversaires du monument. D'entrée de jeu, le ton est donné. « *C'est lorsqu'il ne fait plus jour, et qu'il ne fait pas encore nuit, que mes jouissances commencent. Ces paroles sont tirées du fond de mon cœur* », place-t-il en exergue à sa lettre, avant d'évoquer « *l'amour et l'estime particulière* » qu'il a pour les tombeaux et qui le font, chaque semaine, attendre avec impatience des nouvelles de celui de Narcissa. Il va railler l'esprit de sérieux et d'économie du « *Censeur* », feindre de croire que celui-ci veut que l'on élève des monuments aux parents, amis, bienfaiteurs de tout un chacun, ce qui en produirait une quantité telle « *qu'elle gênerait l'Agriculture* ». À cet homme, qu'il semble connaître comme mesquin, égoïste et ladre, il pense donner satisfaction avec un projet peu coûteux où le mausolée serait réduit à « *un simple vase, en marbre cependant, et qui contiendra un Narcisse ; cette fleur servira à désigner le nom de la personne que nous regrettons à tant de titres, et le vase à recevoir mes larmes, et celles de tous les êtres pleurants, présents ou futurs* ». Le sarcasme, on le voit, est à double tranchant. La fin de la lettre va parodier le style sentimental des tenants du mausolée, ce que l'auteur souligne en terminant toutes ses phrases par « *etc., etc., etc.* ». Et la tirade finale nous ramène à l'esprit d'un siècle libertin, amateur d'allusions grivoises : « *O vous cœurs insensibles, laissez-*

---

46. « *Early, bright, transient, chaste, as morningdew, / She sparkled, was exhal'd, and went to heaven* ».

*moi jouir du plaisir que les nuits me procurent ! Songez qu'il est trop heureux pour le repos de quelques individus que doué de tant de sensibilité, de clairvoyance et du don des larmes, je ne sois porté à visiter la nuit que des ombres de jeunes filles, etc.... » Et c'est en pleurant que le triste « Héraclite » va prendre congé : « mon cœur s'attendrit... les pleurs inondent mon visage et obscurcissent mes yeux... »*

Avec la réponse, prévisible, de « Démocrite » (Doc. XI), va, le samedi suivant, s'achever la polémique, définitivement tombée dans la parodie. « À Athènes le premier jour d'Avril, signé du Poisson », le philosophe répond à son « cher confrère ». Cet ultime intervenant est-il identifiable à « l'Auteur du Prospectus », à « M. de\*\*\* », à « l'Étranger » ? A-t-il, comme il le prétend, été mandaté par les partisans du tombeau pour reconnaître leur défaite ? Il va, en tout état de cause, dédramatiser le débat, en félicitant « Héraclite » de cacher, « sous le nom d'un sage larmoyant », « une philosophie enjouée dont les aimables leçons peuvent corriger les erreurs de l'humanité ». Parmi celles-ci, il compte la « grave austérité » que représente, nous le devinons, « le Censeur ». On perçoit un peu d'amertume dans l'aveu que c'est par le ridicule que le philosophe a triomphé de ses adversaires qui vont, à coup sûr, renoncer à faire élever un monument à « cette jeune Athénienne<sup>47</sup> ». « Il faut cependant leur rendre justice : ils ont de la sensibilité, de l'humanité », et même de la reconnaissance, puisqu'ils ont chargé leur médiateur d'un présent pour « Héraclite » : « Acceptez pour gage de réconciliation ce bijou en forme de boîte ; c'est... On s'est déterminé à vous l'offrir dans la certitude que vous aimiez à en faire usage. » Il nous paraît inutile de nous perdre en conjectures sur la nature de l'objet en question. Nous sommes désormais étrangers à ses querelles, ou taquineries, internes à un milieu, peut-être celui de la médecine (« mon cher confrère... »), et nous n'en saurons pas davantage.

Les numéros suivants du *Journal de la Généralité de Montpellier* n'évoqueront ni la souscription, ni la polémique. D'un commun accord, semble-t-il, le débat a pris fin d'un coup. Mais tous ses acteurs durent s'en souvenir lorsqu'un an, presque jour pour jour, après la parution du « Prospectus », ils purent lire dans les colonnes de leur feuille habituelle l'« Édit du Roi concernant ceux qui ne font pas profession de la Religion Catholique, donné à Versailles au mois de Novembre 1787, enregistré en Parlement le 29 Janvier 1788 », couramment appelé « Édit de Tolérance » (Doc. XII).

47. La lettre étant datée d'« Athènes », cette expression implique-t-elle que son auteur est lui aussi « Athénien », c'est-à-dire anglais ? Il serait très hasardeux d'aller aussi loin. Voir toutefois plus bas nos suppositions sur l'identité des acteurs de cette polémique.

Par cet acte, le pouvoir réaffirme que le catholicisme est la seule religion de la France ; il met en garde les protestants qui seraient tentés par « toutes ces voies de violence, qui sont aussi contraires aux principes de la raison et de l'humanité qu'au véritable esprit du christianisme ». Mais en même temps, à leur égard, il y renonce. Ils ne seront plus exclus des droits de l'état civil ; ils pourront « faire constater leurs naissances, leurs mariages et leurs morts, afin de jouir, comme tous nos autres sujets, des effets civils qui en résultent ». Tels sont les « droits que la nature ne cesse de réclamer en leur faveur », jusque là en « dangereuses contradictions » avec les dispositions de la loi. Tels sont les droits que les partisans du monument demandaient pour Narcissa et pour son père, et en des termes comparables. La loi leur donne enfin raison, mais nul à Montpellier ne va revendiquer, pour la jeune morte du Jardin du Roi, cette victoire posthume.

Au-delà de l'anecdote, l'épisode, on le voit, est révélateur des aspirations d'une certaine élite sociale et intellectuelle, comme des résistances que rencontre l'esprit dont elle est animée. Il montre que la presse peut témoigner, comme l'écrit Anne-Laure Campels, de l'existence « d'une société éclairée, attentive aux grandes controverses du siècle, aux théories qui circulent, aux idées élaborées par des penseurs célèbres » et que la modeste feuille locale qu'est le *Journal de la Généralité de Montpellier* peut refléter les « tensions et oppositions culturelles agitant la société », comme les ambiguïtés qui « se font jour, avec la juxtaposition, la coexistence et l'interpénétration de l'esprit des Lumières et de la culture traditionnelle montpelliéraine<sup>48</sup> ». Contre le tombeau de Narcissa, symbole de liberté de conscience et de tolérance, pèsent l'Église et le respect des lois ; contre ce tombeau, expression d'une sensibilité nouvelle, jouent l'esprit critique et l'ironie, eux aussi conquêtes du XVIII<sup>e</sup> siècle. « Héraclite » et « Démocrite » sont, l'un et l'autre, des « philosophes » du temps des Lumières. Et si « le Censeur » incarne ce qu'il y a de plus rétrograde dans un catholicisme local fortement teinté de jansénisme, il se montre un homme de son temps en se préoccupant de l'hygiène publique, compromise par les inhumations « *intra muros* ». Comme ses adversaires, il est capable d'appliquer au débat une « technique d'analyse, fondée sur la

---

48. 1998, p. 87, 107, 118. Le débat que nous venons de résumer a malheureusement échappé à l'auteur, qui aurait pu y voir la confirmation de ses pertinentes analyses.

*raison et le jugement*<sup>49</sup> ». En dépit des différences d'opinion et de culte, tous les acteurs de la polémique ont la même culture, la même formation intellectuelle. On peut en être sûr, ils appartiennent à un ou plusieurs de ces réseaux de sociabilité qui structurent la vie culturelle et morale de la cité : compagnies de Pénitents, loges maçonniques, Académie de Musique, Société des Beaux-Arts, Société Royale des Sciences peut-être<sup>50</sup>... Leurs noms, nous les avons sûrement rencontrés, sans le savoir, dans nos travaux, dans nos lectures. Peut-on aller plus loin et savoir qui ils sont ?

### III

Pourquoi, d'abord, cette entreprise, et à ce moment précis ? Qu'elle soit exactement contemporaine de l'« Assemblée des Notables », tentative de réforme fiscale et administrative dont l'échec déboucha sur le renvoi de Calonne et, à terme, sur la convocation des États Généraux, nous le relevons comme une simple coïncidence de date, symbolique d'un climat « pré-révolutionnaire », à Montpellier comme ailleurs. Car le caractère intelligemment subversif de la démarche des partisans du tombeau ne fait aucun doute : habile façon de tourner, par le débat épistolaire, l'interdiction faite aux journaux de faire état des questions religieuses<sup>51</sup>, « ballon d'essai » des protestants pour obtenir, par Narcissa interposée, le droit à une sépulture légale et à des obsèques publiques... Mais pourquoi en février 1787 ?

La réponse se trouve en partie dans les lettres adressées au journal : fouilles faites « dernièrement », ossements retrouvés « depuis peu », « recherches » récentes de « Milord Ca\*\*\* », nous avons relevé ces expressions. Le « *Journal de la Généralité de Montpellier* » avait-il déjà relaté ces faits ? Nous devons préciser que nous manquent les numéros de mai 1786 au 6 janvier 1787<sup>52</sup>. Par ailleurs, plusieurs témoignages

49. *Ibid.*, p. 89. L'Église, la presse en témoigne, participe aux débats touchant aux idées nouvelles ou à sa propre place dans la société et montre une connaissance approfondie des systèmes qui la remettent en question.

50. Sur ces réseaux et leurs activités, voir *Société et culture à Montpellier vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Actes de la journée d'études du 28 mai 1999, réunis par L. Pellicer, *Liame*, n° 4, juillet-décembre 1999. On y trouvera un condensé des recherches d'A.-L. Campels sous le titre « La presse à Montpellier de 1770 à 1790 : un miroir de la société montpelliéraine ? », p. 147 à 157.

51. Par un arrêt du Parlement datant de 1767 (Campels, 1998, p. 112)

52. *Ibid.*, p. 8.

concordent pour dater de 1787 la « découverte » des restes de Narcissa et pour la mettre au crédit d'un résident britannique. Nous regrettons de ne pouvoir citer que de seconde main<sup>53</sup> la lettre que l'Anglais W. Taylor adressa de Montpellier à sa sœur en 1789 et qui fut plus tard publiée à Londres : « *Il n'y a pas plus de deux ans qu'on sait que Narcissa a été enterrée là et voici comment : il y avait ici un gentilhomme anglais qui connaissait le gouverneur de la ville ; désirant savoir ce qui en était, il obtint la permission de faire fouiller le lieu indiqué, et on y retrouva quelques ossements qui, examinés par un chirurgien, furent reconnus comme ayant fait partie d'un corps humain*<sup>54</sup>. » Voici donc notre « *Milord Ca\*\*\** » ? Toutefois un autre gentilhomme, écossais celui-là, Lord Gardenstone, qui voyagea en France en 1787 et publia trois ans plus tard son journal de voyage, peut, d'après d'autres sources, avoir été associé à cette entreprise<sup>55</sup>.

Pourquoi tant d'intérêt pour cette tombe, à la fois ignorée et célèbre ? Écoutons « *M. de\*\*\** » quand, dans sa deuxième lettre (Doc. VII), il s'indigne du scepticisme de « *Jérémie Noctambule* » et autres personnes « *qui doutent de tout* » et pour lesquelles il n'est pas de « *vérité historique* » : « *des étrangers, confidents de l'auteur des nuits, sont venus chercher au Jardin des Plantes la tombe désignée de Narcisse. Ils se sont approchés avec respect de cette tombe agreste. Depuis ce temps (celui, veut-il dire, de la publication des Nuits), elle a été présentée aux voyageurs de toutes les nations comme un monument digne de captiver leurs regards. Les souvenirs les plus cruels, les regrets les plus amers ont honoré cette grotte funèbre qui, depuis des années entières, semble être devenu le ralliement des affections les plus déchirantes (...)* Je pourrais citer des femmes sensibles qui sont venues arroser ce tombeau de leurs larmes. « *Si vous m'aviez accompagné ces jours derniers, dans une promenade solitaire, vous auriez laissé tomber une larme sur les restes de la*

53. Murard, 1967, p. 21. Voir aussi Pierquin de Gembloux (1850, II, p. 6 à 8). Cet auteur situe le séjour de Taylor en 1786, ce qui ferait remonter les investigations à 1784 ; il faudrait alors trouver une explication au regain d'intérêt pour la tombe en 1787. Nous préférons faire confiance à Murard, qui s'appuie sur le livre de W. Thomas (1901), déjà cité supra note 11. De plus, l'allusion de Taylor, qu'on lira plus bas, aux progrès de la tolérance religieuse, semble indiquer que son passage à Montpellier est postérieur à la promulgation de l'édit sur les non-catholiques.

54. Dans *l'Evan Magazine for 1797*, d'après Pierquin de Gembloux. Eugène Thomas (1857, p. 162, note 1) précise que ce texte figure aussi dans *Young's Life, Works* du même Taylor, publié à Londres en 1802.

55. Murard, 1967, p. 21. Nous sommes consciente que des recherches dans la littérature anglaise de voyage du temps seraient indispensables pour un traitement complet de la question.

*pauvre Narcissa* », écrira Taylor à sa sœur<sup>56</sup>. Ces étrangères distinguées, quittant en pleurs le sanctuaire naturel du Jardin des Plantes, touchantes ou ridicules selon que l'on a pour elles les yeux du sensible « *Étranger* » ou du cynique « *Héraclite* » sont bien, elles au moins, une « *vérité historique* ».

À tout lieu de pèlerinage, il faut un guide, pour cautionner la tradition et entretenir l'émotion. À Montpellier, ce sont les jardiniers qui jouent bien volontiers ce rôle. Leur récit est parfaitement au point, émaillé de détails « qui ne s'inventent pas ». Il est fait dans les mêmes termes à Lord Gardenstone, « *sous un ombrage lugubre*<sup>57</sup> », et à Taylor, visitant avec deux amis, « M. J. » et « Mrs W », « *une promenade que l'on appelle le jardin du roi ; nous causâmes avec le jardinier : il nous dit qu'il y a environ quarante-cinq ans, le docteur Young était venu avec sa fille pour sa santé, et qu'il avait l'habitude de se promener tous les jours dans ce jardin ; sans doute voyant qu'elle déclinait graduellement, il y chercha le lieu le plus solitaire où il pût lui donner le dernier témoignage de son affection, en mettant autant que possibles ses restes à l'abri de ces sauvages, dans le cas où ils lui refuseraient une sépulture chrétienne, car à cette époque un Anglais était regardé, en ce pays, comme un "hérétique", un infidèle, un démon. On commence aujourd'hui à se défaire de cette bigoterie et à nous traiter comme des hommes, quoique non chrétiens, je pense.* » Notons au passage la violence du ressentiment du compatriote d'Young, qui contribue à éclairer l'âpreté de la polémique de 1787, mais remarquons aussi l'apaisement relatif apporté par l'évolution des esprits et de la législation. La suite de la lettre nous ramène au mythe et aux sentiments qu'il suscite. Comme les lettres adressées au journal, elle montre que la triste fin de Narcissa est une plaie ouverte, sans cesse entretenue par les récits qu'on en fait et qu'on en écoute. « *Il (le jardinier) nous dit que ce père infortuné obtint du jardinier en second de lui laisser enterrer sa fille. Le docteur Young lui-même lui désigna le lieu le moins fréquenté, et celui-ci creusa la fosse ; puis, à l'heure de minuit, il introduisit le docteur par une entrée particulière : Young portait dans ses bras sa fille chérie, enveloppée dans un linceul ; il la plaça dans la fosse, s'assit et, suivant l'expression de notre guide, « il versa un torrent de larmes ». Celui qui avait aidé le docteur Young à rendre les derniers devoirs à sa fille est mort ; mais le jardinier en chef est encore vivant. Avant la mort du jardinier en second, ils allaient un jour, ensemble, préparer la terre et planter des fleurs à l'endroit où*

---

56. Cité par Pierquin de Gembloux (1850, II, p. 6), à qui nous empruntons aussi le long récit que fait le jardinier à Taylor et à ses compagnons.

57. Murard, 1967, p. 21.

*Narcissa avait été enterrée. Le jardinier en second dit à l'autre jardinier : « Ne creuse pas là car il y a quelques années j'y ai enterré une dame anglaise ». Cette confidence, qui étonna beaucoup le chef jardinier, le mit sur la voie d'éclaircir le fait ».* Taylor poursuit en évoquant la découverte, deux ans auparavant, des ossements reconnus comme des restes humains. On le voit, malgré l'apparente précision du récit, la chronologie reste floue. Quand le jardinier en second est-il mort ? L'auteur du récit est-il le même « chef jardinier » que celui qui a recueilli ces confidences et à quelle date celles-ci eurent-elles lieu ? Furent-elles aussitôt suivies d'investigations ? La liste des questions, pour un esprit rigoureux, serait longue. Mais, telle quelle, l'histoire a assez de consistance pour paraître véridique, surtout à qui ne demande qu'à être convaincu.

Si, grâce à ce témoignage, nous pouvons revivre ce qu'était « une visite au tombeau de Narcissa » dans les derniers temps de l'Ancien Régime, il manque au récit de Taylor ce que notre curiosité, attisée par la controverse de 1787, nous pousse à réclamer : des noms ! Nous en obtiendrons, mais après la Révolution seulement, lorsque la liberté de culte sera un droit acquis. Deux documents nous en apportent. Connus depuis longtemps, cités par nos farouches érudits du XIX<sup>e</sup> siècle, ils méritent d'être revus dans l'optique qui est la nôtre : non dans l'espoir d'y trouver « la vérité sur Narcissa », mais pour ce qu'ils nous apprennent sur la perception montpelliéraine du mythe et sur son utilisation.

Le premier date, pour citer Eugène Thomas, des « premières années » du XIX<sup>e</sup> siècle, peut-être même de 1799, et vient conforter la version la plus couramment admise, celle de l'ensevelissement au Jardin des Plantes. Il s'agit d'un extrait du *Journal des Arts*, signé « A. Artaud ». On s'accorde à l'attribuer à Antoine-François-Marie Artaud (Lyon 1767-Orange 1838), qui deviendra sous l'Empire conservateur du musée de sa ville natale<sup>58</sup>. Intitulé « Le Tombeau de Narcissa », ce texte a attiré

---

58. On peut, pour ce personnage, se reporter à l'article qui lui est consacré dans l'annexe « Notices des correspondants » (p. 281-282) de l'ouvrage d'Isabelle Neto, *Granet et son entourage. Correspondance*, Société de l'Histoire de l'Art Français, Archives de l'Art français, Tome XXXI, Librairie des Arts et Métiers, Éditions Jacques Laget (ici : Neto, 1995). Après des études artistiques, ce protégé de Dechazelles et de Forbin délaissa son métier de fabricant pour celui d'architecte-décorateur. Il voyagea en 1802-1803 en Italie et y contracta le goût de l'archéologie, ce qui l'amena à se constituer un « cabinet d'antiquités ». Auteur de plusieurs publications archéologiques dont, en 1806, une

l'attention de Pierquin de Gembloux et d'E. Thomas, avant d'être plus récemment évoqué par Marcel Barral<sup>59</sup>. L'auteur y raconte que, visitant le Jardin des Plantes avec son « *ami B\*\*\** », il y découvre une sorte de « *grotte* », « *au pied d'une terrasse ombragée de cyprès* », dont le jardinier en chef, un certain Banal, lui conte l'histoire. Il la tient d'un vieillard maintenant décédé, nommé Mercier, qui fut l'aide du premier Banal, son père. Il est hors de doute qu'une famille de ce nom fut longtemps attachée au Jardin des Plantes et l'on sait que Banal père, botaniste compétent, découvrit même « *un curieux phénomène, l'irritabilité des étamines de l'épine-vinette, ou « Barberis vulgaris*<sup>60</sup> ». Artaud, pour sa part, traite Banal fils de « *botaniste recommandable* », ce qui accroît pour lui la crédibilité de son récit. Cette fois-ci, c'est pour déblayer la « *grotte* »

---

étude sur une mosaïque représentant les jeux du cirque récemment découverte à Lyon, il fut vers cette même date nommé conservateur du Musée, puis, en 1812, du Conservatoire des Arts. Il démissionna de cette double charge en 1830 et se retira à Orange. Élu à l'Institut en 1835, il s'était, en 1832, occupé en qualité d'exécuteur testamentaire du legs d'Esprit Calvet à la ville d'Avignon. Il vendit peu avant sa mort sa collection d'antiques à la ville de Lyon. On le confond souvent avec Alexis-François Artaud de Montor (Paris 1772-1849), qui, à partir de 1801, fit une brillante carrière diplomatique en Italie et qui est l'auteur, entre autres écrits, d'une traduction de la *Divine Comédie* (1811-1813) et d'un *Voyage dans les catacombes de Rome* (1810). Pour plus de détails, voir Neto, 1995, p. 282. Pour nous, les liens d'« Artaud de Lyon » comme d'« Artaud de Montor » avec Montpellier restent à établir, et nous n'excluons pas, avant d'avoir pu consulter la bibliographie spécialisée consacrée au second, une erreur des auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle.

59. 1994, p. 190. D'après Pierquin de Gembloux (1850,II, note 2) l'article parut dans le *Journal des Arts, des Sciences et des Lettres* « du 26 juillet 1799 au 15 juillet 1815, en cinquante-quatre volumes in 8°, in 4° et in-folio », Terrebasse prétendant faussement qu'il avait été inséré dans « le *Journal des Arts et de la politique qui ne fut publié qu'en 1815 in-folio* ». Thomas (1857, p. 156-157, note 2) se réfère à une « *Notice* » d'Artaud conservée aux Archives Départementales de l'Hérault (où Pascale André n'a pu la retrouver) : elle y aurait été déposée par « *l'ancien conseiller municipal M. Dupin* » qui la tenait de « *M. Bouché-Doumenecq* », à qui est dédiée la gravure qui illustre l'article. La Bibliothèque Municipale de Montpellier conserve le texte d'Artaud (2 pages, une illustration, sans date), Fonds régional, recueil n° 965, avec d'autres pièces relatives à Narcissa. La gravure, que nous évoquerons plusieurs fois plus loin, mesure 17 x 20,5 cm ; on la trouvera reproduite par Barral, *op. cit.* 1994, p. 191. Celle qui illustre notre texte, probablement détachée du *Journal des Arts*, appartient à une collection privée locale.
60. Murard, 1967, p. 21, après Thomas (1857, p. 157). Voir aussi l'ouvrage de Charles Martins, *Le Jardin des Plantes de Montpellier. Essai historique et descriptif*, Montpellier, Boehm, 1854, ainsi que les publications du professeur Hervé Harant, entre 1953 et 1968, citées dans la bibliographie générale de l'ouvrage collectif de 1994 dont nous donnons la référence complète supra note 3.

encombrée afin d'en faire « *un lieu de délassement* » que les deux jardiniers se mettent au travail. Mais le vieux Mercier laisse échapper « *quelques marques d'émotion* », avant de s'écrier, « *la larme à l'œil* » : « *ce lieu renferme un dépôt bien touchant* » et de s'en expliquer auprès de son compagnon. Nous ne connaissons ce personnage que par le récit qu'Artaud, *via* Banal fils, met dans sa bouche. Écoutons donc « *l'éloquent et poétique vieillard* », comme l'appellera ironiquement Thomas<sup>61</sup>.

« *Il y a plusieurs années qu'une jeune anglaise, d'une santé chancelante, fut amenée ici par son père, pour consulter des médecins ; mais l'air pur de ces climats et le secours des gens de l'art ne purent la guérir ; elle mourut après quelques mois de langueur. Cette fille était de la religion protestante ; on lui refusa la sépulture. Son père, inconsolable, obtint avec peine, et par faveur, un coin dans cet enclos ; encore fallut-il user de précautions ; ce fut pendant la nuit que nous l'introduisîmes dans le Jardin ; cette grotte lui parut convenable pour recevoir cette triste dépouille, et je creusai la fosse. Vous peindrai-je les angoisses de ce père infortuné, tenant sa fille sur ses genoux et dirigeant sur son visage livide les rayons d'une lanterne sourde, ses sanglots étouffés, cet objet inanimé qu'il pressait contre son cœur et... le malheureux s'adressait à moi ; il implorait ma pitié et sollicitait mes consolations par des accents plaintifs. La lune était dans son déclin, et brillait de temps en temps parmi les nuages. La nature entière, dans ces courts intervalles de silence et d'obscurité, semblait finir pour nous. Je reçus enfin la jeune personne dans mes bras, et le malheureux père, en proie à sa douleur, ne vit pas l'instant où la fosse fut recouverte par mes mains<sup>62</sup> ».*

Récit poignant, images pathétiques, effets de lune... Tout cela relève, à coup sûr, de la « *plume élégante de M. Artaud* » (l'expression est de Thomas), mais le fond nous est bien connu et confirme le récit, moins grandiloquent, de Taylor. Ce discours, toujours d'après Artaud, Banal fils peut se targuer d'en avoir auparavant gratifié un personnage d'importance, le comte de Ballainvilliers, nommé en 1786 Intendant du Languedoc en remplacement de Saint-Priest. Aimant à herboriser, l'Intendant fréquentait volontiers le Jardin des Plantes. Banal crut « *piquer sa curiosité par le récit de cette anecdote* » et des propos de Mercier (« *Elle est là, me disait ce brave homme, en frappant du pied ; des larmes*

61. Qui, après Pierquin de Gembloux (185à, II, p. 15), retranscrit intégralement ce récit (1857, p. 157-158).

62. Artaud, p. 1 et 2. Notons les légères variantes avec la version racontée à Taylor, qui désigne explicitement le jardinier en second, c'est-à-dire Mercier, comme le seul « *complice* » d'Young. « *Par faveur* », terme plus vague, peut suggérer une tolérance des autorités.

*sillonnaient ses joues, il n'en put dire davantage »). Ballainvilliers « en parut frappé et sur-le-champ il eut la bonté d'aller chercher une très belle édition des nuits d'Young pour me (c'est toujours Banal qui parle) faire juger de la conformité du frontispice avec cette grotte et ce que je venais de lui raconter. « On n'en peut plus douter, me dit-il, c'est la tombe de Narcissa. Ce lieu devient vénérable pour toute âme sensible ; la douleur éloquente d'un père l'a rendu sacré<sup>63</sup> ».*

Le jeune Intendant (il était né en 1760) avait, certes, du cœur et de l'imagination : le frontispice de Marillier montre, dans un lieu indéterminé, au pied d'une paroi obscure et à la lumière d'une lanterne suspendue à une branche d'arbre mort, le poète tenant contre lui le corps rigide de sa fille, enveloppé dans un linceul. Le visage de Narcissa, de profil, calme et figé, contraste avec les traits crispés et l'expression douloureuse du père, qui semble lui adresser d'ultimes paroles. Rien, ici, qui constitue une « preuve », d'autant que l'édition française des *Nuits* est sans rapport aucun avec Young, décédé quatre ans auparavant. Ce qui compte, c'est qu'Artaud nous donne un nouveau nom, et non des moindres, et qu'il va, rapportant toujours les propos de Banal, établir un lien direct de cause à effet entre cette « découverte » de Ballainvilliers, le bruit qui s'en répandit et l'exhumation des restes ; il va aussi nous indiquer d'autres noms, ceux de Lord et Lady « *Kamelfort* », qui obtinrent la permission de faire creuser une excavation, et celui de « *M. Vigarous* », « *savant chirurgien* », qui jugea que les ossements retrouvés étaient « *ceux d'une jeune fille de quinze à seize ans* », « *restes précieux qui furent, assure-t-on, renfermés dans une urne et placés là-même par les soins de ces respectables Anglais*<sup>64</sup> ».

Est-ce à la suite de cette conversation entre l'Intendant et le jardinier que prit naissance la légende du Jardin des Plantes ? C'est ce que prétendront, au XIX<sup>e</sup> siècle, les partisans de la version « lyonnaise » des faits, qui nieront l'ancienneté de la tradition montpelliéraine. Quant aux ossements retrouvés, s'il y en eut, « *il résulte que les jardiniers obtenaient ces débris des élèves en médecine qui venaient s'exercer au Jardin des Plantes* », écrira Thomas qui n'exclut pas que certains d'entre eux aient été « *les restes d'un pauvre animal, autrefois fidèle gardien du Jardin* ». À la suite de Terrebonne, l'archiviste montpelliérain accuse les employés d'en avoir fait commerce sans scrupules auprès des touristes d'Outre-Manche.

---

63. Passage résumé par Thomas, intégralement reproduit par Pierquin de Gembloux, p. 16.

64. Thomas, citant Artaud (1857, p. 162)

« *Que de dents, que de ruines de filles plus ou moins jeunes furent balancées et échangées contre des pièces d'or<sup>65</sup> !* ». Peu importe ce qu'il en fut. Les origines immédiates de la polémique de 1787 sont maintenant un peu plus compréhensibles. Un Intendant sensible et éclairé (on le trouvera deux ans plus tard parmi les membres de la Loge de l'Urbanité)<sup>66</sup>, qui fait connaître son émotion et son respect pour la douleur du poète et pour la tombe qu'elle a consacrée ; un regain d'intérêt pour le lieu parmi les résidents anglais ; des mesures de faveur pour qu'un étranger de qualité (Lord « *Kamelfort* » ou un autre) puisse faire procéder aux fouilles ; un espoir pour l'élite protestante de faire entendre ses revendications ; le soutien implicite du représentant du pouvoir royal ; peut-être aussi, de sa part, un rappel à la prudence lorsque la polémique s'envenime, ce qui expliquerait le brusque repli des partisans du tombeau... Le texte d'Artaud qui a jusqu'ici surtout frappé par sa qualité émotionnelle et poétique, nous permet, par les précisions qu'il contient, d'imaginer tout cela avec quelque vraisemblance.

Quant au chirurgien « *Vigarous* », qui aurait procédé à l'examen des restes, Pierquin de Gembloux nous apprendra qu'il s'agit du « *grand père* » (du Vigarous actif en son temps, supposons-nous). Dans cette importante dynastie médicale<sup>67</sup>, nous avons le choix entre le professeur François Vigarous et son frère Barthélemy, professeur lui aussi et

65. *Ibid.*, p. 161. M. Barral (1994, p. 190) rapporte qu'« en 1788 le poète montpelliérain Pierre-Jacques Martin de Choisy adressait quelques vers à la comtesse Diane de Polignac « en lui envoyant des dents de Narcissa ».

66. Paris, Bibliothèque Nationale, F M 2 313 ; il est, sur ce document, qualifié d'« *Officier* ». Simon-Charles-Sébastien, comte de Ballainvilliers (1760-1835), ancien conseiller au Parlement de Paris, sera, après avoir émigré, chargé de missions auprès des Princes. Il sera, en 1814, nommé Chancelier de Monsieur et Conseiller d'État ; il se retirera de la vie publique en 1830 (cf. Neto, 1995, p. 284).

67. Voir L. Dulieu, *op. cit.* supra note 1, Tome III, p. 803-804. François Vigarous (1727-1792) fut nommé professeur et régent en 1777. On connaît aussi son fils Joseph (1759-1824), son neveu Joseph-Marie-Joachim (1759-1828), fis de Barthélemy, pour lequel nous ne pouvons mieux faire que de reproduire la notice biographique que lui consacre Eugène Thomas (1836, p. 184) : « *VIGAROUS (Barthelemi), Chirurgien qui a laissé une grande réputation ; il fut successivement premier chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu-St-Éloi, dans sa ville natale, Démonstrateur d'anatomie à la faculté de médecine, Professeur aux Écoles de Chirurgie, membre de la Société royale des sciences, l'un des Chirurgiens en chef du principal hospice civil, et Chirurgien-major de l'hôpital militaire. Ses écrits très estimés ont été publiés après sa mort par son fils, sous le titre d'Œuvres de chirurgie pratique, civile et militaire* », 1812, in 8° ; né 1725, mort 1790. ». Notons qu'Eugène Thomas, qui désigne cet éminent médecin comme son grand-père maternel, n'accorde aucun crédit à la légende du Jardin des Plantes.

chirurgien au collège Saint-Côme, pour lequel nous pencherions. Enfin, le dernier nom fourni par Artaud est celui de « *Bouchet* » : une gravure, que nous décrirons plus bas, illustre en effet son article, conforme au récit de Banal et dédiée « à un Père Malheureux et à la mémoire de Clémentine Bouchet ». Il s'agirait, d'après Thomas, de M. Bouché-Doumencq, « ami de M. Artaud », qui avait « perdu, comme Young, plusieurs enfants en bas âge<sup>68</sup> ».

Comme Young et comme le « Père » qui, en 1787, proposait d'assumer seul l'édification du tombeau de Narcissa ? Résistons à la tentation d'une identification mécanique. Nous ignorons tout de cet homme et de la date de ses deuils. Les acteurs de ce débat n'ont toujours pas de noms pour nous Mais il n'est pas interdit de supposer parmi eux, non seulement des Montpelliérains protestants ou partisans de la tolérance religieuse, mais au moins un Anglais et, qui sait, peut-être un proche de l'Intendant, qui répèterait ses propos : les mots que lui prête Artaud ne sont-ils pas ceux-là mêmes des partisans du monument ?

Nous en saurons un peu plus grâce au second texte que nous souhaitons présenter. Il concerne, lui, la version avancée dans la deuxième lettre au *Journal de la Généralité de Montpellier*, celle de l'inhumation hors de la ville. Il apparaît plus tardivement encore, dans la *Statistique du Département de l'Hérault*, publiée en 1824 par Augustin-François Creuzé de Lesser (1771-1839), préfet à Montpellier depuis 1817. Intéressant personnage, auteur de comédies, de livrets d'opéra, d'un *Voyage en Italie et en Sicile* (1806), collectionneur et ami des arts (avant de quitter Montpellier en 1829, il offrit au Musée Fabre, nouvellement créé, les statues de l'Été et de l'Hiver de Houdon), il avait, grâce à la protection de Lebrun, commencé sa carrière diplomatique en Italie, avant de la poursuivre à Autun, puis en Charente. C'est en milieu protestant qu'il dut recueillir « la tradition suivante qui se présente appuyée des noms les plus respectables ». Ici, le texte reprend presque textuellement celui de la lettre de « l'Abonné » que nous avons plus tard appelé « M. de\*\*\* », pour relater les circonstances de la mort de Narcissa et de son ensevelissement non loin de la Croix du Capitaine. Creuzé de Lesser a donc pu consulter, ou le *Journal de la Généralité de Montpellier* du 24 février 1787, ou une copie manuscrite de cette lettre. Seule différence, et de taille, il nous donne le nom du « négociant distingué de cette ville » à qui Young avait été recommandé, « M. Pierre Aribert », et il ajoute : « ces faits ont été racontés

---

68. Cf. supra, note 59.

par M. Aribert lui-même à M. Tesse qui en a souvent fait le récit à M. le Marquis de Saint-Maurice<sup>69</sup>. »

Nous voici en terrain plus sûr. Pierre Aribert (ou Arribert) n'est pas un mythe. Il appartient à une famille de négociants documentée par les archives et les minutes notariales. L'ami montpelliérain d'Young est peut-être le Pierre Aribert qui épouse en 1746 Jeanne Béchard et passe contrat devant un notaire nommé... Tesses<sup>70</sup>. Deux membres de la même famille, Jean-Gabriel, né en 1746, membre de la Société Royale des Sciences, et Pierre-Laurent, négociant, né en 1755, font partie, dans les années 1770-1780, de la Loge Saint-Jean de la Vraie Humanité. La fille de ce couple épousera en 1778 Jean-Jacques Bazille, négociant, membre d'une célèbre lignée protestante<sup>71</sup>. Il y a des chances, au vu de la date de son mariage, que cet Aribert-là soit déjà décédé en 1787, comme l'indique explicitement la première lettre de « M. de\*\*\* ». Quant à Tesse (ou Tesses), qu'il s'agisse du notaire mentionné ci-dessus ou de l'un de ses parents, ne serait-ce pas lui le vieil ami, « *homme d'esprit et de sens, qui, par l'estime qu'il a inspirée, a bien acquis le droit d'être cru sur parole* » (Doc. II), de qui il tient le récit d'Aribert ? Et qui nous interdit maintenant de supposer que « M. de\*\*\* » est « M. le Marquis de Saint-Maurice »

---

69. *Statistique du Département de l'Hérault*, p. 355. Pierquin de Gembloux reproduira, approuvera et amplifiera ce récit (1850, II, p. 22-24, voir plus bas). Quant à Thomas (p. 159, note 2), il évoquera longuement, mais avec scepticisme, cette version, en insistant sur son invraisemblance, comme sur celle du transfert du corps au Jardin des Plantes.

70. Appelé Pierre dans son contrat de mariage, il sera désigné sous le prénom de François au moment de celui de sa fille (Arch. Munic. Montpellier, GG 195, fol. 150, Sainte-Anne, 28 avril 1778) mais, le nom de sa femme étant le même, on ne peut douter qu'il s'agisse du même personnage. C'est aussi chez le notaire Tesses qu'est conclu le 25 février 1762 le contrat de mariage de Joseph Aribert et de Gabrielle Gilly. Pour les deux Aribert maçons, voir le tableau de leur loge (Paris, Bibliothèque Nationale, F M 2 314) : Pierre-Laurent y figure en 1780, 1782, 1785 ; Jean-Gabriel est initié en 1770 ; il est mentionné comme « *premier surveillant* » en 1777, 1779, 1780-1781 et comme « *maître d'hôtel* » en 1782. En 1777, il a présenté à la Société Royale des Sciences un mémoire intitulé *Réflexions et expériences sur la marche du thermomètre* (Montpellier, Bibliothèque Universitaire, Médecine, H 681, Recueils Poitevin, Tome I, pièce 24). Nous remercions Henri Michel de nous avoir communiqué sa documentation sur les différents membres de cette famille.

71. Voir note précédente. On trouve mention de ce mariage dans l'article du pasteur Paul Romane-Musculus, « Généalogie de la famille Bazille », *Bulletin Historique de la Ville de Montpellier*, n° 8, p. 6, où la mariée est désignée comme Rose-Gabrielle « *Alibert* » ou « *Azibert* », née vers 1753, et le marié qualifié d'« *orfèvre, puis négociant* ».

que nomme Creuzé de Lesser ? Peut-être avons-nous identifié l'un des acteurs de notre polémique et celui dont il cite les propos ?

Que savons-nous de ces personnages ou de leur famille ? Les Tesses, « famille de nouveaux convertis restée fidèle à la Réforme après la Révocation », écrit Henri Michel, ont donné à Montpellier plusieurs négociants et hommes de loi. Anne-Pierre-Jean-Louis pourrait-il être le nôtre ? « Dit, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Tesses père », c'est « un homme mûr au début de la Révolution. C'est alors un avocat vivant de ses revenus<sup>72</sup> ». Membre du bureau de conciliation près du district de Montpellier, puis administrateur du département en l'an IV, il sera, avec tous ses collègues, destitué après le coup d'état de Fructidor « pour avoir été trop faibles à l'égard des troubles royalistes ». Il avait été le premier acquéreur de biens nationaux de département. Il fut l'un des fondateurs de la nouvelle Société libre des Sciences et des Belles Lettres et retrouva ses fonctions politiques et administratives sous le Consulat, avant d'être nommé directeur des contributions directes du département, poste qu'il put transmettre en 1809 à son fils Anne-Pierre-Barthélemy. Il conserva toute sa vie « une notoriété certaine, en particulier au sein de la communauté protestante », étant membre du Consistoire à partir de 1803. Bien représentatif du milieu qui dut soutenir le projet de monument, il nous paraît toutefois trop jeune pour correspondre au « vieil ami » de « M. de\*\*\* », qui doit plutôt être son père, Pierre-David, « avocat aux cours de Montpellier ». Mais il a vécu la polémique de 1787 et son fils, né en 1776, a pu compter parmi les informateurs de Creuzé de Lesser.

Quant à « M. le Marquis de Saint-Maurice », il appartient lui aussi à une famille connue. Descendant de Charles Barbeyrac, médecin, petit-fils d'Antoine de Barbeyrac, qui accèdera à la noblesse en 1702 en raison de sa charge de président-trésorier de France, fils d'Antoine de Barbeyrac, qui fit ériger en marquisat, en 1754, la terre de Saint-Maurice, Charles-Marie est né à Montpellier en 1754. S'il était bien le mystérieux « M. de\*\*\* », il aurait donc eu trente-trois ans en 1787. Ce riche propriétaire sera élu en 1789 député de la noblesse de la sénéchaussée de Montpellier aux États Généraux, mais refusera de se joindre au Tiers État et reviendra bien vite au pays. Homme de l'Ancien Régime attaché à ses convictions, il n'acceptera ni l'abolition de la noblesse ni le refus de reconnaître le catholicisme comme religion d'État. C'est bien ce qui nous

---

72. Henri Michel in *Grands notables du Premier Empire*, Éditions du C.N.R.S., Paris, 1980, Tome 5, « Hérault », p. 156-157. C'est aussi à cette notice que nous empruntons les autres citations de ce paragraphe.

retient de l'identifier à « M. de\*\*\* », que tout semble désigner comme protestant. Après avoir connu quelques problèmes pendant la Révolution, ce fidèle monarchiste se tiendra à l'écart de la vie publique sous l'Empire, avant de retrouver quelque activité au retour des Bourbon. Il sera nommé membre du Conseil Général de l'Hérault par ordonnance royale en 1816 mais, déjà âgé (il mourra en 1834), il demeurera dès lors le plus souvent sur ses terres. Nous pouvons affirmer que le préfet Creuzé de Lesser l'a personnellement connu : le 26 avril 1825, dans un rapport confidentiel au Ministre de l'Intérieur où il le propose pour la Légion d'Honneur, il le définira comme « un défenseur de la cause de la monarchie », soulignera qu'il « jouit d'une considération et d'une estime universelles », avant de conclure que le marquis est « le chef d'une de ces familles nobles qui par leur politesse font aimer la noblesse<sup>73</sup> ». Qu'il ait ou non pris part au débat, il est de ceux qui en ont suivi le déroulement et en ont, sans aucun doute, connu certains acteurs...

En 1850, dans sa deuxième publication, Pierquin de Gembloux, accumulant témoignages et arguments, rappellera le texte de Creuzé de Lesser et ajoutera en note, après le nom de Tesses, « dont le fils me l'a rapporté souvent, ainsi que M. Poitevin, ancien officier du génie, propriétaire d'une campagne voisine du lieu de cette sépulture et qui le tenait aussi de son père<sup>74</sup> ». « Reçu docteur en 1821<sup>75</sup> », comme il le rappelle lui-même, Pierquin de Gembloux a effectivement pu connaître « Tesses fils » (ou « petit-fils », Anne-Pierre-Barthélemy). Et il nous donne le nom d'une autre dynastie protestante de la ville, les Poitevin. Celui dont il cite le témoignage n'est sans doute pas Jean-Etienne-Casimir (Montpellier 1772-Metz 1839), général de brigade, baron d'Empire, grand officier de la Légion d'Honneur, nommé vicomte de Maureillan en 1823, après une carrière militaire exemplaire et prestigieuse, entamée dès 1792 dans la Garde Nationale à Montpellier<sup>76</sup>. Il s'agit plutôt de l'un de ses cousins,

---

73. Archives Nationales, F 1 d III 14 1. Nous remercions Henri Michel pour tous ses précieux renseignements sur cette famille, originaire de Provence, dont la noblesse récente suscita quelques commentaires acerbes. Le marquis avait un frère cadet, Jean-Joseph, chevalier de Saint-Maurice (1756-1834), qui fut en 1782 écuyer de la duchesse d'Artois et, en 1786, représentant de la noblesse pour la baronnie de Tornac aux États du Languedoc. Il fut arrêté en l'an II, libéré en l'an III. Son frère le marquis avait été, le 24 nivôse an II, inscrit sur la liste des émigrés, pour en être rayé le 2 ventôse par arrêté du département.

74. 1850, II, p. 23, note 5.

75. *Ibid.*, p. 18.

76. Henri Michel, *op. cit.*, p. 149-150.

peut-être César, fils de Jean-Antoine de Poitevin (1747-1814<sup>77</sup>). Cette famille appartient en tout cas, comme l'écrit Henri Michel, « à l'élite intellectuelle du milieu protestant montpelliérain à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle » et « a fourni plusieurs membres à la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier ». Riches (et très fortement imposés), cultivés, alliés aux meilleures familles, les Poitevin peuvent fort bien trouver leur place dans le paysage social qui se dessine « autour du tombeau de Narcissa ». Nous retrouverons l'un d'eux, Jacques-Alexis Poitevin de Mézouls, dans notre évocation du milieu artistique local vers 1793.

Pierquin de Gembloux ira plus loin encore dans les précisions qu'il nous donne. Soutenant la thèse de l'inhumation *extra-muros*, avant le transfert au Jardin des Plantes<sup>78</sup>, il donne le nom du lieu, le « *champ Bordier* », à « *Monteils* ». Avant cela, la jeune fille a été logée et soignée dans la maison d'Aribert, dont il nous donne l'adresse, au cœur de la vieille ville<sup>79</sup>. Il nous dit même les noms des médecins dont l'art a été impuissant à la guérir, un catholique, Antoine Fizes, et deux protestants, Jean Fabre et Antoine Tandon<sup>80</sup>. Il va aussi décrire le parcours nocturne du convoi funèbre, avec des précisions dont Eugène Thomas n'aura aucun mal à démontrer l'in vraisemblance<sup>81</sup>.

77. Anne Blanchard, *Dictionnaire des ingénieurs militaires (1691-1791)*, Montpellier, 1981, p. 602, notice sur Jean-Antoine de Poitevin, « *écuyer, seigneur du Bousquet* », père de « *deux fils officiers dont : César, né à Besançon, chef de bataillon du génie, époux (1814) de Marie-Pauline-Sophie de Paschal de Saint-Juery...* »

78. Du fait d'Young lui-même, dit-il, qui craignit que la tombe ne fût trop facilement profanée dans un lieu non protégé.

79. Voir notre annexe « Les lieux » pour la localisation des noms retenus par la tradition protestante.

80. Voir Dulieu, *op. cit.*, Tome III, 2<sup>e</sup> partie, p. 761-762. Le professeur Antoine Fizes (1689-1765) fut célèbre et apprécié par les grands personnages de son temps, au point d'être appelé à Paris comme médecin du duc d'Orléans. Il avait été chargé par l'intendant Lamoignon de Basville d'organiser la défense du Languedoc contre les épidémies. Il est également connu pour avoir soigné Rousseau pendant son séjour à Montpellier. Nous avons, dans le même ouvrage, trouvé plusieurs Fabre reçus docteurs à Montpellier (p. 894) : pourraient correspondre Jean Fabre, de Carcassonne, docteur en 1694, et surtout Jean Fabre, de Montpellier, docteur en 1691. Antoine Tandon (1717-1806) est plus connu : reçu docteur en 1741, il réalisa des expériences sur les mouvements du cœur, étudia les épidémies, et refusa une place à la cour de Frédéric II (*ibid.*, p. 999)

81. « *Le funèbre cortège (...) parvint sans encombre à la porte St-Guilhem, alors debout, que l'on franchit après avoir payé le gardien, prévenu d'avance, et lui avoir exhibé le laissez-passer signé par Gilbert de Massilian, juge-mage, contre-signé par le greffier, et revêtu du petit-scel de la généralité et sénéchaussée de Montpellier. Le cortège funèbre prit ensuite la rue des grenadiers, tirant son nom des arbustes qui la bordent* » (1851, p. 40-41). Thomas objectera que

L'obstination quasiment fanatique de Pierquin de Gembloux, sans doute imputable en partie à ses convictions religieuses<sup>82</sup>, a tout fait pour discréditer les deux versions montpelliéraines de l'histoire, celle du Jardin des Plantes et celle du champ solitaire, la thèse « Mercier-Banal » et la thèse « Tesses-Aribert », si harmonieusement réconciliées par nos hommes « éclairés et sensibles » de 1787. Et nous, qui croirons-nous, du vieux garçon jardinier ou du vieil homme de loi ? Tous les deux ? Ou ni l'un ni l'autre, comme la raison nous y invite ? Peu importe. La vérité, ici, est d'ordre affectif et moral. Les protestants de Montpellier ont gardé le souvenir, l'empreinte, notre temps dirait « le traumatisme » de funérailles nocturnes, furtives, quasi-clandestines. Peut-être celles d'une jeune fille étrangère, de l'enfant d'un ministre anglican, ont-elle particulièrement ému un Aribert ou tout autre de ses coreligionnaires ? Peut-être un petit « Poitevin » a-t-il été averti de respecter tel coin de champ, que rien autrement ne signalait à son attention ? Et, même si la légende du Jardin des Plantes n'a été qu'une invention « touristique » et lucrative, n'était-il pas fort sage, pour les partisans du tombeau, d'y adhérer, le lieu étant propre, en cristallisant les émotions, à emporter les convictions ? Car ce n'est pas tant de sentiments que de droits que nous parlent nos « hommes de 1787 » et nous espérons, en essayant de les situer dans la société montpelliéraine, avoir pu éclairer le sens de leur démarche.

Point de monument, donc, au Jardin des Plantes. L'urne où Lord et Lady « Kamelfort » ont recueilli les ossements retrouvés (à supposer qu'ossements et urne il y ait eu !), cette « urne cinéraire » qu'évoque le « *Prospectus* » du 17 février 1787 a, selon Banal, été enterrée sur place, sous l'arche qu'Artaud appelle improprement une « grotte ». Rien ne

---

son adversaire ne peut pas produire le document dont il parle, que le « petit-scel » en question n'a jamais existé, que la « rue des Grenadiers » ne portait pas ce nom au XVIII<sup>e</sup> siècle, etc.

82. Si Thomas traite avec un certain détachement la question religieuse, regrettant seulement « *la sévérité dans les opinions* » qui régnait au temps d'Young, Pierquin rappelle que ces temps « *étaient voisins des dragonnades, des procès de Montbailly, Sirven, Calas, etc...* » et qualifie Montpellier de « *localité placée entre le feu des albigeois et celui des camisards* ». À Lyon, ville selon lui plus tolérante, à cause de la proximité de la Suisse, il n'aurait pas fallu tant de précautions pour enterrer « *une jeune personne appartenant à la religion réformée, dans un cimetière exclusivement destiné à ces sépultures* ». C'est bien ce qui fut fait pour Elizabeth Temple, mais que Pierquin de Gembloux refuse d'admettre pour « Narcissa » !

signale l'emplacement et l'érudit lyonnais s'en émeut : « *regrettant que rien n'indiquât le tombeau de Narcissa, je gravai ces mots sur une pierre de la grotte, pour lui servir d'épithaphe : INTER FLORES NARCISSA RELUCET*<sup>83</sup>. » Les sceptiques auront beau jeu de souligner que personne n'a jamais vu cette inscription...

Tel quel, le lieu reste célèbre. L'allée qui y conduit est nommée « *allée d'Young* », comme en témoigne un procès-verbal d'inspection du 1<sup>er</sup> ventôse an III<sup>84</sup>. En 1803 Charles de Belleval, en 1811 Millin mentionnent le lieu, tout en exprimant leurs réserves. Pour le premier, la jeune fille a dû, grâce à des complicités, recevoir une sépulture en terre sainte et ce n'est pas au Jardin des Plantes qu'il faut la chercher<sup>85</sup>. Le second juge la tradition « *romanesque* », mais nous informera que « *le célèbre tragédien Talma et sa femme, durant leur séjour à Montpellier, ont proposé et ouvert une souscription pour élever un monument modeste à Narcissa : ils y ont généreusement contribué, mais leur zèle n'a point eu d'imitateurs*<sup>86</sup> ». Murard, sans citer ses sources, donne plus de détails encore : « *Talma, qui était venu à Montpellier en compagnie de Melle Vanhover, à l'occasion d'une représentation théâtrale, en 1811, vint pendant la nuit sur le tombeau, à la lueur d'une lanterne, déclamer des vers d'Ossian et un passage de Nuits. Il proposa d'ériger un monument sur lequel on plaça l'inscription : Placandis Narcissae manibus, qu'avait composée le docteur Prunelle, professeur à l'Université et que grava de Candolle* ». Talma semble, en réalité, n'avoir fait qu'un bref séjour à Montpellier à la fin de 1817, pour trois représentations données les 18, 19 et 20 décembre<sup>87</sup>. Nous laissons donc au

83. « *Parmi les fleurs resplendit Narcissa* », Artaud, p. 2. Cité par Pierquin de Gembloux (1850, II, p. 16-17), et, avec ironie, par Thomas (1857, p. 162).

84. Arch. Dép. Hérault, L 3842. « *De là, étant descendus dans l'arrière-jardin dit l'allée d'Young...* ». Voir plus loin notre historique du site.

85. Ch. de Belleval, 1803, cité par Pierquin de Gembloux, 1850, II, p. 8-10. C'est aussi la version des faits que suggèrera Creuzé de Lesser (1824, p. 355). Elle expliquerait mieux l'expression « *pieux sacrilège* » employée par le poète.

86. A-L. Millin, *Voyage dans les départements du Midi de la France*, Paris, Imprimerie Impériale, 1811, Tome IV, p. 307, cité par Pierquin de Gembloux (1850, II, p. 12-13)

87. Pierre Jourda, *Le théâtre à Montpellier, 1755-1851*, édité par Michel Bideaux, Voltaire Foundation, Oxford, 2001, p. 115, 130, 178. Pour cette affirmation, Murard (1967, p. 22) s'appuie sur des publications du XIX<sup>e</sup> siècle sur le Jardin des Plantes, comme l'ouvrage de Charles Martins, déjà cité supra, note 60. Pour les savants évoqués, voir par exemple Hervé Harant, *Le Jardin des Plantes de Montpellier*, en collaboration avec Dominique Jarry, Montpellier, Imprimerie Universitaire, 1968, ou l'ouvrage collectif de 1994 auquel nous nous sommes plusieurs fois référée (notes 3 et 30). Le célèbre botaniste Auguste-Pyrame de Candolle, successeur d'Auguste Broussonet, assura la direction du Jardin des Plantes de 1807 à 1816. On lui doit d'importants aménage-

docteur Murard et à ses sources anciennes la responsabilité de ce récit, à la chronologie plutôt vague, qu'il poursuit en évoquant un « *cénotaphe* » érigé en 1818 sur l'initiative des professeurs de médecine. Selon lui, la plaque, égarée, fut retrouvée en 1819, à l'occasion d'une visite du duc de Gloucester, et enfin posée à l'emplacement qu'elle occupe encore de nos jours. D'après Pierquin de Gembloux, elle fut « *journellement couverte d'inscriptions* », dont certaines prolongeaient la polémique religieuse<sup>88</sup>. Mais nous n'allons pas poursuivre dans cette voie, pas plus que nous n'allons, comme Pierquin et Thomas, invoquer, pour ou contre la légende du Jardin, les témoignages des plus éminents médecins de la Faculté. Notons seulement, pour l'anecdote, que, d'après le premier de ces auteurs, le célèbre botaniste Gouan qui, en 1762, dans son *Hortus Regius Monspelienis*, ne parlait pas de Narcissa, « avoua » en 1821, peu avant sa mort, à son élève Roubieu, qu'il savait, par Banal, toute la vérité<sup>89</sup>...

Quoiqu'il en soit, après la Révolution, la perception du mythe se modifie. L'épithète d'Artaud, qu'elle ait ou non existé, se veut un simple hommage à la jeune fille, à la beauté fauchée dans sa fleur : ce fervent catholique royaliste<sup>90</sup> ne fait qu'effleurer le problème religieux. L'aspect touchant de l'épisode a pris le pas sur son sens politique. Narcissa est

---

ments : canaux d'arrosage, serre chaude, École forestière, vaste École botanique. Son successeur officieux fut son élève Dunal, de 1816 à 1819. Prunelle, lui, fut destitué précisément en 1819, les étudiants en médecine ayant conspué la pièce *Le nouveau devin de village*, œuvre du préfet Creuzé de Lesser.

88. 1850, II, p. 20-21.

89. *Ibid.*, p. 18. Le botaniste A. Gouan (1733-1821) s'occupa, avec le titre de « *démonstrateur* », du Jardin de 1772 à 1792, date de la dissolution de l'École de Médecine. Le 19 floréal an II, il fut nommé par le Conseil du district de Montpellier « *commissaire à l'effet de constater l'état du jardin de botanique* ». Voir son rapport in Marie-Françoise Rouquette, « Le Jardin Royal de Montpellier sous l'Ancien Régime », *Bulletin Historique de la Ville de Montpellier*, n° 18, mars, 1994, p. 28-57. Nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui voudraient en savoir plus sur l'« énigme Narcissa » à l'article de Jean Murard, plusieurs fois cité, très documenté et dérivé en grande partie de l'ouvrage de W. Thomas sur Young (1901). Quoique partisan de la thèse lyonnaise, le docteur Murard relève certains faits troublants, ainsi la disparition des registres paroissiaux de Welwyn qui auraient pu contenir l'acte de baptême d'une fille naturelle d'Young (qui, bien sûr, serait « Narcissa »), ou encore le fait que « *déjà, de son vivant, Young, interrogé à diverses reprises, en particulier par son traducteur allemand J. A. Ebert, sur l'identité de Narcissa, décédée en France, s'était toujours dérobé, refusant curieusement de faire une réponse précise, ce qui avait beaucoup surpris. Il en fut de même envers plusieurs de ses amis* ».

90. Il avait participé en 1793 au siège de Lyon, du côté des insurgés (Néto, 1995, p. 281).

devenue une héroïne « romantique » qui va, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, inspirer de œuvres lyriques<sup>91</sup>. Inspira-t-elle aussi les peintres ?

#### IV

On pourrait croire, au vu de l'extrême célébrité des *Nuits*, que l'histoire de la jeune Anglaise aurait attiré les artistes autant que le fera, après 1801, le triste destin d'Atala<sup>92</sup>. Il n'en est rien, en France du moins, et ce n'est pas le moindre intérêt du dessin que nous avons présenté au début de cette étude.

Rare, le thème, de plus, apparaît tard. Au Salon parisien de 1806, l'obscur Gadbois<sup>93</sup> expose, sous le numéro 209, une œuvre non réparue à ce jour, ainsi décrite par le livret : « *Paysage à la gouache, représentant une soirée d'Young. Il montre à sa fille un groupe d'Œdipe et Antigone, et semble lui dire : Chérissons-nous comme ils s'aimaient* ». Voici donc le poète et son enfant assimilés au couple père-fille le plus célèbre et le plus malheureux de tous les temps, dont l'errance fut un des thèmes favoris de la peinture française néo-classique, non sans quelques arrière-pensées politiques peut-être : les réprouvés de la tragédie grecque n'évoquent-ils pas les émigrés chassés de leur patrie<sup>94</sup> ? Young et sa fille sont-ils des réprouvés

- 
91. Leur étude serait évidemment indispensable pour un traitement exhaustif du sujet. Nous signalons que la Bibliothèque Municipale de Montpellier conserve *Young à Montpellier, scène lyrique*, par G. Barouche, musique « du citoyen Fournier », Montpellier, Tournel, an V (1797) et *Young et Narcisse, élégie avec notes et anecdotes*, de Paccard, Paris, 1818 (Fonds languedocien, n° 971 et n° 972). Citons aussi *Le jardin des Plantes de Montpellier, poème avec notes biographiques*, par E. Thomassy et D. Leprince, Montpellier, Boehm, 1839 et *Narcissa, nouvelle poétique*, par le poète et collectionneur nîmois Jules Canonge, 1841 (n° 961 et n° 965). Il nous faut aussi mentionner, après Monglond (*op. cit.*, p. 152), « La Nuit, imitation de l'anglais », de Notaris, publiée dans *l'Almanach des Muses* en l'an III.
92. La célébrité de l'Atala portée au tombeau de Girodet (1808, Louvre) a éclipsé les autres interprétations picturales du roman de Chateaubriand, sur lesquelles on peut consulter l'article de David Wakefield, « Chateaubriand's Atala as a Source of Inspiration in Nineteenth-Century Art », *The Burlington Magazine*, janvier 1978, p. 13 sqq. Le Musée Fabre conserve une naïve *Mort d'Atala* du peintre local Jacques Bestieu, que nous n'allons pas tarder à évoquer.
93. Demeurant « rue des Fossés — M. le Prince, n° 10 ». À part cette information fournie par le livret du Salon, nous savons seulement de cet artiste qu'il mourut en 1826 après avoir exposé des paysages de 1791 à 1812.
94. Voir, pour cette interprétation du thème, l'article de J. H. Rubin, « Œdipus, Antigone and Exiles in Post-Revolutionary French Painting », *The Art Quarterly*, vol. XXXVI, n° 3, 1973, p. 141-171.

d'une autre sorte, pour Gadbois, ou simplement l'incarnation de l'amour paternel et filial ? Les querelles religieuses sont apaisées, en ce début de siècle, et nous ne pensons pas qu'il faille pousser aussi loin l'interprétation.

C'est aussi sûrement la seule charge émotionnelle de l'histoire qui a poussé, deux ans plus tôt, Pierre-Auguste Vafflard à traiter le sujet des funérailles dans un grand tableau conservé au musée d'Angoulême, qui constitue, à notre connaissance, un cas unique<sup>95</sup> (Ill. 7). Sur un fond de paysage nocturne et désolé (un champ à la lisière d'un bois où apparaît, curieusement, un sapin), Young s'avance, serrant contre lui un corps drapé dans un linceul, d'une rigidité cadavérique absolue, depuis la pointe des pieds jusqu'au bras tendu posé sur l'épaule du poète. Seul le visage à-demi dans l'ombre de Narcissa, son long cou, ses belles boucles blondes, conservent un peu de souplesse et de grâce. Une bêche, maladroitement tenue par le père, souligne la raideur des formes, manifestement inspirée du frontispice de Marillier. Les grandes dimensions du tableau (2,42 x 1,94 m), le clair-obscur accentué, le coloris unifié bleu-verdâtre contribuent à l'étrangeté macabre et à la présence hallucinante de la scène. Le livret du Salon de 1804 en donne l'explication en des termes que nous connaissons bien : « *Young tenant sa fille morte dans ses bras, s'écrie dans sa douleur amère : "O zèle barbare et haï d'un dieu bienfaisant : ces hommes impitoyables ont refusé de répandre une poussière sur une poussière". Young. 4<sup>o</sup> nuit* ». Vafflard ne semble pourtant pas avoir été protestant, lui qui traita des sujets d'inspiration « troubadour » (*Mort de du Guesclin*, 1806, Rennes ; *Mort de saint Louis*, 1819, pour la chapelle de Dreux, *Henri IV à Notre-Dame*, 1819 aussi, Pau...). Notons, sans en tirer de conclusion, que le poète est seul, qu'il va faire lui-même office de fossoyeur et qu'il transporte sa fille en un lieu désert. Sans doute n'est-ce là qu'une interprétation personnelle du sujet, visant à en accentuer l'aspect sinistre. Tel quel, le tableau suscita des critiques sévères. On jugea le sujet par trop lugubre et ingrat. Le célèbre Landon trouva peu naturel l'effet de lune et un anonyme, « *Séraphin* », composa, sur un air connu, une satire peu charitable : « *Au clair de la lune / Les objets sont*

---

95. Ce tableau figura en 1974-1975 à la grande rétrospective *De David à Delacroix* (Paris, Grand Palais, puis The Detroit Institute of Arts et The Metropolitan Museum, New York, sous le titre *French Painting 1774-1830, The Age of Revolution*) exposition qui marqua le début d'un réel intérêt pour la peinture néo-classique. Voir la notice de l'artiste et celle de l'œuvre, par Jean Lacambre, p. 632-634.

*bleus / Plaignons l'infortune / De ce malheureux*<sup>96</sup>... » Le traitement de la scène avait au moins le mérite de l'originalité.

Celle de la médiocre gravure anonyme qui illustre l'article d'Artaud (Ill. 6) est de donner une grande place au paysage, en évoquant de façon assez réaliste le Jardin des Plantes de Montpellier. Devant l'arche, à la lueur d'une lampe à huile à laquelle répond la clarté de la lune, est étendue, à même le sol, la forme blanche et rigide du corps de la jeune fille. Le jardinier, la pioche brandie, creuse énergiquement la tombe. Young, assis à droite, médite, le front dans sa main. Nous ne connaissons pas d'autre représentation de la scène.

Deux des plus importants élèves de David traitèrent pourtant le sujet, sans que toutes leurs œuvres soient parvenues jusqu'à nous : Anne-Louis Girodet-Trioson (1767-1824), si l'on en croit la mention d'un dessin à la vente de son atelier après son décès, et Antoine-Jean Gros (1771-1835) qui, d'après ses biographes du XIX<sup>e</sup> siècle, exécuta un tableau sur ce thème, pour lequel nous restent des dessins préparatoires. Mais qu'en est-il de notre dessin ? Par qui, quand, et dans quel contexte fut-il conçu ?

Il fait partie d'un groupe d'œuvres dont les recherches d'Alain Chevalier, succédant à celles que nous menons et dirigeons à Montpellier et les complétant, ont permis de retracer le cheminement. Il apparut en 1984 à Montpellier sur le marché de l'art et des antiquités dans un lot, aussitôt dispersé, de dessins anonymes d'époque néo-classique dont plusieurs portaient (ce qui n'est pas son cas) le cachet de Jean de Vichet, collectionneur montpelliérain actif à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>97</sup>. La même année, le 16 novembre, passait en vente à Paris<sup>98</sup> la part de la

96. « *Las ! sa fille est morte / Ce n'est pas un jeu / Ouvrez-lui la porte / Pour l'amour de Dieu* », Anonyme, *Les tableaux chez Séraphin*, an XIII (1804), cité, comme la critique de Landon, par Lacambre, voir supra.

97. Lugt 1549 (F. Lugt, *Marques de collections, dessins et estampes*, Amsterdam, 1921). Jean de Vichet est né en 1885. Il commença à collectionner vers 1905, mais dut aussi hériter d'un fonds familial, ainsi qu'il ressort de notre analyse. Il possédait également un herbier, acquis en 1975 par l'Institut Botanique de Montpellier, qui a fait l'objet d'une publication en 1976 dans *Naturalia monspeliensis*. Nous devons ces renseignements à Alain Chevalier, que nous remercions de nous avoir communiqué le manuscrit de son article « Montpellier 1793 : deux carnets de dessins », à paraître dans les *Mélanges en l'honneur de Marie-Félicie Pérez* que prépare l'Institut d'Art de l'Université Lyon II — Lumière.

98. Étude Couturier-Nicolay, vendredi 16 novembre 1984, n° 150 à 218. C'est le catalogue de cette vente qui précise que Vichet « commença à collectionner en 1905, à Montpellier ».

collection qui avait sans doute le plus de prix aux yeux des experts : cent-soixante-huit dessins d'époques et d'écoles très diverses, possédant généralement une attribution, parfois annotés de la main de leur ancien propriétaire. On y relève quelques dates d'acquisition, quelques noms de vendeurs, quelques indications de provenance intéressantes : ainsi, dans six cas, la mention d'une appartenance antérieure à la collection de Xavier Atger, « *qui donna une importante collection de dessins à la faculté de médecine de Montpellier en 1830*<sup>99</sup> ». Les donations d'Atger, en fait, s'échelonnèrent de 1823 à 1831, mais c'est en 1830 que fut publié le catalogue de sa collection, par ses soins et ceux du bibliothécaire-adjoint Henri Kühnoltz-Lordat, ancien possesseur, par ailleurs, de l'un des dessins annotés de Vichet, un *Héliodore chassé du Temple* de l'atelier de Solimena<sup>100</sup>. Quant à l'aïeul du collectionneur, Alexandre-Bruno de Vichet, on sait qu'il fut le compagnon de voyage d'Atger en Italie en 1792-1793<sup>101</sup>. À petites touches commence à se dessiner le milieu d'origine de la collection Vichet, et son contenu va permettre d'évoquer quelques autres figures.

À la vente parisienne figuraient aussi quelques dessins anonymes dits « *d'époque néo-classique*<sup>102</sup> ». Mais la plupart des dessins de cette période suivirent d'autres chemins. Certains, nous l'avons dit, furent vendus à Montpellier, où nous pouvons à ce jour en localiser une demi-douzaine. Ils purent, avant dispersion, être étudiés par Melle Dominique Larédo qui travaillait alors, sous notre direction, à reconstituer la carrière de deux artistes bien oubliés, Jacques Moulinier (1757-1828) et Jérôme-René Demoulin (1758-1799). C'est à ce dernier qu'elle attribua trente-sept de ces dessins (des paysages et des vues d'architecture), qui vinrent s'ajouter à un important ensemble de dessins et d'aquarelles anonymes

---

99. Il s'agit des n° 173 (*Projet pour un dessus de clavecin*, école française, époque Régence), 186 (deux paysages de Claude Mellan, 1598-1688), 196 (un dessin néo-classique, sujet non précisé), 200 (un *Homme assis*, de Charles Parrocel, 1688-1752) et 205 (*L'Abondance, la Sagesse et la Justice*, attribué à Pierre Subleyras, 1699-1749). L'annotation que nous citons dans le texte est celle que Vichet a apposée sur ces dessins.

100. N° 203, correspond à un tableau conservé au Louvre.

101. Pour la biographie d'Atger, voir l'article de Béatrice de Parseval, « Le collectionneur montpelliérain François-Xavier Atger, 1758-1833 », *Bulletin Historique de la Ville de Montpellier*, n° 8, 1987, p. 11 à 23. Pour sa collection, se reporter aux publications de Christiane et Pierre Nicq, *Petits et grands maîtres du Musée Atger*, 1996 et 1998, Bibliothèque Universitaire de Montpellier.

102. N° 194 à 197, 214, 215, et peut-être quelques autres, à la désignation très vague.

du Musée Fabre qu'elle rendit à Demoulin<sup>103</sup>. Ces œuvres, jusque là associées à la collection du peintre François-Xavier Fabre (1766-1837) dont la donation, en 1825, fut à l'origine du musée, appartiennent en réalité au fonds le plus ancien des collections municipales, celui du premier « Muséum » du département de l'Hérault, puisqu'elles furent achetées en août 1799 par le peintre Bestieu, alors conservateur, à Antoine Demoulin, frère et héritier de l'artiste tragiquement décédé en Sicile, pour la classe de paysage de l'École Centrale<sup>104</sup>.

Sur les cent-quinze dessins acquis alors par Bestieu, Dominique Larédo pensa en avoir retrouvé cent-quatre. Demoulin, qui jusque là n'avait échappé à l'oubli que grâce à la Colonne de la Liberté qu'il éleva sur l'Esplanade entre 1791 et 1795<sup>105</sup>, retrouvait une personnalité artistique. Ce fils de maître-ferronnier fut, sans doute grâce au mécénat de la Société des Beaux-Arts fondée en 1779<sup>106</sup>, élève à Paris du célèbre architecte et dessinateur Clérisseau. À une date encore indéterminée, mais antérieure à 1790, il séjourna à Rome, d'où il ramena sûrement la plupart des dessins qui nous sont parvenus. Sa vision est à la fois celle d'un paysagiste et celle d'un architecte : il s'intéresse aux ruines et, en règle générale, à tous les édifices, qu'ils soient antiques, médiévaux ou renaissants ; ses compositions sont rigoureuses, les formes simplifiées

103. Dominique Larédo, *Deux paysagistes montpelliérains de l'époque néo-classique, Jacques Moulinier (1757-1828) et Jérôme-René Demoulin (1758-1799)*, mémoire de Maîtrise, Université Paul-Valéry — Montpellier III, 1984. Une petite exposition avec catalogue a été consacrée à Demoulin par le Musée Fabre en 1987. L'artiste périt à Augusta, au retour de l'expédition d'Égypte, dans une rixe avec des Siciliens anti-français.

104. Arch. Dép. Hérault, L 2488. Lettre de Bestieu au Président de l'Administration centrale de l'Hérault, Montpellier, 3 fructidor an VII : « pour le paysage une occasion unique s'est présentée par la mort du citoyen René Demoulin architecte. Le Citoyen son frère m'a fait choisir dans ses portefeuilles cent quinze dessins originaux dessinés ou coloriés au pinceau faits par feu Demoulin ou d'autres artistes à raison de 40 sous pièce ». Sur Bestieu, successivement directeur de l'École de la Société des Beaux-Arts, de l'enseignement artistique à l'École Centrale, conservateur officieux, puis officiel des premières collections municipales, voir Barbara Alex, « Jacques Bestieu (1754-1842), un peintre montpelliérain et son temps », dans les Actes de la journée d'études citée supra, note 50, *Liame*, n° 4, p. 125-145.

105. Haute de 22,43 mètres, élevée sous les auspices de la Société des Amis de la Constitution et de l'Égalité et financée par souscription, elle fut abattue à la Restauration, malgré les protestations d'Antoine Demoulin.

106. Sur cette institution, qui joua un rôle capital dans l'enseignement et la vie artistique à Montpellier à la fin de l'Ancien Régime, voir, après l'article pionnier d'Henri Stein (*Archives de l'Art Français*, 1913), celui de Fabien Nicolas, « Un exemple de la vie artistique en province à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : la Société des Beaux-Arts de Montpellier (1779-1787) », in *Liame*, n° 4, p. 21-33.

sont souvent traitées par de larges aplats de lavis ; il sait rendre l'atmosphère des sites qu'il observe par le jeu, toujours léger, de l'encre grise ou sépia plus ou moins diluée, et montre une remarquable maîtrise des « réserves », ou parties de la feuille laissées vierges. Tout cela donne aux dessins de Demoulin une originalité bien marquée, et en même temps en accord avec les recherches, contemporaines, d'artistes comme David, Drouais ou Gauffier<sup>107</sup>, attirés par l'étude du paysage d'après nature. Une étroite parenté unit la plupart des dessins « Vichet » et ceux du Musée Fabre, justifiant ainsi l'attribution et parlant en faveur d'une origine commune. Mais le style sobre et synthétique de Demoulin ne se retrouve pas dans la facture soignée, méticuleuse même, dans les contrastes lumineux appuyés et assez sophistiqués des *Funérailles de Narcissa*, et nous dûmes nous résigner à laisser ce dessin anonyme. Il était toutefois évident que son auteur avait des liens avec Montpellier et, sans doute, avec le cercle des artistes acquis à la Révolution, tels que Bestieu, les frères Demoulin, ou encore Jacques Moulinier.

Le nom de ce dernier avait survécu grâce à sa participation à un autre des grands projets architecturaux de la Révolution à Montpellier, l'édification d'un temple de la Raison à la place du château d'eau du Peyrou<sup>108</sup>. On ne prêtait guère attention aux deux tableaux de lui que conserve le Musée Fabre, une *Vue des environs de Bédarieux*, paysage montagneux alliant une raideur un peu naïve à un rendu subtil des lointains brumeux, et une œuvre de jeunesse exécutée à Rome, montrant

---

107. Pour les dessins de ces artistes, se reporter aux analyses d'Anna Ottani-Cavina dans *I paesaggi della ragione*, Turin, Einaudi, 1994, en particulier aux sous-chapitres « Una grammatica minimale », « Grigio è il colore », « Il folio bianco, il silenzio, la pausa ». Jean-Germain Drouais (1763-1788), élève de David, était peintre d'histoire. Louis Gauffier (1762-1801), portraitiste et paysagiste fixé à Florence à partir de 1793, est bien représenté au Musée de Montpellier. Pour le fonds néo-classique exceptionnel de cet établissement, voir le catalogue de l'exposition *De la Nature. Paysages de Poussin à Courbet dans les collections du Musée Fabre*, Montpellier, 1996, où Demoulin est représenté par quatre dessins (n° 55 à 58, p. 134 à 136, notices par Michel Hilaire).

108. Voir *Projets et dessins pour la Place Royale du Peyrou à Montpellier*, Inventaire Général des Monuments et Richesses artistiques, Languedoc-Roussillon, 1980, 2<sup>e</sup> édition 1983, catalogue où est reproduit, p. 70, un projet attribué à Moulinier et Pajou, conservé aux Archives des Monuments Historiques, Inv. 18223. L'appellation du monument projeté varie au fil des mois selon les documents : Temple de la Philosophie et de la Vérité, de la Raison, de l'Être Suprême. Il devait comporter une statue, exécutée par Pajou, de la Philosophie dévoilant la Vérité (voir Larédo, 1984, p. 24-28).

*Le Colisée avec l'Arc de Constantin*<sup>109</sup>. Les recherches de D. Larédo firent apparaître un parcours parallèle à celui de Demoulin : fils de « marchand-plombier », élève des écoles de la Société des Beaux-Arts puis de l'Académie parisienne où, dans les ateliers de Clérisseau et de Hue, il s'initie à l'art du paysage, protégé de Philippe-Laurent de Joubert, trésorier de la Bourse des États du Languedoc, auquel il doit un séjour à Rome en 1791-1792<sup>110</sup>. Après le retour à Montpellier, un engagement politique très actif puis, en 1796, un départ pour l'Espagne d'où il ramènera une épouse française et des vues qui seront gravées dans le *Voyage pittoresque et historique* qu'Alexandre de Laborde publiera en 1806<sup>111</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Moulinier regagnera sa ville natale où, jusqu'à sa mort en 1828, il enseignera le paysage aux écoles municipales de dessin. Malgré quelques participations aux Salons parisiens de la Révolution et de l'Empire, il devra se contenter d'une notoriété locale. Deux paysages sur panneau, une « *Vue de la Grotte de Neptune près de Montpellier* » (1812) et une « *Vue du village d'Avène* » (1814), apparus sur le marché montpelliérain quelques années avant la dispersion des dessins de la collection Vichet, et appartenant à ce jour à une collection privée, complètent le modeste catalogue de la production de cet artiste sensible, qui unit avec charme, dans ses tableaux, habileté et gaucherie<sup>112</sup>.

---

109. Huile sur toile, 35 x 51,5 cm, Inv. 825-1-158. Fabre, qui possédait ce tableau sûrement depuis son exécution, se fit offrir pour le musée, par son ancien camarade, la *Vue des environs de Bédarieux*, huile sur panneau, 56 x 46,5 cm, signé et daté au dos « J. Moulinier pt. 1810 » (ou 1820), Inv. 830-3.

110. Joubert, grand amateur d'art et mécène, fut aussi le premier protecteur de Bestieu, Fabre, Vanderburch fils, lui aussi paysagiste... Voir in *Liame* n° 4, l'article de Michel Hilaire, « Sur un portrait inédit de Philippe-Laurent de Joubert » p. 8 à 19. Le séjour de Moulinier à Rome, attesté par la correspondance de Joubert avec Fabre, est maintenant mieux documenté, grâce aux recherches de Barbara Alex (voir infra, note 122).

111. Chez Pierre Didot l'aîné, en quatre volumes in-folio. Les dessinateurs sont, outre Moulinier et son ami Ligier que nous évoquerons plus bas, Dutailly et Laborde lui-même.

112. Le premier de ces tableaux (huile sur panneau, 46,8 x 38,5 cm) a figuré au Salon de 1812 sous le n° 667. Il s'agit en fait d'une vue des bords du Lez, avec le village de Montferrier à l'horizon, et au premier plan une arcade rocheuse, qui transpose considérablement la réalité topographique (recherches sur le terrain d'Alain Lavigne, que nous remercions ici). La dénomination, fantaisiste elle aussi, de « *Grotte de Neptune* », doit s'inspirer du site du même nom à Tivoli. Le second tableau, en revanche, offre une vue très réaliste du village d'Avène (huile sur panneau, 55,5 x 46 cm). Les deux paysages sont monogrammés « I. M. » au recto et signés et datés en toutes lettres au dos.

On peut cependant aller plus loin, comme l'a brillamment démontré Alain Chevalier lors de la communication dont il honora notre Centre en janvier 2000<sup>113</sup>, et cela grâce à un autre ensemble de dessins apparu, lui, sur le marché de l'art à Paris, sans indication de provenance, à peu près au moment où se vendait par bribes la collection Vichet. Nous empruntons à M. Chevalier la présentation de ces œuvres, qui composent « deux carnets de croquis d'artistes de technique mixte (plume et encre noire, sanguine, lavis) d'un style très proche, avec des annotations les datant de 1793 et les situant à Montpellier. À eux deux ils totalisent 59 dessins en 45 feuilles (...). Un premier carnet de 15 feuilles (19,2 x 14 cm) dont 4 recto et verso a été dispersé chez Prouté<sup>114</sup> en 1986 (par commodité il sera appelé carnet Prouté), un second de 30 feuilles (16 x 10,5 cm) dont 10 recto et verso, a été acquis en même temps par un particulier (appelé carnet B) ». Ce dernier, conservé dans son intégralité, a malheureusement disparu, mais après avoir été photographié, ce qui en rend l'étude possible. Le carnet Prouté a été dispersé, mais est connu par des photographies, à l'exception de deux dessins et de la couverture. Deux feuilles de ce carnet ont été acquises en 1987 par des collections publiques françaises : une *Vue de l'intérieur du Temple de Diane à Nîmes* par le Musée des Beaux-Arts de cette ville, et un dessin à la pierre noire présentant un grand intérêt historique, puisqu'il montre *Les préparatifs de la démolition de la statue de Louis XIV au Peyrou*, acheté par le Musée de la Révolution française de Vizille. Ce dernier dessin porte au verso une scène de naufrage sur une côte rocheuse, dans l'esprit à la fois réaliste et décoratif de Joseph Vernet, ainsi que l'étude précise, à part, du groupe de naufragés qui y figure<sup>115</sup>. La facture méticuleuse, les

113. Communication du 28 janvier 2000, au Centre d'Histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries. Résumé paru dans la *Lettre d'information* du Centre, n° 10, p. 2-3.

114. Paul Prouté S. A., 74 rue de Seine, 75006 Paris. Le carnet est détaillé dans le catalogue n° 87, automne 1984 (n° 4 à 17) de cette importante firme spécialisée dans le dessin ancien, sous le titre « Croquis extraits d'un carnet annoté "commencé à Montpellier en 1793" ».

115. Pour le dessin de Nîmes (Inv. 987-7-1), voir Marie-Félicie Pérez, « Les Antiquités de la France », p. 55-60 du catalogue de l'exposition *Charles-Louis Clérisseau (1722-1820). Dessins du Musée de l'Ermitage, Saint-Petersbourg*, Louvre, 1995, texte où il est reproduit fig. 20. L'auteur, citant l'opinion d'Alain Chevalier, propose une attribution à Mouligner. Le dessin de Vizille (14 x 19,2 cm, Inv. 1987-9) a été reproduit dans le *Catalogue des Peintures, Sculptures et Dessins, Vizille*, 1996, p. 236 à 238, notice d'Alain Chevalier et, par le même auteur, dans « Pajou, citoyen de Paris à Montpellier », Actes du colloque *Augustin Pajou et ses contemporains*, Musée du Louvre, 1997, publiés en 1999 par la Documentation française, p. 155, fig. 1. Le tableau reproduit au verso a été récemment rapproché par A. Chevalier d'une scène de naufrage attribuée à un imita-

effets lumineux accentués, apparentent son style à celui des *Funérailles de Narcissa*.

Le carnet Prouté portait sur sa couverture (information non vérifiable, mais dont il n'y a pas lieu de douter) l'inscription « *commencé à Montpellier en 1793* », date en contradiction avec la scène représentée par le dessin de Vizille, la dépose de la statue de Louis XIV ayant eu lieu les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 1792. Mais cette erreur peut très bien être le fait de l'artiste, apposant *a posteriori* une date pour mémoire, et ne tire guère à conséquence. Retenons que ce croquis, très réaliste et manifestement pris sur le vif, atteste la présence de son auteur à Montpellier au moment de l'événement.

Le carnet B, lui aussi, renferme une évocation de Montpellier, à travers la représentation d'un monument bien connu, la Porte du Peyrou, ou Arc de Triomphe. Sa couverture porte l'indication « *Croquis faits en partie à Montpellier. 1793* ». En partie, certes ; d'autres sites et d'autres villes figurent dans les deux carnets : un temple romain dessiné à Vienne, les « antiques » de Saint-Rémy-de-Provence et de Nîmes, mais aussi l'arc de Septime-Sévère, le château Saint-Ange, des sculptures et des bas-reliefs antiques, des souvenirs des *Loges* de Raphaël, un caprice architectural inspiré d'une gravure de Piranèse, des paysages d'Italie, comme sont italiennes les figures qui parfois les animent, femmes à la fontaine, paysans et bergers... Nous renvoyons nos lecteurs à l'étude détaillée qu'Alain Chevalier fait ailleurs de ces dessins<sup>116</sup>. Tout y indique un artiste de retour d'Italie, où il a exécuté certains des croquis, avant de s'attacher, soit en route, soit rentré au pays, aux monuments et aux sites du Midi de la France. Cet artiste montre un net intérêt pour l'architecture, antique ou plus récente. Il est concerné par les événements contemporains. Rien ne prouve, bien sûr, qu'il est montpelliérain d'origine ; d'ailleurs la qualité des dessins du carnet Prouté leur valut, dans un premier temps, une attribution à Clérisseau, rapidement mise en doute par les spécialistes<sup>117</sup>. Mais notre dessinateur inconnu lui doit beaucoup :

---

teur italien de Vernet, dans le commerce d'art au début de l'année 2000 (voir article à paraître, note 13). Le détail des naufragés, qui combine la pierre noire, le lavis gris et l'aquarelle, contraste avec le dessin sec et précis du recto, mais ne paraît pas devoir être attribué à une autre main.

116. Cf. supra, note 97.

117. Charles-Louis Clérisseau fut l'un des artistes les plus importants, en Italie et en France, pour les représentations de ruines, réelles ou imaginaires, à partir du milieu du siècle. Il est connu pour avoir exécuté les dessins des *Antiquités de Spalato* de Robert Adam (1764), pour la célèbre « *Chambre des ruines* » en trompe-l'œil de la Trinité-des-Monts à Rome, pour le recueil des *Antiquités de la France* (cf. supra note 115). Célèbre à

peut-être a-t-il été son élève ? C'est un élément de plus pour le « portrait-robot » de cet anonyme.

La clé de l'énigme nous fut finalement donnée par l'un des dessins du carnet Prouté, qui vint confirmer l'intuition d'Alain Chevalier, que ce faisceau d'indices concordants incitait à penser à Moulinier. Ce dessin, le numéro 16, à ce jour non localisé, représente, comme nous le confirme l'inscription qu'il porte, le « *tombeau de la fille d'Young au jardin des plantes* » (Ill. 2). Ce simple croquis à la pierre noire, description fidèle du site, où apparaît la silhouette d'un dessinateur, est très proche par ses dimensions, son style, son cadrage identique, du dessin des *Funérailles de Narcissa*. « Il a, écrit Alain Chevalier, de toute évidence servi de référence » pour son exécution, mais l'artiste a placé dans ce lieu, non plus le dessinateur (lui-même ou quelque compagnon ?), mais la scène qu'y situe la tradition. Il s'est attaché à lui donner vérité et expressivité par une facture soignée et des recherches luministes poussées qui en restituent l'atmosphère nocturne, faisant ainsi succéder, à la vision diurne « déjà chargée de mélancolie », « l'évocation du drame<sup>118</sup> ».

Les deux dessins ont, sans aucun doute, le même auteur. Du même coup est établie, avec une quasi-certitude, la provenance des carnets : c'est à la collection Vichet qu'ils appartenaient. Restait à vérifier si l'écriture des inscriptions pouvait être celle de l'un des acteurs connus de la vie artistique à Montpellier pendant la Révolution. Les Archives Départementales de l'Hérault, riches en autographes de Moulinier du fait de ses activités au sein de la Société Populaire, ont vite donné la réponse : la majeure partie des inscriptions est bien de sa main<sup>119</sup>. D'autres, apposées

---

Paris comme à l'étranger (il travailla pour Catherine II, conseilla Thomas Jefferson, séjourna à Londres...), il forma de nombreux élèves, après avoir été reçu à l'Académie comme peintre d'architectures en 1769. C'est Thomas J. McCormick qui contesta le premier, en 1990, l'attribution à Clérisseau du carnet Prouté (voir Alain Chevalier, article à paraître).

118. A. Chevalier, *ibid.*

119. Jacobin convaincu, il fut officier municipal, membre du « Bureau des Arts, des Monuments et Édifices publics » (c'est à ce titre qu'il s'occupa du projet de temple au Peyrou), bibliothécaire du district de Montpellier, chargé en 1794 de dresser le catalogue des livres confisqués, et affecté, la même année, au recensement des habitants de la ville. En collaboration avec Bestieu, il fera l'inventaire des plâtres de la collection Joubert, achetée par la Ville. Il restera fidèle à ses opinions après la chute de Robespierre et, en mars 1795, sera brièvement incarcéré à la suite d'un attroupement « séditionnel » où sont aussi impliqués les frères Demoulin. Peut-être partit-il pour l'Espagne pour se faire un peu oublier... Pour cette période de sa vie, voir Larédo, 1984, p. 19 à 34. Nous remercions Barbara Alex pour ses recherches complémentaires

ultérieurement, comme le prouvent des superpositions, sont d'une autre écriture, moins élégante, moins ferme, qui se retrouve sur plusieurs dessins du « fonds Demoulin » du Musée Fabre. Il paraît logique de les attribuer à Antoine Demoulin qui, en feuilletant les portefeuilles de son frère défunt, aurait voulu, dans certains cas, préciser les indications de lieu portées par les croquis<sup>120</sup>. Ce personnage se trouverait donc aussi à l'origine d'une partie de la collection Vichet et il n'est pas étonnant qu'y figurent, à côté de celles de Jérôme-René Demoulin, des œuvres de Jacques Moulinier, en raison des liens d'amitié entre ces deux artistes de la même génération, de même origine, unis par une formation commune et des idées politiques partagées.

À la lumière de ces conclusions, il conviendra de réexaminer attentivement les œuvres du Musée Fabre achetées par Bestieu à Antoine Demoulin, dessins « *faits par feu Demoulin ou d'autres artistes* ». Plusieurs nous paraissent déjà devoir être rendues à l'auteur des carnets, c'est-à-dire à Moulinier, ainsi des vues des bords du Lez et de la Mosson qui évoquent les plans d'eau que celui-ci aime à placer dans ses paysages accidentés, et qui montrent plus de précision, une attention plus prononcée au détail des feuillages et aux jeux fragmentés de la lumière que les dessins plus construits, plus « minéraux », plus intellectuels de

---

aux Archives Départementales de l'Hérault, qui ont permis d'établir formellement l'identité des écritures.

120. Sur le dessin 16 du carnet Prouté, l'inscription « *tombeau / de la fille d'Young* », à l'encre, est de la main de Moulinier. La main que nous pensons celle d'Antoine Demoulin a écrit en dessous, à la pierre noire, « *au jardin des plantes* ». Pour illustrer cette pratique, citons, au Musée Fabre, deux dessins que D. Larédo attribue à Demoulin, et que nous tendrions à rendre à Moulinier, deux vues de bords du Lez qui portent, la première, quatre fois l'inscription « *montpellier* » (trois fois à l'encre, une fois à la pierre noire), la seconde, deux fois l'inscription « *montpellier* » (encre, pierre noire) et une fois « *pres montpellier* » (encre). Antoine Demoulin (1763-1842) fut comme son frère élève de l'Académie parisienne. Il participa au Salon de la Société des Beaux-Arts de Montpellier en 1784 avec des projets d'ouvrage de ferronnerie. Ce « maître-serrurier », épousera la fille de l'architecte Estève, et s'orienta alors vers ce même métier. Partageant les sentiments jacobins de son frère, il sera même président de la Société Populaire régénérée des sans-culottes. Après la Révolution, il poursuivra une carrière locale assez obscure avant d'être nommé, sous la Monarchie de Juillet, architecte de la Ville de Montpellier, puis « commissaire-voyer », charges sans doute fictives, vu son grand âge. Il avait eu à souffrir, en 1815, des excès de la Terreur Blanche, voyant sa maison pillée et les tableaux de son frère détruits (Larédo, 1984, p. 85-89). Fut toutefois épargnée une *Vue des environs de Subiaco*, qu'il offrit à Fabre pour son musée (huile sur toile, 74 x 94 cm, Inv. 830-4-128).

Demoulin. Ainsi devrait se préciser et s'enrichir encore notre connaissance de la personnalité artistique d'un paysagiste mineur, certes, mais d'un niveau honorable et représentatif des recherches esthétiques de son temps, et de sa sensibilité à la nature.

Avant d'en terminer avec ces problèmes d'attribution, nous devons, à la suite d'Alain Chevalier, préciser qu'il est impossible d'exclure totalement la participation d'un autre artiste aux croquis des deux carnets. Il s'agirait, dans ce cas, d'un dessinateur au style très proche de celui de Moulinier et, de plus, d'un intime. C'est ici qu'il faut signaler la présence, pendant plusieurs années, aux côtés de notre Montpelliérain, d'un autre élève de Clérisseau, un certain François (?) Ligier, ou Liger, qui partira avec lui pour l'Espagne et y travaillera aussi aux illustrations du *Voyage...* de Laborde. Nous le trouvons également cité en 1804 dans le « Discours préliminaire » aux *Antiquités de la France* de Clérisseau pour avoir, avec Moulinier, empêché la démolition d'une porte romaine à Nîmes<sup>121</sup>. Et, bien plus tôt encore, il loge avec Moulinier à Rome en 1786-1787, comme l'a établi notre étudiante Barbara Alex, à qui nous devons la découverte du premier séjour romain du Montpelliérain<sup>122</sup>. Nous mentionnons Ligier au cas où l'on pourrait penser à lui pour certains

---

121. Voir la publication de M.-F. Pérez citée supra note 115 (p. 60). L'épisode est situé au moment où « MM. Liger et Moulinier, élèves de Clérisseau » « se rendaient en Espagne en 1797 ». La formulation évoque une étape à Nîmes, mais la présence de Moulinier à Montpellier étant attestée depuis 1792, les faits durent plutôt se produire lors d'un de ces excursions vers les villes du Midi riches en vestiges antiques, dont les carnets conservent le souvenir.

122. Barbara Alex, *Recherches sur le séjour romain de quelques peintres montpelliérains à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (1779-1793)*, mémoire de D.E.A., 2000, Université Paul-Valéry — Montpellier III, dir. L. Pellicer, p. 130, 132, 149. Les « *Stati dell'anime* » des Archives du Vicariat de Rome révèlent qu'en 1786, au moment de Pâques, résident ensemble dans la paroisse de San Andrea della Fratte, « *Vicolo di San Isidoro* », « *Monsù Giacomo Molin Pittore 27* » (ans, âge approximatif...), « *Monsù Francesco Ligié Pittore 29* » et « *Monsù Claudio Biccio (ou Riccio) Pittore 24* », ce dernier personnage nous restant inconnu. En 1787, Moulinier est recensé à la même adresse (« *Giacomo Molin Pittore 28* »), avec « *Ligié* » et un « *Monsù* » anonyme, ainsi que « *Strada della Purificazione* », tout près, de même que deux peintres et un architecte français non identifiés avec lesquels il partage peut-être un atelier. En 1792, les registres de la même paroisse le mentionnent « *Strada di Porta Pinciana* » comme « *Giacomo Muliné Pittore 33* », logeant avec « *Giovanni Leggé Pittore 31* » (erreur sur le prénom ?) et un autre peintre français de vingt-sept ans, « *Giovanni Caglia* », probablement Jean-Antoine-Claude Caillat, Lyonnais né en 1765, élève de Brenet à Paris. Quant à Ligier, on sait qu'il exposa au Salon de 1795, sous le numéro, 358, « *Six dessins à l'aquarelle, vue des Monuments antiques de Rome* », et qu'il exécuta des gravures d'après J-B. Huet et Le Prince (A. Chevalier, article à paraître).

dessins encore sans attribution dans le « fonds Demoulin » du Musée Fabre. Mais, en ce qui concerne les carnets, son style nous est trop peu connu pour que nous lui prêtions un autre rôle que celui (en rêvant un peu, peut-être...) du personnage représenté à l'intérieur du Temple de Diane, dans un dessin du Musée Fabre, ou du dessinateur observant le tombeau de Narcissa, dans le croquis 16 du carnet Prouté. À moins que nous souhaitions prêter à cette figure l'identité d'un autre jeune peintre, appelé celui-là à être plus connu, et qui passa par Montpellier en 1793.

## V

C'est de Gros qu'il s'agit. L'élève de David a obtenu, le 26 janvier de cette année cruciale, un passeport *pour se rendre en Italie où il va étudier la peinture* ». Mais certaines pièces manquent et, déjà arrivé dans le Midi, il doit renvoyer le document à sa mère, à Paris, pour qu'elle fasse le nécessaire ; c'est à Montpellier qu'il va attendre d'être en règle, à partir du vendredi 8 mars<sup>123</sup>. C'est ce que nous apprend une lettre datée du 25. « *Je croyais aller à Nismes pour attendre ta réponse, donc j'y donnai là mon adresse ; mais ayant été voir l'académie dont quelqu'un me parla par hasard, j'eus le plaisir de trouver le citoyen Pajou père qui s'amusait à dessiner. La grande satisfaction que nous éprouvâmes l'un et l'autre de nous retrouver fit que nous nous embrassâmes comme deux camarades. Enfin il me présenta aux artistes qui étaient là et eut la bonté de dire tant de bien de moi qu'ils s'empressèrent tous de me procurer les matériaux nécessaires pour travailler et m'invitèrent à attendre mes papiers plutôt au milieu d'eux qu'à Nismes* ». C'est pour faire soigner sa femme, qui décèdera en août 1794, que le célèbre sculpteur résidait là depuis quelques mois, logé chez le parfumeur Maurice Riban ; c'est par son entremise que Gros reçut aussitôt la commande de deux portraits, dont celui du jeune Paul-François des Hours, maintenant au musée de Rennes<sup>124</sup>. C'est ce qu'annonce Gros à sa mère, avant de conclure : « *Tous les soirs je vais à l'académie avec le c (-itoyen) Pajou.* »

123. Lettre connue par une copie conservée à Paris, Bibliothèque d'Art et d'Archéologie (Fondation Jacques Doucet), Ms. Peintres, carton 15, datée de « *Montpellier ce 25 mars 1793 an I de la République* ». On en trouvera la retranscription intégrale dans l'article de Philippe Bordes, « Antoine-Jean Gros en Italie (1793-1800) », *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art Français*, année 1978, 1980, p. 220 à 244, p. 232.

124. *Ibid.* : « *D'un autre côté quelqu'un me demande son portrait pour lequel il m'offrit 150 l (-ivres) ; celui-là étant fait, l'on me mena dans une maison où l'on me donna 480 l. pour celui d'un enfant en pied. Je vais bientôt le commencer ; après celui-là d'autres* ». Sur cette œuvre charmante, où un très jeune enfant se saisit d'un petit oiseau (huile sur toile,

Cette « académie » est ce qui reste de l'école établie en 1779 par la Société des Beaux-Arts dans l'ancien Collège des Jésuites. Malgré les bouleversements politiques et institutionnels, ces salles servent donc encore de lieu de rencontre et d'échange entre artistes. Et qui sont-ils, ces artistes montpelliérains ? Nous pouvons désigner avec certitude les architectes Antoine Demoulin et Jacques Donnat, les peintres Jacques Bestieu et Jérôme-René Demoulin et, bien sûr, Moulinier et son ami Ligier... En ce printemps de l'an I de la République, le climat est sûrement à la ferveur patriotique et un tout jeune homme arrivant de Paris, élève du grand David, ne peut être que bien accueilli par ses aînés<sup>125</sup>. Demoulin a commencé à ériger son immense colonne de la Liberté sur l'Esplanade ; à l'automne, Moulinier proposera son projet pour le temple prévu au Peyrou<sup>126</sup>. Sans nul doute, le jeune peintre, avec eux, visita la ville, le Jardin des Plantes, entendit la version montpelliéraine de l'histoire de Narcissa ; peut-être même lui décrivit-on la scène des funérailles clandestines avec autant de précision et d'émotion que dans les lettres envoyées au *Journal* six ans plus tôt ; peut-être rencontra-t-il certains acteurs de la polémique ? Le milieu où il trouve des commandes mérite toute notre attention. Les Des Hours, leur parent François Farel, qui adopta officieusement le petit modèle de Gros, Jacques-Alexis Poitevin de Mézouls dont Pajou, au même moment, exécuta le buste, tous appartenaient, comme le souligne Alain Chevalier, « à l'élite protestante de la ville, témoignant de l'ascendant pris par les couches aisées de l'ancien Tiers État, avides de réformes et, ce qui n'est pas rien pour les protestants du Midi, de garanties quant à la pratique de leur liberté reli-

---

76 x 98 cm), voir l'article d'Alain Chevalier, « Le portrait de Paul-François Des Hours de Calviac par Antoine-Jean Gros (1771-1835) au Musée des Beaux-Arts de Rennes », *Revue du Louvre et des musées de France*, 1994, n° 3, p. 54 à 57, où l'on trouvera aussi reproduit le buste en terre cuite, par Pajou, de Poitevin de Mézouls, que nous évoquons plus bas (Paris, Musée Jacquemart-André). Le sculpteur prit aussi l'enfant pour modèle d'un buste en terre cuite (Musée Fabre, Inv. 78-1-1). Sur ce portrait et celui d'une fillette de la même famille, voir la notice de Marie-Pierre Foissy dans le catalogue de l'exposition *Le Portrait. Musée Fabre*, Montpellier, 1979, n° 16A et 16B, p. 45-46. Voir infra note 127 pour le milieu familial du garçonnet, couramment appelé « Paulin Des Hours-Farel ».

125. Gros a vingt-deux ans à peine, alors que Moulinier, Ligier, J-R. Demoulin ont environ trente-cinq ans, Antoine Demoulin trente et Bestieu, né en 1754, pas loin de quarante ans.

126. Voir supra, notes 105 et 108.

gieuse<sup>127</sup> ». Laissons-nous aller à imaginer Gros écoutant « *l'Auteur du Prospectus* », ou « *M. de\*\*\** », ou « *l'Étranger* » dont le récit était si évocateur : « *il (Young) se laissa emporter à un mouvement d'indignation contre le genre humain, il pressa dans ses bras les tristes restes de sa fille en les arrosant de ses larmes ; il ne voulut point remettre à des mains étrangères le soin de confier ce dépôt à la terre, il s'en acquitta lui-même* » (Doc. VIII). Et, avec la plus grande vraisemblance, imaginons le jeune homme avec Moulinier au Jardin des Plantes, prenant peut-être un croquis, songeant au sujet d'un tableau... Et, tandis que son imagination est stimulée par le site et par sa légende, peut-être apporte-t-il à son nouveau compagnon sa connaissance et son goût des thèmes anglais et modernes, que manifestent ses œuvres de jeunesse et qui, associés à la liberté de la touche et de la couleur, d'influence anglaise elle aussi, feront de Gros l'un des initiateurs du romantisme, et sans doute le plus inventif des élèves de David.

Le Louvre conserve deux carnets de dessins, traditionnellement datés du séjour italien du jeune artiste (1793-1800), dont l'un renferme deux études pour la scène des funérailles, simples mises en place rapides, nerveuses, jouant sur la linéarité du trait de plume et sur les effets appuyés du lavis, à l'opposé de la facture sage et soignée du dessin de Moulinier. Dans le premier (Ill. 4), la vision se concentre sur la douleur du père, serrant contre lui le cadavre, s'enroulant presque autour de lui avec la fièvre d'un amant, comme un nœud de souffrance autour d'une forme rigide, pâle et absente. Dans le second (Ill. 5) apparaît le décor, une arche surmontée par des arbres sombres, semblable, bien que surbaissée, à celle de Montpellier. Narcissa est déjà dans la fosse ; son père se jette vers elle pour un dernier adieu ; debout, à droite, se tient le jardinier-fossoyeur appuyé à sa bêche. La vive lumière projetée sur le sujet principal se marie de façon complexe aux ténèbres environnantes<sup>128</sup>. Sujet sombre, atmosphère nocturne accentuée par la monochromie du dessin, audacieuse stylisation des formes... Quelques années plus tard, ces recherches produiront un chef-d'œuvre, la *Mort de Sappho*

---

127. « Pajou, citoyen de Paris à Montpellier », article cité supra note 115 (p. 146). Comme dans sa publication de 1994, l'auteur insiste sur les liens amicaux de Pajou — et, par voie de conséquence, de Gros — avec les familles protestantes de Montpellier : Des Hours, André, Allut, Poitevin...

128. Musée du Louvre, Département des Arts Graphiques, Recueil RF. 29956, p. 52 recto et 54 verso. On trouvera ces dessins reproduits dans l'article d'Alain Chevalier (1994, p. 57) et dans celui de Paul Joannides cité supra note 13 (1975, p. 775, fig. 9 et 10).

du Salon de 1801, où le clair de lune accompagne la poétesse dans son ultime chant, dans son fatal envol<sup>129</sup>. Il est présent aussi dans le tableau que Gros tira de la « Quatrième Nuit » et que ses biographes, Delestre et Tripiet Le Franc, disent exécuté à Florence à la fin de 1793.

On peut imaginer ce tableau d'après un dessin lui aussi perdu, que Delestre avait acheté à la vente après décès du peintre, avec un autre, dont nous aurons à parler. Il nous le décrit en ces termes : « *La seconde esquisse (comprendons « dessin ») est au lavis à l'encre de chine, où le paysage a beaucoup d'importance. Au devant est une voûte sous laquelle Young a fait creuser une fosse pour recueillir les restes de sa fille. Mais avant de la recouvrir de terre il veut l'embrasser encore une fois. Il s'approche à deux genoux, pour poser ses lèvres sur le froid visage, où le sourire d'une enfant ne vient plus répondre aux caresses d'un père. Une main soutient le corps, l'autre arrête la bêche d'un fossoyeur debout et s'apprêtant à terminer sa tâche pénible. Cette scène lugubre est éclairée par une lanterne placée sur le sol, contrastant avec les teintes vagues des arbres, mollement dessinés par les pâles rayons de la lune glissant à travers le feuillage. Les figures occupent peu d'espace dans cette composition, l'auteur a peut-être voulu montrer mieux, ainsi, la fragilité des choses humaines, en les comparant avec l'éternelle majesté de la nature*<sup>130</sup>. »

Bien que l'attitude du poète soit, ici, plus dramatique que chez Mouligner, conformément aux dessins du Louvre, on ne peut qu'être frappé par les analogies dans le décor, les détails (la lanterne, le clair de lune, les formes « vagues » des arbres...) et les effets recherchés. Rencontre qui paraîtrait extraordinaire s'il n'y avait eu effectivement rencontre entre le jeune Gros et le milieu montpelliérain dans les premiers mois de 1793.

Le second dessin acquis en 1835 par Delestre fut interprété par lui comme représentant *Le désespoir d'Young près du corps de sa fille*. Il n'a pas, lui, disparu, mais est conservé au Louvre. Il nous montre, sur un fond sombre, un homme assis à une table sur laquelle se trouvent un crucifix, une Bible ouverte, un sablier. L'homme, la main sur le front, le regard fixe, est plongé dans une sorte d'hébétéude. À ses pieds, au premier plan, le corps étendu, rigide, baigné d'une vive lumière, d'une jeune femme morte. L'interprétation du sujet est plausible et a été répétée par de nombreux auteurs, mais on sait maintenant qu'il s'agit, non d'une composition originale, mais de la copie par Gros, dans son style

129. Huile sur toile, 1,22 x 1 m, signé et daté « Gros 1801 », Bayeux, Musée Baron Gérard.

130. J.-B. Delestre, *Gros, sa vie et ses ouvrages*, Paris, 1845 (2<sup>e</sup> édition, 1867), cité par Joannides, 1975, p. 778. L'ouvrage de J. Tripiet Le Franc, *Histoire de la vie et de la mort du Baron Gros*, a été publié à Paris en 1880.

personnel, de la gravure d'un tableau du Suisse Füssli, qui fit carrière en Angleterre sous le nom de Fuseli. Celui-ci avait exposé en 1780 à la Royal Academy un sujet de son invention, *Ezzelin Bracciaferro, comte de Ravenne, méditant sur le corps de sa femme Meduna, qu'il a tuée à cause de son infidélité pendant qu'il était en Terre Sainte*, tableau qui fut gravé en 1783<sup>131</sup>. Inspiration macabre, atmosphère nocturne, confrontation d'une morte et d'un vivant... L'œuvre de Füssli a fort bien pu nourrir les recherches de Gros pour le tableau inspiré de la « Quatrième Nuit ». Et la gravure qui accompagne le texte d'Artaud a peut-être, malgré sa faible valeur esthétique, sa place dans ce « puzzle », les poses du poète et de Narcissa reprenant presque littéralement celles du tableau de Füssli.

Les dessins de Gros sont-ils datables du bref passage à Montpellier ? Sans aller jusqu'à l'affirmer, car ils peuvent, quelques mois après, en avoir reflété des souvenirs vivaces, nous pouvons, après Alain Chevalier, rattacher leur inspiration à ce séjour. En 1979, James Henry Rubin en reculait la date, traditionnellement admise, de 1793, pour les situer vers 1796, moment où, en Italie, Gros retrouve Girodet qui partage son intérêt pour les sujets d'inspiration anglaise et a lui aussi, à une date à vrai dire indéterminée, traité le sujet dans un dessin<sup>132</sup>. Il faut toutefois prendre en compte le tableau disparu, formellement daté de 1793 par Delestre, ancien élève de l'artiste, et qui avait en main ses lettres. À Florence, Gros a retrouvé un ancien camarade d'atelier, François-Xavier Fabre, natif de Montpellier, à qui il a sans doute donné des nouvelles de tout le petit monde artistique de sa ville d'origine. Mais nous ne pouvons, comme le faisait Joannides à une époque où Fabre était fort mal connu<sup>133</sup>, penser, pour le choix du sujet, à une influence du Montpel-

131. Joannides, *ibid.*, p. 778, repr. p. 775, fig. 11. L'œuvre de Füssli (1779, huile sur toile, 45,7 x 50,8 cm) se trouve à Londres, au Sir John Soane's Museum. On en trouvera la reproduction dans l'ouvrage de Werner Hofmann, *Une époque en rupture, 1750-1830*, 1995, éd. Gallimard, coll. L'Univers des formes, p. 189, ill. 154, détail du visage de Bracciaferro sur la jaquette.

132. *Ibid.* p. 777, note 15 : le numéro 365 de la vente posthume de Girodet (11 avril 1825) était désigné comme composé de « plusieurs esquisses » dont un dessin de « *Young enterrant sa fille* ». Pour les influences réciproques des deux jeunes artistes, voir J. H. Rubin, « Gros and Girodet », *The Burlington Magazine*, novembre 1979, p. 716-721.

133. Malgré les deux articles fondamentaux de Philippe Bordes, « François-Xavier Fabre Peintre d'Histoire, I et II », *The Burlington Magazine*, février et mars 1975. Rappelons notre thèse de doctorat d'État, *Le peintre François-Xavier Fabre, 1766-1837*, Paris IV, 1982, dir. J. Thuillier, non publiée, et, après d'autres publications plus récentes, *François-Xavier Fabre, peintre et collectionneur*, en collaboration avec Michel Hilaire, Dijon, éd. Faton, coll. « L'objet d'art », 2000.

liérain sur Gros. Certes, l'aristocratie cosmopolite, anglaise surtout, qui fréquentait le salon de la comtesse d'Albany, sa protectrice, devait être familière d'Young ou de Le Tourneur. Mais il n'y a rien chez Fabre qui, de près ou de loin, se rapporte à une inspiration aussi moderne, qui lui serait apparue comme un véritable sacrilège. Quant à Mme d'Albany, dont les livres sont conservés à la Bibliothèque Municipale de Montpellier, elle ne possédait qu'une seule édition des *Nuits*, française et datant de 1810. L'hypothèse, que Joannides présentait d'ailleurs comme une « simple conjecture », est donc une fausse piste. Le choix du sujet s'explique beaucoup mieux par le passage à Montpellier et le contact avec un milieu artistique politiquement engagé, dans une ville concernée par la tolérance religieuse<sup>134</sup>. Et l'intérêt du jeune Parisien pour un lieu devenu mythique a éveillé assez celui de Moulinier pour que, de la simple étude sur le motif, il passe à la représentation des funérailles, peuplant le lieu réel de créatures imaginaires.

Reconstitution plausible, mais dont la réalité vécue nous échappe. Pourquoi un dessin aussi achevé ? Préparait-il un tableau ? Celui-ci fut-il exécuté ? Avait-il eu un commanditaire ? Trouva-t-il un acheteur ? A-t-il un quelconque rapport avec l'illustration de la « Notice » d'Artaud ? Nous n'excluons pas que l'érudit lyonnais ait reproduit ou fait reproduire un tableau de Moulinier, appartenant peut-être au « père malheureux » de Clémentine Bouchet. Mais la médiocre qualité de son exécution ne nous permet pas, en l'absence de preuves extrinsèques, d'aller plus loin que la simple hypothèse. Quoiqu'il en soit, le dessin des *Funérailles de Narcissa* est, notons-le bien, un cas isolé dans la production de Moulinier. Les carnets que nous avons décrits renferment des études, des croquis, des copies, mais aucune création originale. Ses tableaux, conservés ou connus par ses envois au Salon, sont de simples paysages animés par quelques figures, jamais des « paysages historiques » mettant en scène un grand sujet. Ils trouvent modestement leur place dans le grand mouvement de retour à la « vérité » qui marqua la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. À Paris dans le prestigieux atelier de Clérisseau, à Rome au contact des

---

134. C'est la conclusion qui se dégage de l'article publié en 1994 par Alain Chevalier, qui n'hésite pas à affirmer que « les deux dessins préparatoires furent conçus pendant le séjour à Montpellier » et souligne que leur inspiration littéraire « renforce (...) l'impression que Gros, à cette période de sa vie, était particulièrement sensible aux influences britanniques » et que « l'exécution libre et rapide, par endroits proche de l'esquisse » du portrait du jeune Des Hours montre que ses goûts « penchaient déjà nettement vers la tradition d'une grande peinture coloriste dans laquelle il allait si brillamment se distinguer ».

pensionnaires de l'Académie de France, le Montpelliérain a pu s'imprégner des théories prônant le travail sur le motif, l'observation des formes naturelles et des variations atmosphériques<sup>135</sup>. Cette résurrection d'un paysage à la fois noble et vrai, celui de Poussin et du Lorrain, propre à servir de cadre à un épisode historique chargé de sens, a été reconnue en 1787 avec la réception à l'Académie de Pierre-Henri de Valenciennes pour son *Cicéron découvrant à Syracuse le tombeau d'Archimède*<sup>136</sup>. Moulinier lui-même, entre ses deux séjours à Rome, a été choisi par Joubert pour orner la chapelle des Pénitents Bleus de Montpellier d'un paysage avec « *saint Antoine hermite* », pour lequel son protecteur l'a envoyé étudier la nature dans les Cévennes<sup>137</sup>. Les temps ont changé, c'est pour la République que l'on œuvre maintenant, et non plus pour les congrégations et les mécènes, et le dessin des *Funérailles de Narcissa* est peut-être le dernier feu d'ambitions de jeunesse qui s'éteignent, avec sa facture soignée, la disposition recherchée du groupe où l'artiste introduit, par souci d'équilibre, une quatrième figure que ne mentionne aucune source, la femme (?) agenouillée aux pieds du corps de la jeune fille. Souvenir, nous l'avons déjà suggéré, des *Mises au Tombeau* vues dans les églises romaines ? Et d'inspiration caravagesque, le clair-obscur par ailleurs réclamé par le sujet ? Sûrement, mais aussi écho des préoccupations, des recherches de cette fin de siècle qui, avant que Valenciennes n'en fasse en 1800 la synthèse dans ses *Éléments de perspective pratique...*<sup>138</sup>, s'expriment déjà dans plusieurs ouvrages. Parmi eux, ceux de Watelet, auteur

135. Voir, dans la bibliographie récente, les publications citées supra note 107, ainsi que le catalogue de l'exposition *Paysages d'Italie. Les peintres du plein air (1780-1830)*, Paris, Grand Palais (3 avril-9 juillet 2001) et Mantoue, Palazzo Té (1<sup>er</sup> septembre-16 décembre 2001), sous la direction d'Anna Ottani Cavina.

136. N° 171 du livret du Salon de 1787. Huile sur toile, 1,19 x 1,62, dépôt du Louvre au Musée des Augustins de Toulouse. Pierre-Henri de Valenciennes (Toulouse 1750-Paris 1819) obtiendra en 1816 la création d'un Prix de Rome de paysage historique. Il exerça une grande influence par son enseignement et grâce à l'ouvrage théorique que nous évoquons plus bas.

137. Faits connus par une lettre de juin 1790, adressée par Joubert à Fabre, alors pensionnaire à Rome (Montpellier, Bibliothèque Municipale, Ms. 64, F2 (1)), à qui il commande, pour la même chapelle, une grande *Prédication de saint Jean-Baptiste* (dessins et études au Musée Fabre, fragment à Arles, Musée Réattu, voir Hilaire et Pellicer, *op. cit.* supra note 133, p. 11). C'est de cette lettre que nous tirons la phrase sur la décoration intérieure à l'antique que nous citons plus bas. Les événements révolutionnaires et la mort de Joubert en 1792 entraînèrent l'abandon du projet.

138. *Éléments de perspective pratique à l'usage des artistes, suivis de Réflexions et conseils à un élève sur la Peinture, et particulièrement sur le genre du Paysage*, Paris, an VIII, 2<sup>e</sup> édition augmentée en 1820.

de l'article « Fabriques » de l'*Encyclopédie* et d'un *Essai sur les Jardins* (1774) qui, en 1792, publie avec la collaboration de Lévesque son *Dictionnaire des Arts de peinture, sculpture et gravure*, où ces réflexions sur la lumière semblent trouver leur application chez Moulinier : « *Tout homme peut s'assurer de ses propres yeux que les ombres ne sont pas tout à fait obscures ; elles sont éclairées par des particules de lumière dont l'air est chargé ; elles le sont par des lumières de reflet, et ne paraissent sombres que par comparaison avec des particules plus lumineuses (...). Pour que le tableau soit une représentation de la nature, il faut qu'on y distingue nettement, même dans l'ombre, les objets des premiers plans*<sup>139</sup>. »

## VI

« Moderne », la vie artistique à Montpellier en 1793 ? Ouverte, oui, mais pour peu de temps encore, sur l'Italie et sur la capitale. La présence d'un grand sculpteur et d'un peintre d'avenir, les belles œuvres qu'ils y ont exécutées, ne doivent pas faire illusion. Malgré la présence et la forte personnalité du marchand et collectionneur Abraham Fontanel qui continuera, dans la mesure du possible, à former le goût des Montpelliérains, malgré la survie, souvent précaire, de l'enseignement artistique et la laborieuse naissance des collections municipales, la création artistique locale va bientôt, à nouveau, stagner dans cet isolement provincial dont, de 1779 à 1787, les membres les plus actifs de la Société des Beaux-Arts avaient tenté de la tirer<sup>140</sup>. Les goûts de cette élite provinciale, tels que les révèlent ses collections ou les expositions qu'organise Fontanel pour la Société apparaissent d'ailleurs comme modérément novateurs : grands maîtres français et italiens du passé, artistes contemporains au

139. *Dictionnaire...*, article « Repoussoir », p. 304-305. Cité par Mylène Piron, *Le paysage néo-classique dans les collections publiques montpelliéraines (1760-1835)*, thèse de doctorat en Histoire de l'Art moderne, Université Paul-Valéry — Montpellier III, 1997, dir. L. Pellicer, p. 153-154.

140. Voir le numéro de *Liame* (n° 4), consacré à ce moment de la vie culturelle montpelliéraine. Abraham Fontanel, élément moteur de la Société des Beaux-Arts, y est plusieurs fois évoqué. Voir sur ce personnage le mémoire de D.E.A. de Pascale André, *Abraham Fontanel, marchand d'art et collectionneur (1741-1817)*, 2001, Université Paul-Valéry — Montpellier III, dir. L. Pellicer, qui fait suite à plusieurs publications (Jean Claparède, Dominique Larédo...), parmi lesquelles nous relèverons, pour le rôle de Fontanel dans le commerce d'art à Montpellier, l'article d'Alain Chevalier, « La collection Boussairrolles : goût et commerce à Montpellier sous le Consulat et l'Empire », *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art Français*, (1994), 1995, p. 169-191.

style souvent hybride (Clérisseau, Greuze, Vernet, Robert, le Montpelliérain Vien...), combinant la « sévérité » de l'Antique et les grâces du temps de Louis XV, la « vérité » et le « sérieux » de plus en plus revendiqués et les artifices décoratifs, la gratuite légèreté qu'aime encore ce temps de transition. À quoi eût ressemblé le mausolée de Narcissa, si l'entreprise de 1787 avait abouti ? Le projet le plus précis, celui du « Père », reste encore assez vague (Doc. IV) : nous savons que le marbre viendra de cette Italie que « M. de\*\*\* » qualifie bien banalement de « *patrie immortelle des Arts* », mais ce « *génie en pleurs, tenant à la main un narcisse* », comment l'imaginer ? Ne va-t-il pas, par une certaine mièvrerie, mal s'accorder au sarcophage, d'inspiration incontestablement antiquisante ? La « *lyre d'Young* », « *l'urne cinéraire* » de sa fille... Projétait-on de concrétiser ces figures de style, en ronde-bosse ou en relief ? En 1790, Joubert sera plus explicite quand dans une lettre à Fabre, alors à Rome, il décrira les aménagements qu'il supervise dans la chapelle des Pénitents Bleus : « *La forme des autels est prise d'après des tombeaux antiques, nos reliquaires sont des urnes sépulcrales et nous tâchons d'inspirer à notre pays le bon goût* »<sup>141</sup>. Ce goût nouveau se fût-il exprimé dans le mausolée de la jeune Anglaise ? Et quel emplacement exact, « *contre les murs du Jardin du Roi, où elle est enterrée* », envisageait-on de choisir ? Le monument eût-il trouvé sa place dans la « *grotte* » plusieurs fois évoquée, sous l'arche que montrent les dessins de Gros et de Moulinier ?

L'œuvre de ce dernier offre aussi l'intérêt de conserver le souvenir d'un état révolu du site. La gravure de l'article d'Artaud montre une fidélité globale à la réalité du lieu, mais offre de l'arche dans le mur une vue frontale qui implique un recul que l'étroitesse de l'allée ne permet pas. Celle-ci est devenue un terre-plein sur lequel a poussé un grand arbre. De façon inexacte, le mur s'étend à gauche autant qu'à droite. Les arbres à travers lesquels se profile la lune semblent des peupliers plutôt que des cyprès. Quant aux nombreuses publications sur le Jardin des Plantes, elles illustrent la légende par des représentations postérieures. Une lithographie du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, due au très productif dessinateur et graveur Joseph-Bonaventure Laurens, montre une grisetie venue rendre hommage à la « tombe » : celle-ci est noyée dans une végétation luxuriante et protégée des curieux par une barrière de bois à

---

141. Voir supra note 137.

croisillons<sup>142</sup>. Plus tôt, et peu après la pose de la plaque, plusieurs dessins de Jean-Marie Amelin, autre grand illustrateur de Montpellier et de l'Hérault, évoquent en 1822 ses « stations au tombeau de Narcissa<sup>143</sup> ». Dans le plus connu, souvent reproduit, on est, comme chez « Artaud » ou Laurens, face à la voûte surmontée d'arbres, au fond de laquelle, chez Amelin, on aperçoit la plaque. Seul le dessin, inédit, de sa « troisième station » (Ill. 3), montre que cet étroit passage, maintenant accessible des deux côtés, était à l'origine un cul-de-sac fermé par le mur qui sert de toile de fond à la scène imaginée par Moulinier, chose qui apparaît clairement sur le plan de 1787, déjà cité. « Le percement du passage s'est fait à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », écrit François Michaud qui a noté la livraison, en 1884, puis 1886, de plus de 50.000 tonnes de roaille de Beaulieu. « Les roailles, restaurées en 1994, forment les côtés de deux escaliers qui encadrent le passage et permettent d'accéder à la terrasse du puits à roue, et se poursuivent en couloir vers le tombeau. Dans ce dernier, quelques pierres de Beaulieu ont dû être disposées, car elles n'apparaissaient pas en 1822<sup>144</sup> », c'est-à-dire chez Amelin. Ces roailles qui, au Sud, là où était le mur du fond, arrivent jusqu'à l'arche et même y pénètrent, ajoutent au lieu un « romantisme » un peu artificiel, tandis que l'escalier bordé de végétation ménage une agréable perspective. De l'autre côté, par le Nord, l'accès est moins riant et l'austérité du long mur nu justifie les termes de « lugubre », « funèbre », que nous avons trouvés employés au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les hauts et rigides cyprès que montrent les dessins de Moulinier ont été remplacés par des

142. Cette gravure, intitulée *Le Tombeau de Narcissa* illustre en 1854 l'ouvrage de Charles Martins sur le Jardin des Plantes. On la trouvera reproduite par Murard (1967, p. 2), par Barral (1994, pp.192), etc. Sur J-B. Laurens (1801-1890) voir, dans le catalogue de l'exposition *Courbet à Montpellier*, 1985, Musée Fabre, l'introduction de Philippe Bordes, « Montpellier, Bruyas et Courbet », p. 24-25.

143. Amelin (1785-18858), professeur de dessin à l'École régimentaire du Génie, auteur d'un *Guide du voyageur dans le département de l'Hérault* (Montpellier, A. Ricard, 1827), a laissé 2.384 dessins, répartis dans onze albums, légués en 1877 par le docteur Fages à la Bibliothèque Municipale de Montpellier. Les dessins que nous évoquons se trouvent dans le volume II (« Montpellier ville et faubourgs »), avec d'autres vues du Jardin des Plantes et de ses abords immédiats. Celui qui nous paraît le plus intéressant pour notre propos est le n° 61. Sur cet artiste, dont les œuvres sont souvent utilisées pour illustrer des ouvrages sur la vieille ville, voir les mémoires de maîtrise de nos étudiants, Marie-Françoise Roudier, *Jean-Marie Amelin, 1785-1858* (1987), Claire Cipriani, *Approche de la personnalité de Jean-Marie Amelin (...) à l'aide d'un outil informatique* (1990) et Alain Lavigne, *Regard sur l'Hérault d'un professeur de dessin à l'École Royale du Génie Jean-Marie Amelin (1785-1858) : le Guide du voyageur et vues du nord de Montpellier* (2001, dir. Françoise Pellicer).

144. François Michaud, *op. cit.* supra note 30, p. 33.

essences au port plus souple. D'autres modifications ont été précoces : le procès-verbal d'inspection du 1<sup>er</sup> ventôse an III mentionne, « dans l'arrière-jardin, dit l'allée d'Young (...) une butée en maçonnerie que le citoyen-commissaire (c'est-à-dire Gouan<sup>145</sup>) nous a dit avoir fait construire à l'effet d'y former une cascade pour y cultiver les plantes qui croissent dans les lieux humides ». En 1804 seront creusés deux canaux destinés à accueillir ces plantes hydrophiles. Enfin, en 1813, le professeur Charles-Louis Dumas, doyen et premier recteur de la faculté de Médecine, prématurément décédé, sera enterré tout près de là, comme pour confirmer à ce coin du jardin des Plantes sa vocation commémorative et funèbre<sup>146</sup>. N'était-il pas, comme l'écrivait « M. de\*\*\* », (Doc. II), disposé « de tout temps par l'industrie de nos pères à recevoir un tombeau » ?

Le mausolée projeté, en dépit de son exemplarité religieuse et politique, eût-il été beaucoup plus, en fin de compte, pour les Montpelliérains d'alors, qu'une fabrique dans un parc ? D'après F. Michaud, certains aménagements auraient été réalisés par Jean-François Imbert, Intendant du Jardin de 1759 à 1785, « pour l'agrément de sa femme qui aimait à s'y promener ». Il se serait, pour la « grotte de Narcissa », inspiré de la « Caverne d'Young qui existait dans les jardins de la comtesse d'Albon à Franconville-la-Garenne ». Une gravure nous montre cette fabrique sous l'aspect d'une arche rustique et en partie ruinée, s'ouvrant dans un tertre couvert de végétation et apparemment situé à flanc de coteau<sup>147</sup>. Nous ne pouvons que laisser la question ouverte : l'arche de Montpellier existait peut-être déjà ; serait-ce alors qu'elle aurait pris, par la grâce de « l'Intendante », sa dimension imaginaire et poétique ?

---

145. Voir supra note 89.

146. F. Michaud, *ibid.* ; voir aussi Murard, 1967, p. 19 (« Un chemin en pente qui se perd sous une arcade passe près du tombeau de Dumas et y conduit en un lieu plus bas que le reste du bosquet »). Dumas (1765-1813), d'origine lyonnaise, écrivit, poursuit l'auteur, « le premier ouvrage publié en France sur la physiologie de l'homme ».

147. F. Michaud, *ibid.*, p. 31, doc. B 5. Cette gravure figure dans l'ouvrage de 1784, *Vue des monuments construits dans les jardins de Franconville-la-Garenne, appartenant à Mme la comtesse d'Albon, gravés d'après ses dessins et ceux de M. de Lussi*, Moutard, Paris. F. Michaud nous a aimablement informée que ce document lui a été communiqué par Mme Monique Mosser, historienne des jardins, spécialiste du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sur Imbert, voir Dulieu, *op. cit.*, 1986, p. 773-774 : il obtint en 1751 la survivance de la chaire du célèbre Magnol. Sa femme était Marguerite Sénac, fille de Jean Sénac, premier médecin du Roi, ce qui valut à Imbert des faveurs officielles sa vie durant. Le couple, fréquemment à la Cour, devait connaître les jardins d'Ile-de-France.

Ce qui est sûr, c'est que nos Montpelliérains du XVIII<sup>e</sup> siècle (et la presse, une fois de plus, en témoigne) s'intéressent à l'art des jardins, ces jardins si nombreux et si appréciés tant dans leurs murs qu'aux abords de la ville<sup>148</sup>. Informés de la parution des traités portant sur la question, ainsi l'*Art d'embellir les paysages* de l'abbé Delille, annoncé par « prospectus » le 26 octobre 1782, bénéficiant parfois, comme en 1783, d'articles repris au *Journal de Paris*<sup>149</sup>, ils font quelquefois part de leurs opinions dans le *Journal de la Généralité de Montpellier*. La vague d'anglomanie qui est en passe d'évincer le goût des jardins à la française n'a pas que des partisans : le 1<sup>er</sup> décembre 1787, un lecteur dénoncera la mode des « jardins en friche », envahis par « des masures, des ruines, des ronces et des épines ». Celle des inscriptions « latines, italiennes, angloises et allemandes » qui les transforment « en théâtre d'érudition » a été raillée par une lettre du 6 septembre 1783<sup>150</sup>. « M. de\*\*\* » qui hésite, pour l'emplacement du tombeau projeté, entre le site « disposé » du Jardin des Plantes et « l'aspect triste et sauvage d'un champ désert » (Doc. II) semble avoir lu, dans l'*Encyclopédie*, l'article « Paysage » du chevalier de Jaucourt, pour qui « les sites incultes et inhabités » ne peuvent « nous émouvoir que dans les moments de la mélancolie où la chose imitée par le tableau peut sympathiser avec notre passion »<sup>151</sup>. Mais, dans l'ensemble, les acteurs de la polémique, ces hommes qui possèdent sûrement des jardins, peut-être des peintures ou des gravures de paysage, semblent penser le tombeau de Narcissa, qui doit inspirer tant d'« émotions précieuses », comme un de ces monuments dont Watelet, en 1774, conseille d'agrémenter les sites naturels aménagés par l'homme : « Quelques temples, quelques autels consacrés aux vertus, aux sciences, aux arts, aux sentiments agréables, mettraient de la richesse et de la diversité dans les aspects. Des inscriptions et des passages choisis et courts, gravés sur les arbres ou sur des colonnes et des obélisques entretiendraient l'impression que l'ensemble aurait inspiré, c'est-à-dire une mélancolie douce, une distraction agréable dans lesquelles se confondraient des sentiments nobles et élevés, où se mêleraient le souvenir et la réalité, où le moral soutiendrait le

---

148. Voir Pascale André, *op. cit.* 2000, chapitre « Le goût de la nature et des jardins », p. 93-101.

149. *Ibid.*, p. 97 (l'abbé Delille dénonce dans son ouvrage la pratique abusive des « fabriques ») et 100 (les articles empruntés au *Journal de Paris* portent sur la langue, latine ou française, à employer de préférence pour les inscriptions des monuments).

150. *Ibid.*, p. 97 (lettre parue sous le titre de « Passage relatif à l'Agriculture ») et 96.

151. Article n° 212, « Paysage ».

*poétique, et où l'un et l'autre enfin donneraient au pittoresque tout l'intérêt dont il est susceptible*<sup>152</sup>. »

« *Est-ce à l'école de nos amateurs de jardins que les écrivains préromantiques sont devenus paysagistes ?* », se demandait André Monglond en 1930<sup>153</sup>. En inversant les termes de la question, on pourrait se demander si ce n'est pas la poésie des jardins qui a rendu « romantiques » les paysagistes « néo-classiques ». Ces catégories figées expriment mal, on le perçoit bien maintenant, une réalité complexe. Mais il nous faut souligner, pour conclure, que c'est à Le Tourneur que revient le mérite d'avoir le premier, en 1776, dans le « Discours préliminaire » à sa traduction de Shakespeare, défini le vocable nouveau de « romantisme », qui va « *d'abord trouver son emploi le plus fréquent, le plus banal*<sup>154</sup> » dans l'application au paysage. Les mots, jusqu'alors un peu indifféremment employés, de « pittoresque » et de « romanesque » paraissent au traducteur des *Nuits* « *insuffisants à rendre les effets profonds que peuvent produire sur l'âme certains paysages ou fictions*<sup>155</sup> ». le premier peut s'appliquer à toutes les qualités « picturales » d'un spectacle, le second a une connotation purement imaginative. « Romantique » s'applique volontiers à la nature dans ses aspects sauvages mais surtout, poursuit Monglond « *à ce qu'il y a de plus individuel et presque d'incommunicable dans les impressions que nous en recevons* ». Pour Le Tourneur, le paysage « romantique » « *éveille dans l'âme émue des affections tendres et des idées mélancoliques* » ; il faut que « *l'âme y participe* », que « *l'imagination attendrie le peuple de scènes intéressantes : elle oublie le vallon pour se complaire dans les idées, dans les images qu'il a inspirées*<sup>156</sup> ». L'année suivante, dans son traité *De la*

152. *Essai sur les Jardins*, Paris, Prault, 1774, p. 114.

153. Voir, dans cet ouvrage dont nous avons donné la référence supra note 4, le chapitre « Du romanesque au romantique », où l'auteur étudie les origines du terme, dont on a trop fréquemment daté la première apparition de la cinquième « rêverie » du *Promeneur solitaire* : « *Les rives du lac de Biemme sont plus romantiques que celles du lac de Genève, parce que les rochers et les bois y bordent l'eau de plus près, mais elles n'en sont pas moins riants* ». La phrase que nous citons est à la page 124.

154. *Ibid.*, p. 115.

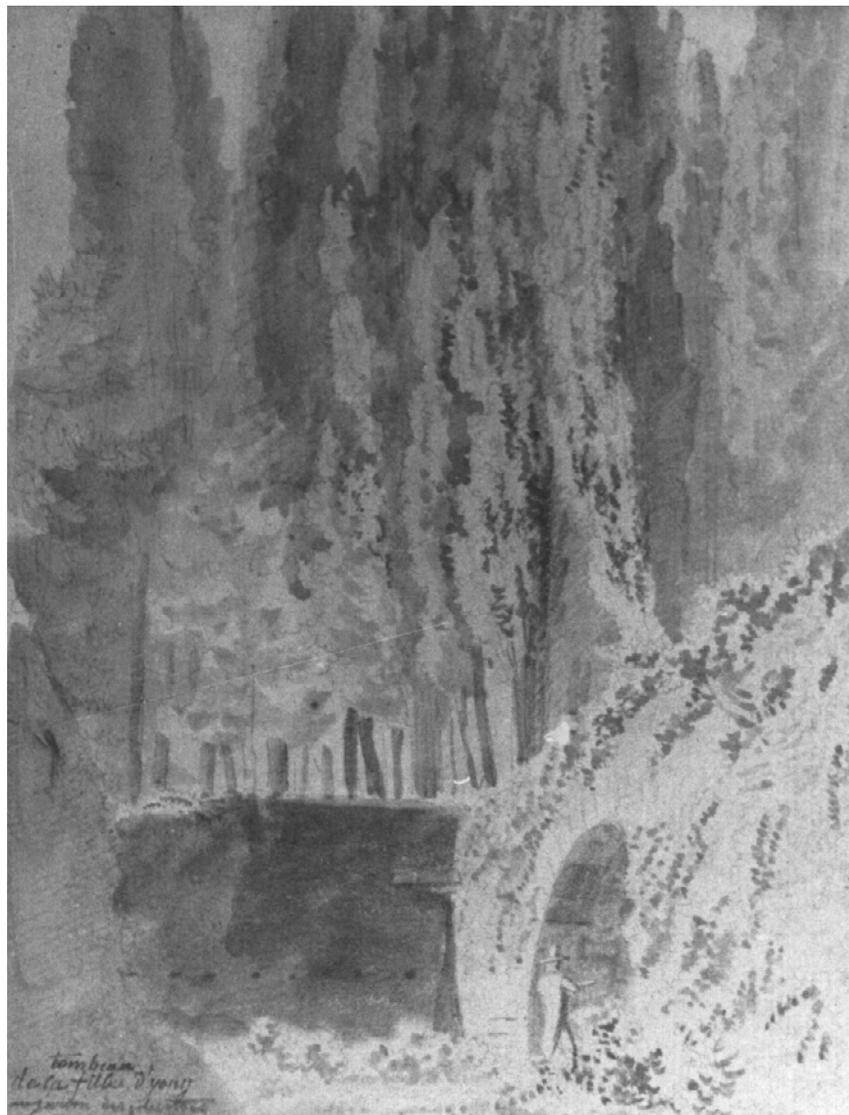
155. *Ibid.*, p. 113.

156. Cité par Monglond, *ibid.*, p. 115, de même que la définition tirée de l'ouvrage de René de Girardin (1777) que nous citons ci-dessous. Rappelons que c'est chez Girardin, à Ermenonville, que Rousseau vécut ses dernières semaines et qu'il fut enterré de nuit dans l'île des Peupliers.

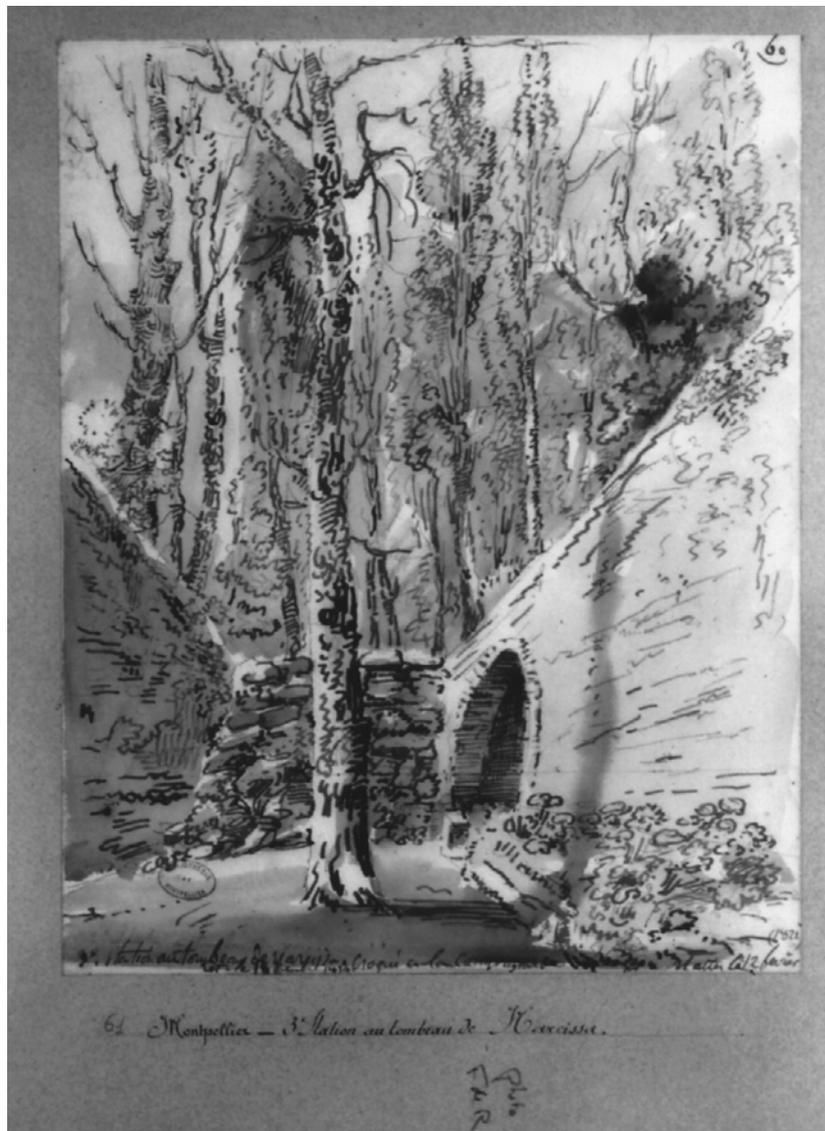
*composition des paysages*, le marquis de Girardin, admirateur et protecteur de Rousseau, affinera cette définition de la « *situation romantique* » qui, « *sans être farouche ni sauvage* », « *doit être tranquille et solitaire* ». Dotée de ces mystérieuses qualités, la nature domestiquée du Jardin des Plantes se prête aux « *scènes intéressantes* » que veut y placer l'imagination. Et celle des *Funérailles de Narcissa*, qui n'y a sans doute jamais eu lieu, peut, sans faire oublier la réalité du site, le remplir de son émotion.



Ill. 1 : Jacques Moulinier (1757-1828),  
Les funérailles de Narcissa au jardin des plantes de Montpellier.  
Plume et lavis d'encre de chine, 19 × 12 cm.  
Collection particulière.  
Cliché de l'auteur.



Ill. 2 : Jacques Moulinier,  
*Tombeau de la fille d'Young au jardin des plantes.*  
Pierre noire, plume et lavis gris, 19 × 14 cm.  
Localisation inconnue



III. 3 : Jean-Marie Amelin (1785-1858),  
*Troisième station au tombeau de Narcissa*, 1822.  
 Plumet lavis de sépia, 32 × 25 cm.  
 Montpellier, Bibliothèque Municipale.  
 Photo



III. 4 : Gros, *Désespoir d'Young*.  
Louvres Département des Arts Graphiques  
N° d'inventaire : RF 29956/54 V  
Photo R. M. N.



Ill. 5 : Gros, *Young enterrant sa fille*.  
Louvre Département des Arts Graphiques  
N° d'inventaire : RF 29556152  
Photo R. M. N.



Ill. 6 : Anonyme (Illustration de la « Notice » d'A. Artaud),  
*Les funérailles de Narcissa au jardin des plantes de Montpellier.*  
Lithographie (?), 17 × 20,5 cm.  
Collection G.-B.



Ill. 7 : Pierre-Auguste Vafflard (1774-1837),  
*Young et sa fille*, Salon de 1804.  
H. T. 2,38 × 1,982 cm.  
Angoulême, Musée des Beaux-Arts.  
Cliché Musée d'Angoulême.



III. 8 et 9  
*La « tombe de Narcissa » de nos jours.  
Clichés Stéphane Lebeau.*



## ANNEXE I

### Extraits du JOURNAL DE LA GENERALITE DE MONTPELLIER

Document I : samedi 17 février 1787, pp. 165-166

#### PROSPECTUS

«... Ces hommes impitoyables ont refusé de répandre une pouffière sur une pouffière.... J'ai foulé de rage sous mes pieds ce fol barbare, & j'ai été encore plus humain que ces habitans, en leur souhaitant à tous, dans ma juste douleur, le tombeau qu'ils t'ont refusé.... »

*Nuits d'Young, quatrième nuit, P. 180.*

La douleur absorbe toutes les facultés de l'âme ; la raison s'anéantit sous son poids, & l'homme malheureux, s'il est contrarié, devient le plus souvent injuste. Mais cette injustice est respectable même aux yeux de ceux qu'elle outrage, elle prouve l'excès de la passion : & celle d'un père pour son enfant est d'un trop précieux exemple pour n'en pas pardonner le délire. Young oubliant que le cœur du citoyen doit être soumis aux loix de la religion, nous a fait un crime de n'avoir pas remué de nos mains la terre qui couvre le corps de Narcisse ; mais nos larmes ont arrosé cette même terre..... Young doit à nos regrets bien plus qu'il n'eût obtenu de notre pitié.

Des pleurs momentanés, une pompe funebre, voilà les premiers vœux qu'il forma dans sa douleur, ceux qui les suivirent, plus raisonnables, furent de communiquer à l'univers entier sa tristesse, d'obtenir les larmes du genre humain..... Eh bien ! que son ombre qui erre sans cesse sur la tombe de sa fille soit satisfait. Qu'un monument s'élève, & que la lire d'Young repose près de l'urne cinéraire de Narcisse ! que tous y portent le tribut de leurs soupirs ; que les pères à qui la mort a ravi les plus chers objets de leur tendresse, s'y abandonnent à leurs tristes souvenirs ; que la jeune fille y vienne aimer la vertu ; qu'une douce mélancolie s'empare de tous ceux qui approcheront de ce lieu de douleur ; que le jeune homme dans la fougue de l'âge & des plaisirs, suspende sa joie pour s'attendrir sur le sort de Narcisse ; & que l'étranger, prévenu contre nous par le cri amer d'un père défolé, mêle au tribut qu'il y viendra porter de son respect pour un grand homme, ces larmes de sensibilité que

tout ame honnête doit répandre lorsqu'elle retrouve des hommes qu'on lui peignit durs et atroces, & compatiffans, & généreux.....

*On propose une foufcription pour ériger un monument à Mlle. Young, contre les murs du Jardin du Roi, où elle est enterrée.*

On pourrait y graver cette infcription tirée de la feptième nuit, P. 268.

« Narciffe ! c'est ton pere qui creufa cette tombe, il t'y plaça au printemps de ta vie.... « mais pourquoi compter tes années ? Tu as vécu long-temps en peu de jours, puifque tu « *étais vertueufe. C'est la vertu qui mefure la durée de notre véritable existence. Effaçons de la date des tombeaux les années qui ont été ftériles pour elle : on ne les a point vues* »

Nota. Cette Infcription fera mife en françois d'un côté, & traduite en Anglois de l'autre.

On peut s'infcrire à notre Bureau d'avis, place de l'Intendance, à Montpellier.

#### **Document II : samedi 24 février 1787, pp. 170-171**

Lettre à l'Auteur du Proſpectus inféré dans le Journal de Montpellier, du 17 février.

Oui, Monſieur, il eſt temps que l'ombre de Narciffe foit appaifée, qu'un monument ſ'élève, & que la lyre d'Young repoſe près de l'urne cinéraire de celle qu'il a célébrée. Je viens vous remercier au nom de mes Concitoyens, du touchant intérêt que vous prenez à ſa cendre. Je viens mêler mes vœux à ceux que vous formez pour l'accompliſſement d'un projet qui eſt devenu pour nous une dette pieuſe. Eh ! quels objets intéreſſans auront déformais le droit de nous émouvoir, ſi la beauté dans le malheur, l'homme de génie outragé dans l'objet de ſes complaiſances, ne peuvent obtenir de notre ſenſibilité que des regrets impuiſſans, & une pitié paſſagere ?

Réuniſſons donc nos efforts, Monſieur, pour réveiller dans l'âme de nos Concitoyens ces émotions précieufes, qu'ils ne ſauroient refuſer à l'infortune. Elevons un tombeau à Narciffe, mais n'imprimons point un caractere de légèreté à l'hommage que nous voulons lui rendre ; & que l'inconféquence des enfans ne vienne pas ſe mêler à la réparation de l'injuſtice des peres.

Cette réflexion m'a été ſuggérée par la lecture de votre Proſpectus, ſur lequel j'ai cru devoir vous préſenter quelques obſervations que la vérité réclame — On propoſe, dites-vous, une fouſcription pour ériger un tombeau à Mlle. Young, contre les murs du Jardin du Roi, où elle eſt

*enterrée* — Il y a dans ce peu de mots une erreur de fait assez remarquable, & une vérité des plus douteuses. Premièrement, celle que vous avez cru la fille d'Young, n'est point sa fille. Il est aisé de vous en convaincre en jetant un coup-d'œil sur le discours préliminaire du Traducteur éloquent des nuits, qu'il est bien permis de citer comme une autorié dans cette matiere. Vous y verrez que Narcisse étoit fille du Colonel Lée, dont Edward Young avait époufé la veuve ; que la veuve du Colonel Lée avoit deux enfans de son premier mari, & qu'Young les aima aussi tendrement toute sa vie que l'ils eussent été les siens. Je fais bien que cette circonstance n'ôte rien au touchant intérêt que doit nous inspirer Narcisse. La fille d'adoption d'un grand homme, outragée dans nos climats, aura toujours des droits sacrés à nos réparations & à nos larmes.

Vous prétendez, en second lieu, que la fille d'Young fut enterrée au Jardin du Roi. C'est encore ici une assertion qui auroit besoin de preuves. Il n'est malheureusement que trop permis de douter de sa certitude. Je conviens qu'une tradition assez ancienne paroît enfermer dans l'enceinte du Jardin Royal les restes précieux d'une beauté devenue célèbre ; mais une tradition opposée les place ailleurs, & j'avoue que dans ce combat d'opinions je ferois assez embarrassé de donner la préférence. Je crois assurément votre tradition très-respectable, mais je me déciderois difficilement à renoncer à la mienne. Un de mes vieux amis, homme d'esprit & de sens, qui, par l'estime qu'il a inspirée, a bien acquis le droit d'être cru sur sa parole ; interrogé sur cet événement, m'a donné la réponse suivante :

« M. Young (c'est mon ami qui parle) étoit recommandé à feu M. Pierre A....., Négociant distingué de cette Ville. Ce dernier contracta avec lui les liaisons les plus intimes ; il fut témoin de la maladie de Narcisse, & du désespoir de son malheureux pere. Il partagea les efforts infructueux de M. Young, pour obtenir pour sa fille les tristes honneurs de la sépulture. Il accompagna ce pere défolé dans le lieu de douleur où on lui avoit fait creuser furtivement une tombe. Ce lieu n'est point le Jardin du Roi, mais un champ peu éloigné de la Ville, qu'on trouve à une petite distance du grand chemin allant à Toulouse, près de la croix du Capitaine ; vis-à-vis de cette croix est un chemin creux, allant à saint-Martin-de-Prunet ; c'est sur la gauche de ce chemin, au troisième ou quatrième champ, que fut enterrée Narcisse. M. A....., témoin des derniers adieu de son pere, affuroit qu'il avoit vu Young précipiter lui-même le cercueil de sa fille dans la tombe qui lui avoit été préparée. »

On retrouve dans ce récit les détails intéressants consignés dans les vers immortels du Poète. « J'ai dérobé furtivement un tombeau pour ma fille.... Mais j'ai outragé sa cendre. Lâche dans mon devoir, craintif dans l'excès même de ma douleur, mes mains l'ont placée à la hâte dans ce tombeau, au milieu de la nuit, enveloppé de ténèbres, d'un pied tremblant, étouffant mes sanglots, ressemblant plus à son affaibli qu'à son ami ; je lui ai murmuré tout bas mes derniers adieux, je me suis enfui comme un coupable «... Quel tableau déchirant, Monsieur ! & pourquoi la triste vérité que nous cherchons nous force-t-elle à retracer des souvenirs aussi lugubres ?

« Tous les faits que je viens de vous rapporter (c'est toujours mon ami qui parle) sont de la vérité la plus exacte. M. A..... me les a racontés vingt fois les larmes aux yeux, son âme se soulevait au souvenir de cette scène barbare. Ce qu'il m'a raconté, il doit sans doute l'avoir dit à d'autres ».

Voilà pourtant deux traditions bien opposées sur un événement presque passé sous nos yeux. Un demi-siècle ne s'est point encore écoulé, depuis que la jeune Narcisse a péri dans nos climats, & nous avons de la peine à en retrouver la trace : Young avait bien raison de s'écrier dans sa douleur. » Pere ingrat & lâche, tu n'as point écrit son nom sur sa tombe ; inconnue, oubliée, ta fille est foulée sous les pas de ces étrangers inhumains « .

Dans ce conflit d'opinions quel parti prendre ? Irons-nous élever un Monument au Jardin du Roi, sans être assurés de la présence de Narcisse ? Une pyramide funéraire attestera-t-elle au milieu des champs, que les durs habitants de ces climats n'ont pas toujours été insensibles ? Non, Monsieur, avant d'ériger un monument à Narcisse, nous chercherons à recueillir les traditions variées dont elle est l'objet : nous interrogerons l'expérience de nos anciens. L'époque de 1741 n'est pas très-éloignée ; mille souvenirs doivent avoir transmis jusqu'à nous les événements de cette année. Il est à présumer que parmi nos concitoyens, plusieurs ont connu M. Young. Il en est peut-être que des relations d'amitié ou de culte, ont rendu témoins de cet événement devenu célèbre, & qui ont arrosé de leurs pleurs la tombe méconnue de Narcisse. Nous osons les prier de faire parvenir à ce Journal les faits dont ils auront eu connaissance. Des traits de lumière naîtront peut-être des relations les plus opposées ; la vérité qui se joue si souvent de l'ignorance des hommes, viendra couronner nos recherches, Narcisse ! il nous fera permis de l'élever un tombeau.

Si je ne craignois de fatiguer la patience de mon Lecteur, je pourrois offrir à la réflexion des probabilités dignes de le fatiguer, je pourrois concilier facilement, par une supposition assez naturelle, tout ce que l'affertion du Prospectus, & de la tradition de mon vieux ami peuvent avoir de contradictoire ; mais je ne veux pas donner trop d'importance à des probabilités, quand je demande des preuves.

Je ne chercherai pas non plus à examiner quel est le lieu le plus convenable au triste monument que nous voulons élever. Cette question me paroît tout au moins oiseuse, & je conviendrai sans peine que la lugubre enceinte de notre Jardin des plantes, que les arbres toujours verts qui le couvrent, que les noirs cyprès qui l'environnent, semblent avoir été disposés de tous les temps par l'industrie de nos peres à recevoir un tombeau. J'avoue cependant que l'aspect triste & sauvage d'un champ désert, que l'auguste simplicité de la nature pourroit offrir un site aussi imposant, quoique plus agreste ; & une imagination fortement émue y recueilleroit peut-être des impressions aussi durables. Mais en quelque lieu que vous placiez ce monument, vous pourrez être assuré de réveiller dans tous les cœurs les émotions les plus terribles. Le tombeau de Narcisse ne fera pas seulement une expiation offerte à la tendresse paternelle ; la beauté moissonnée dans son aurore, l'homme de génie outragé, méconnu, recevront encore sur cette tombe, les hommages douloureux des cœurs sensibles. Eh ! combien ces objets déchirans n'acquerront-ils pas un nouveau degré d'intérêt & d'énergie ! \_\_\_\_ » Oh ma fille, s'écrioit il dans son désespoir, ô zèle barbare & hâï d'un Dieu bienfaisant ! ô ma fille ! ces hommes impitoyables ont refusé de répandre une poussière sur une poussière ; parce que tu n'adorois pas Dieu à leur manière, ils s'étonnoient de s'attendrir sur toi ! «... Malheureux pere ! nous aimons à pardonner à ta douleur l'amertume de tes reproches.

Je finis, Monsieur, cette Lettre, déjà trop longue, en vous remerciant de nouveau, au nom de l'humanité & de ma patrie, du tendre intérêt que vous inspire Narcisse. Vous avez le premier ramené les regards du Public sur un objet digne de fixer son attention : que ne m'est-il permis de vous dénoncer à sa reconnaissance ? Il me feroit bien doux d'acquérir des droits à son estime, en lui apprenant que je suis votre ami ; mais quoique mon amour propre & mon amitié dussent trouver également leur compte à votre éloge, je crois devoir sacrifier le plaisir de vous louer à la crainte de vous déplaire ? J'ai l'honneur d'être,

Un Abonné  
Montpellier ce 20 Février 1787

**Document III :samedi 3 mars 1787, p. 174**

LETTRE A M DE\*\*\*

*En réponse à la Lettre inférée N°.42.*

Je vous rends graces, Monfieur, d'avoir relevé les deux erreurs contenues dans le Prospectus que j'ai offert au Public : une tradition accréditée m'avoit pu tromper sur le lieu de la sépulture de Narcisse ; & quant à la seconde, si j'ai donné à cette jeune personne le nom de *filie d'Young*, c'est que cet Auteur l'avoit adoptée. Je fais que dans un seul endroit mon Prospectus la nomme *Mlle. Young*, mais c'est une faute de copie. D'ailleurs j'ai encore mieux aimé nommer *Narcisse* fille d'Young, que *Mlle. Lée*, parce que le monument qu'on se propose d'élever est autant un hommage funebre adressé à cette Demoiselle, qu'un tribut payé à l'ombre d'un homme célèbre. Cette même raison m'a fait choisir l'inscription que je voulois placer au-dessous de l'urne cinéraire ; je fais qu'elle a trouvé des Contradicteurs, & qu'on a dessein d'en choisir une qui ne parle uniquement que de Narcisse ; mais, outre qu'on ne fait rien d'elle que ce qu'en a dit Young, & que le morceau où il rend hommage à sa vertu est le plus bel éloge qu'il puisse en faire, je crois qu'une pensée aussi sublime que celle qui le termine, justifie le projet de satisfaire aux manes d'un homme malheureux, dont la sagesse nous éclaire.

J'en reviens au lieu de la sépulture de Narcisse, & je vous remercie d'inviter ceux qui auroient quelque connoissance certaine de l'endroit où reposent les cendres de Mlle. Lée, à le faire connoître par la voie de ce Journal. Je dois cependant, pour justifier ce que j'avois avancé, vous indiquer une seconde tradition que voici.

Je ne suis point le premier Auteur d'un projet auquel je tiens maintenant beaucoup, puisque vous l'avez approuvé : on m'a assuré que MM. Les Etudiens au College royal de Médecine, avoient, il y a plusieurs années, voulu rendre à la Mémoire d'Young un hommage mérité, en rapportant les malheureux restes de celle qu'il aimoit si tendrement, dans un lieu plus digne de les rassembler, d'y placer une pierre sépulcrale que les âmes sensibles auroient arrosé de leurs larmes, & qu'en effet le transport avoit eu lieu. D'après cette assertion il semble que le lieu de la sépulture de Narcisse n'est plus douteux, & ce qui vient à l'appui de ce que j'avance, c'est que dans une fouille faite dernièrement à l'endroit désigné, on a trouvé des ossemens que l'on a reconnu pour être ceux d'une jeune femme.

Il me refte à vous remercier, Monfieur, des expreffions flatteufes que votre amitié pour moi vous a dictées : le défir de les mériter eft le feul titre que j'aie à les obtenir. Mon cœur vous a deviné en relevant les erreurs que vous avez apperçues dans quelques lignes écrites à la hâte, vous m'avez prouvé que vous étiez véritablement mon ami. En défirant vivement l'un & l'autre que des certitudes fur le lieu que nous cherchons l'établiffent, nous n'avons pas été encore du même avis, mais (pour me fervir des propres expreffions d'Young), *le choc des opinions contraires fait jaillir l'étincelle cachée de la vérité, elle s'offre plus vite, elle fe montre plus brillante à deux amis qui l'implorent enfemble. J'ai l'honneur d'être, &c.* Montpellier ce 26 Février 1787.\*\*\*

#### Document IV : même jour, même page, inséré à la suite

Un Citoyen de cette Ville, qui a le bonheur d'être pere, & par conféquent d'avoir partagé les plaifirs & la douleur d'Young, propofe de fe charger lui feul de la foufcription annoncée ; mais comme un monument élevé aux talents & à la fenfibilité appartient à tous ceux qui leur rendent un jufte hommage, il faut auffi qu'il foit digne d'eux. Cette façon de penfer l'engage à mettre fous les yeux du public, le projet du monument.

Le Cercophage fera de marbre porte or, couronné par un genie en pleurs, tenant à la main un Narciffe. C'eft le fymbole de la beauté, c'eft le nom de la fille d'Young ; cette fleur paroîtra penchée, comme l'étoit Narciffe au moment où fon pere la porta au tombeau. Le génie fera pour les peres ; celui de la fenfibilité, pour les jeunes gens, & fera l'amour pleurant fon plus bel ornement ; pour les Citoyens, ce fera le génie de la Ville, offrant, dans un temps plus heureux, un hommage à celui que la douleur aura rendu injufte. L'on fera faire la figure en Italie, afin de fe procurer un plus beau marbre ; et fur le Cercophage l'on écrira cette épitaphe d'Young.

« La mort a plongé Narciffe dans le tombeau au printemps de fes jours, lorſque fa jeune ame ne faifoit que l'ouvrir à la vie & au bonheur. Ainſi tombe, atteint d'un plomb meurtrier, le chantre mélodieux des Forêts, au moment même où il charmoit les airs par fon brillant ramage. Il eſpire au milieu de fa douce chanſon interrompue « .

Le texte étant anglois, la traduction fera françaife.

**Document V : samedi 10 mars 1787, pp. 178-179***Avis important*

Des Lettres inférées dans les Feuilles Hebdomadaires de cette Ville, ont prouvé à l'Auteur de cet Avis qu'on établissoit un doute sur le véritable lieu de la sépulture de Mademoiselle Lée, dont la mort a causé tant de regrets à l'honorable Docteur Young : ce malheureux ami a attribué avec trop d'amertume & de fiel un refus barbare, qui ne l'étoit que dans son imagination trop exaltée par la douleur ; il a écrit, & voulu imprimer une tache sur les habitans de cette Ville : on ne peut trop louer les personnes qui, les premières, ont eu l'idée de l'effacer, en proposant d'élever un monument aux manes de cette charmante Demoiselle, & l'Auteur fera des premiers à souscrire, avec la plus grande satisfaction : il propose donc, dans cette incertitude, d'élever le plus promptement possible deux monumens ; l'un dans le champ désigné dans une des lettres, l'autre dans le Jardin des Plantes, où on croit avec assez de certitude qu'elle a été déposée ; l'un construit en Italie avec le plus beau marbre, aux frais du généreux inconnu qui l'est annoncé pour faire seul cette dépense ; l'autre construit en France aux frais des souscripteurs ; les Amateurs délicats & sensibles feront peut-être très-embarrassés auquel des deux tombeaux ils devront adresser les vœux & les hommages qu'ils voudront rendre aux manes outragés d'une fille si charmante & si célébrée ; dans cet état de chose, & pour changer cette perplexité en réalité, il propose une seconde souscription à l'effet d'élever un troisième monument, c'est-à-dire, un tombeau en faveur de celui qui constatera, sans aucune contradiction, la place où reposent les restes de cette charmante fille de M. Lée. La proposition d'un tombeau de plus ou de moins, ne peut ni ne doit retarder une décision qui doit faire honneur aux habitans actuels de cette Ville ; elle est d'ailleurs suivant le goût de l'Amateur souffigné, qui ne se promène que la nuit, & qui seroit enchanté de trouver çà & là quelques tombeaux.

JEREMIE NOCTAMBULE

**Document VI : samedi 17 mars 1787, pp. 181-182**

*LETTRE à l'Auteur du Journal de la Généralité de Montpellier.*

Permettez-moi, Monfieur, de vous adreffer quelques réflexions fur le projet d'élever dans le Jardin du Roi, un monument funebre à la Mémoire de *Narciffa*, fille d'un ami du Docteur *Young* ; je vous avoue que je fuis infiniment furpris de l'enthoufiafme qui a faifit plufieurs de mes Concitoyens. Après quarante-cinq ans on eft touché des plaintes ameres du fombre Poëte Anglois, contre les habitans d'*un fol barbare* ; mais ces plaintes étoient-elles juftes ? Le Docteur pouvoit-il ignorer les loix du Royaume, & imaginer qu'une jeune étrangere, morte à Montpellier des fuites d'une maladie de langueur, y feroit enfevelie avec la pompe & les Cérémonies de l'Eglife Catholique-Romaine, quoiqu'elle eût le malheur d'être d'une autre religion dont l'exercice n'eft point permis en France ? On pardonne tout dans les premiers momens de la douleur, on eft touché du délire dans lequel elle plonge les perfonnes fenfibles ; mais la raifon doit reprendre fes droits peu à peu, & adoucir l'amertume de nos regrets. Combien de Perfonnes ont eu le malheur de perdre des parens & des amis, dans des pays où la religion n'eft point la dominante ! ont-ils pour cela traité de barbares les habitans des villes où leurs parens & leurs amis font morts ? Non fans doute, ils ont fait enfevelir leurs cadavres fecretement & fans éclat, & pour une modique fomme, ils ont acquis une petite portion de terrain, & payé des ouvriers pour y creufer une profonde foffe qu'ils ont arrofée de leurs larmes. Voilà ce que le Docteur *Young* aurait dû faire pour fa *Narciffa*, & garder le filence, ou bien ne pas quitter l'Angleterre, pour pouvoir faire enfevelir cette fille chérie publiquement, & lui élever un tombeau magnifique fi fa fortune le lui avoit permis. Peut-on imaginer qu'un Moralifte, un Docteur, un Anglois, ne fente pas tout le ridicule & la folie que nous offre journellement le luxe & la vanité dans les convois funebres ? Peut-on ne pa gémir fur un pareil abus ? Verronf-nous fans ceffe porter avec pompe, & à grands frais un cadavre infect dans les rues, & prodiguer les respects & les honneurs aux triftes victimes de la mort ?

Le Docteur *Young* fe plaint qu'on n'a pas voulu enfevelir le corps de *Narciffa* à Montpellier, affurément cette plainte n'eft nullement fincere ; *Narciffa* feroit la feule à qui on auroit refusé de donner la fépulture ; combien d'étrangers, combien de perfonnes qui y font mortes, & qui meurent annuellement y font enfevelies, autre part que dans les Eglifes

& les Cimetières qui en dépendent ? fans doute que le Banquier du Docteur Young, & les gens à qui il étoit recommandé à Montpellier, l'ont mis au fait des ufages ; mais il ne voulut pas d'abord profiter de leurs avis, il imagina que le corps de *Narciffa* devoit être exempté de la loi générale, & qu'une jeune angloife qui étoit, à ce qu'on croit, baptifée & d'une fecte chrétienne, devoit être enfevelie publiquement dans une Eglife Catholique-Romaine, & avec les prières & les Cérémonies de cette Religion.

Concluons de tout ceci, que les habitans de Montpellier doivent être peu affectés des plaintes injuftes du fombre *Young*. Que fi l'on eft affuré du lieu où reposent les triftes reftes de *Narciffa*, il faut laiffer les cendres en paix, & ne pas dépenfer inutilement une fomme confidérable pour ériger dans le Jardin du Roi un monument funéraire à la Mémoire de cette jeune angloife. Il y a tant de malheureux, tant de pauvres dans cette Ville, ne vaut-il pas mieux les fecourir, adoucir leur mifère, que de couvrir de marbre et d'ornemen quelques offemens inconnus, que l'on fuppoſe aujourd'hui, fans preuves, être ceux de *Narciffa* ?

Pleurons fur le tombeau de nos parens, de nos amis, de nos bienfaiteurs ; ce font là des larmes que nous devons répandre, laiffons aux parents de *Narciffa*, s'il en exiſte encore, le foin d'honorer fa mémoire.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Un de vos Abonnés

#### Document VII : samedi 24 mars 1787, pp. 185 à 187

*Réponſe à la Lettre inférée dans le Journal de Montpellier, N° 43.*

Des circonftances particulières m'ont privé, Monſieur, du plaifir de répondre plutôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adreffer dans le Journal du 3 Mars. Vous avez l'honnêteté de me remercier des erreurs que j'ai relevées dans votre Proſpectus ; & je viens vous remercier à mon tour, d'avoir diffipé mes incertitudes, & fixé mes doutes. L'hommage que je voulois rendre à *Narciffe*, fe préfentoit à mon imagination fous un point de vue fi intéreffant, que je craignois, en l'adreffant au hazard, de compromettre fa cendre. Les nuages que j'avois élevé ont difparu : la douce perfuaſion à coulé de vos levres ; & il ne me reſte plus, après avoir attaqué imprudemment vos affertions, qu'à rectifier les miennes.

Vous aviez avancé, Monfieur, que la fille d'Young étoit enterrée au Jardin du Roi ; j'ai prétendu qu'elle étoit ailleurs : nous avons tous deux raifon ; mais vous étiez plus près que moi de la vérité que nous cherchons l'un & l'autre. Je voudrois pouvoir renoncer à la tradition de mon vieux ami (1). Comme il me feroit facile de l'étayer de nouvelles preuves, tout ce qu'il m'est permis de faire en ce moment, c'est de la rapprocher de la vôtre. C'est dans ce rapprochement que réside la vérité que nous cherchons. Il est très-vrai que *Narciffe* dut d'abord ensevelie dans le champ que j'ai désigné ; mais il ne l'est pas moins qu'elle fut transférée depuis dans le jardin qui l'honore aujourd'hui de sa dépouille : ces deux faits sont prouvés d'une manière à peu près égale. Je conviendrai même que le second est peut-être mieux prouvé que l'autre ; mais ce qui ne l'est pas, c'est l'époque précise du transport des cendres de *Narciffe*. Ici les opinions varient ; les uns veulent qu'Young lui-même en ait été l'agent ou le témoin, & l'on pourroit appliquer assez naturellement à cette circonstance, les complaints éloquents de son livre (2). D'autres pensent que ce transport n'a eu lieu que quelques années après, & qu'il fut l'ouvrage de quelques hommes sensibles (3). Je n'ose prononcer entre ces deux avis ; il me suffit de m'être assuré, par la discussion la plus exacte, que toutes les probabilités, les preuves même qui peuvent se réunir en faveur d'un fait, dont les témoins ne sont plus, semblent accourir en foule pour constater le transport des cendres de *Narciffe*. Une tradition non interrompue en a conservé le souvenir : des témoins qui n'avoient aucun intérêt à tromper en ont confirmé plusieurs fois la déposition : des hommes dignes de foi l'ont recueillie : que faut-il de plus, Monfieur, pour croire sans légèreté ce dont il n'est plus permis de douter sans conséquence ? Il faut renoncer à toutes les inductions historiques, ou adopter entièrement notre opinion. Quel degré de certitude & de force ne reçoit-elle pas encore de ces tristes ossements trouvés depuis peu au Jardin des plantes ? L'Anatomie comparée, a trouvé dans ces précieux restes les résultats les plus voisins de la démonstration. Dénoncés à nos hommages avant qu'on eût vérifié leur existence, ils semblent défier le pyrrhonisme le plus obstiné par leur découverte. Je fais bien qu'on pourroit douter encore ; mais nous n'écrivons pas pour ceux qui doutent de tout. Nous savons que pour ces fortes de gens il n'y a point de vérité historique, que les faits les plus avérés ne sont que des mensonges convenus : & quand même la vérité que nous venons d'établir seroit appuyée sur des fondemens encore plus assurés, leur scepticisme inquiet sauroit encore enfanter des incertitudes & faire naître des doutes..... Que dis-je, Monfieur !... Des

incertitudes !... Des doutes !... Il n'en est plus pour nous dans cette matière. Aux preuves que nous avons rassemblées vient se réunir le témoignage d'Young lui-même. L'asyle accordé à la fille n'a point été ignoré de ce malheureux père. Il a pardonné dans le fond de son cœur aux *barbares habitans* de ces climats, en faveur d'un dépôt si cher dont ils avoient conservé la trace. Des étrangers, confidens de l'auteur des nuits, dont venus chercher au Jardin des plantes la tombe défigurée de *Narcisse*. Ils se sont approchés avec respect de cette tombe agreste. Depuis ce temps elle a été présentée aux visiteurs de toutes les nations comme un monument digne de captiver leurs regards. Les souvenirs les plus cruels, les regrets les plus amers ont honoré cette grotte funèbre, qui depuis des années entières, semble être devenue le ralliement des affections les plus déchirantes : & la douleur a consacré ces lieux d'une manière plus auguste que nos froides réclamations, & nos tardifs hommages.

Que ne m'est-il permis, Monsieur, d'offrir ici de justes éloges aux compatriotes d'Young ? je pourrais citer des femmes sensibles qui sont venues arroser ce tombeau de leur larmes. Je pourrais vous faire remarquer un homme d'un grand caractère (1), qui porte un nom illustre, & qui est digne de le porter, dont la philosophie et la sensibilité viennent d'unir leurs émotions & leurs recherches, pour payer un tribut à *Narcisse*.

Que l'on cherche à présent tant qu'on voudra à déterminer d'une manière encore plus précise, s'il est possible, quel est le point incontestable où reposent des cendres illustres ; qu'on promette les honneurs d'un tombeau à l'auteur de cette grande découverte : qu'un Anonyme (1) ingénieux et badin se complaise dans cette idée : pour nous, dont la sensibilité assez instruite ne crois pas devoir s'occuper d'une vaine recherche, qui n'appercevons plus le moindre doute à former dans une opinion dont on voudrait faire un problème, nous abandonnons sans regret cette honorable discussion à celui qui voudra s'en saisir, & ces tristes honneurs à ceux dont l'ambition pourroit en être flattée.

Mais avant de terminer cette lettre, nous croyons avoir des remerciements à offrir au généreux inconnu (2) qui veut se charger seul de la dépense d'un monument si désiré : sa générosité a sans doute des droits à notre reconnaissance. Nous osons nous flatter d'en acquiescer à la sienne, en lui cédant l'honneur d'élever ce monument. Je fais bien que nous suivons plutôt en cela les mouvemens de notre sensibilité, que les intérêts de notre amour propre. Mais l'amour propre doit se taire quand le sentiment a parlé ; & les petites considérations de la vanité, les émotions fugitives de l'orgueil doivent s'évanouir devant le tombeau de

*Narcisse*. On ne peut qu'applaudir infiniment aux vues de l'inconnu. Le projet d'associer à nos réparations la patrie immortelle des arts, mérite sur-tout d'être remarqué. C'est une idée des plus heureuses que de faire servir le marbre de l'Italie à décorer dans nos Jardins un monument érigé à une Beauté Anglaise. Il est doux de voir ainsi les talents & les arts de tous les Peuples, se réunir & se confondre, pour honorer le malheur, & rendre hommage au génie.

J'ai l'honneur d'être, &c.\*\*\*

Montpellier, ce 17 Mars 1787

P.S. J'avois achevé ma lettre, Monsieur : on m'apporte le Journal du 17 Mars. Je suis un peu étonné, je vous l'avoue, d'y trouver une diatribe contre l'*Enthoufiafme de quelquef-uns de nos concitoyens*. Comme je ne faurois me diffimuler que je le partage, j'aurois peut-être le droit de le défendre. Mais que répondre sérieusement à un Homme qui veut prouver qu'*Young a été injuste*, chose qu'on ne lui conteste pas, & qu'il eût beaucoup mieux fait de garder le silence ; vérité qu'on pourroit lui contester peut-être, puisque nous devons au sentiment qui l'animoit des vers sublimes ? L'Auteur invite ensuite les Amateurs de *Narcissa* (car c'est ainsi que très favamment il l'appelle, craignant sans doute de s'imprégner de notre enthousiasme en l'appelant comme nous), il les invite, dis-je, à soulager les malheureux, à secourir les pauvres, à pleurer sur le tombeau de leurs parens, de leurs bienfaiteurs & de leurs amis. On doit lui savoir gré sans doute d'une exhortation aussi louable ; mais nous croyons pouvoir l'affurer que celui qui fait sentir vivement les infortunes de la beauté, & les outrages faits au génie, n'a pas besoin d'être rappelé par un Journal aux touchantes émotions de l'humanité & de la nature. Si notre coupable indifférence pouvoit se refuser un moment à des émotions aussi précieuses, ce ne seroit pas dans les réclamations de l'inconnu que nous viendrions les chercher : nous les trouverions au fond de nos cœurs.

#### Notes :

(1) *Journal de Montpellier du 24 Février, n° 42, pag. 170.*

(2) *Journal du 24 Février, n° 42, pag. 170.*

(3) *Journal du 3 Mars, pag. 174.*

(1) *Milord Ca\*\*\*.*

(1) *Voyez le Journal du 10 Mars. n° 44. pag. 178.*

(2) *Voyez le Journal du 3 Mars n° 43. pag. 174.*

**Document VIII : même numéro, pp. 187-188**

*Lettre à l'Auteur du Journal de la Généralité de Montpellier en réponse à celle qui est insérée dans le précédent Journal.*

Monfieur, quoique je n'aie pas l'honneur d'être un de vos Concitoyens, je goûte une fatiffaction véritable en lifant votre Journal ; en effet, il renferme fouvent de très-jolis détails.

L'Epifode de la charmante *Narciffa*, fon infortune, les larmes de fon père adoptif, fes plaintes contre le genre humain fortement exprimées, l'attendriffement qu'elles ont excité dans le cœur des habitans de votre Ville, le defir qu'ils ont témoigné de fatiffaire aux manes de l'aimable Anglaife en lui élevant un monument funebre, tout cela, dif-je, a formé dans vos précédens Journaux (indépendamment de ce qu'il y avoit encore d'intéreffant) plufieurs tableaux variés, & d'autant plus agréables qu'ils étoient tracés par la nature.

Tout à coup un Cenfeur f'élève : il vient attaquer & troubler la pureté de ces plaifirs ; il commence par être étonné que l'on vienne remuer, après quarante-cinq ans, des cendres éparfes, il veut qu'on laiffe dans l'oubli des offemens, fans avoir égard au joli Corps dont ils ont pu former l'affemblage ; en effet, on auroit lieu de trouver extraordinaire un feul individu qui, ayant témoigné toute fa vie de l'indifférence fur la perte d'une Perfonne qui auroit dû lui être chère, viendroit, après un demi-fiecle, l'exhaler en regrets, on feroit porté à douter de leur fincérité. Il n'en eft pas de même ici : le malheur de la jeune Anglaife, la fenfation violente qu'éprouva fon pere, n'avoient droit d'intéreffer perfonne en particulier, & pouvoient attendrir généralement toutes les ames fenfibles. On n'a point attendu quarante-cinq ans pour être ému à la peinture vive & touchante qu'a fait *Young* des derniers devoirs rendus par lui-même à fa fille adoptive. Mais un être plus réfléchi, plus obfervateur, plus fenfible fans doute qu'on ne l'eft communément, écoute les mouvements de fon cœur ; il croit trouver un moyen affuré pour faire refpecter le malheur & fatiffaire aux plaintes d'un pere tendre ; il communique auffi-tôt fes projets à fes concitoyens, le noble enthoufiafme de l'humanité faifit tous les cœurs, ils font adoptés : tout cela fuit l'ordre immuable de la nature. Combien de traits de grandeur d'âme ! combien de traits d'héroïfme longtemps enfevelis dans la nuit des temps qui, par une circonftance heureufe, reparoiffent avec éclat, & jouiffent après d'une jufte célébrité. Pourquoi la Beauté dans l'infortune,

foutenue par les vertus déjà honorées, par les regrets d'un génie sublime, ne jouiroit-elle pas des mêmes droits ?

Le Cenfeur reparoît & demande fi les plaintes d'*Young* font juftes. Il eft à propos de lui faire obferver qu'il les a mal interprétées, & qu'on n'en a point faifi le vrai fens. Comme Philofophe il confideroit tous les êtres fous un même point de vue : les rangs, la fortune, la différence de mœurs & d'ufages difparoiffent devant lui, il regardoit tous les individus comme appartenant à la fociété générale. À ce titre, il fentoit fortement les devoirs respectifs, auxquels ils doivent être fousmis. Le premier de tous, fans doute, celui qui dans tous les temps a été le plus religieufement obfervé, qui fe trouve, en un mot, gravé dans le cœur de tous les hommes, eft d'accorder le tribut de leurs regrets aux triftes victimes de la mort, en leur déférant l'honneur de la fépulture. Ce devoir embraffoit, felon lui, la fociété entière ; & révolté de ce que pour remplir le vœu le plus facré de la nature, il étoit obligé de l'envelopper dans l'ombre du fecret, lorsque felon tous les principes de l'humanité & de la raifon, (du moins d'après fes idéef) il croyoit devoir obtenir la fanction, & même l'autorité des loix, fes entrailles alors s'émurent, fon cœur s'agrit en proie, d'ailleurs à une douleur bien juftes, par la perte qu'il venoit d'éprouver, il fe laiffa emporter à un mouvement d'indignation envers le genre humain, il preffa dans fes bras les triftes reftes de fa fille en les arrofant de fes larmes ; il ne voulut point remettre à des mains étrangères le foin de confier ce dépôt à la terre, il l'en acquitta lui-même. Les abus qui fe gliffent dans les actions les plus férieufes, comme le luxe & la vanité, qui caractérisent quelquefois les pompes funebres, n'échappoient point à la pénétration d'un homme tel qu'*Young*, et fes vues étoient trop élevées pour qu'il y rapporta fes défirs. Son culte étant différent du nôtre, il n'exigeoit point les cérémonies et les prieres attachées à la religion Romaine. Les plus fimples honneurs accordés à fa fille fous la protection des loix, auroient fatiffait fon cœur paternel. Il ne recherchoit point l'éclat, mais il auroit voulu que toutes les actions des hommes euffent été empreintes du fceau de la nature & de l'équité. Il voyoit prodiguer avec emphafe le refpect à la mémoire de certains individus qui, pendant leur vie, n'avoient peut-être pas eu en partage la moindre qualité, & vivant parmi des hommes, il ne trouvoit pas même un lieu défigné pour la fépulture d'une fille belle & vertueufe. Lorsque l'Auteur de la lettre inférée dans le précédent Journal, cite pour exemple la conduite des perfonnes qui fe trouvant dans les mêmes circonftances qu'*Young*, ont fait enterrer fecretement leurs parens ou amis, & ont gardé un froid filence, il ignore fans doute, qu'il eft réfervé à l'homme de génie,

au philosophe profond, de sentir vivement ce que le commun des hommes n'a même pas aperçu. Ainsi les plaintes du Docteur Anglois ne portent pas directement sur les habitans de Montpellier : il favoit bien qu'ils ne pouvoient s'écarter des loix ; ces plaintes attaquent le genre humain, ou plutôt la législation. Par ce *fol barbare* il entendoit l'univers entier : en foudroyant la mort aux Citoyens (ce qui étoit sans doute l'expression de sa bouche & non le vœu de son cœur) il paroissoit s'adresser aux Législateurs qui étoient injustes à ses yeux, & non à des hommes dont il favoit bien que les loix n'étoient pas l'ouvrage. Mais ses regards étoient constamment tournés vers cette Ville, son cœur y avoit reçu une blessure mortelle ; c'étoit le lieu où il avoit perdu ce qu'il avoit de plus cher ; c'étoit aussi le lieu où le crime qu'il reprochoit à l'humanité entière, avoit été consommé, & il sembloit s'adresser préférentiellement à ses Citoyens. Les habitans de cette Ville, en élevant un mausolée à la mémoire d'une jeune Angloise, belle-fille du célèbre *Young*, & pour laquelle il avoit la tendresse d'un véritable père, vengeront moins par-là leur cause personnelle que celle du genre humain. S'il est des trophées qui, empreints de sang & de carnage, présentent l'image de la destruction & étonnent l'âme sans l'attendrir, celui-ci, du moins, élevé à l'humanité par la main de la tolérance, y fera naître une sensation délicieuse. Il prouvera à une nation rivale, que la bonté & la générosité furent toujours notre partage, & que les vertus nous sont familières : les Anglais existeront avec joie dans le sein d'une Ville, où un de leurs Concitoyens sera considéré ; & comme ils ont un esprit naturellement élevé, cette cause seule suffira pour les y attirer. Ce trophée rappellera l'infortune, la beauté, & sur-tout les vertus d'une jeune personne enlevée par la mort au printemps de sa vie. Il rappellera encore le génie vaste du Philosophe qui lui a adressé ses plus tendres regrets ; ce monument honorera également la mémoire de l'un & de l'autre. Si *Young* s'est immortalisé par des écrits sublimes, s'il a pénétré dans les secrets des cieux, si son âme noble s'est enflammée & a pris son essor à la contemplation de cet assemblage merveilleux, nous en sommes redevables à la perte d'un enfant chéri qui l'affecta cruellement. Son esprit étoit élevé, son cœur étoit sensible à l'excès ; il manquoit une circonstance pour développer les grandes idées dont il nous fit part dans la fuite, & cet événement y donna lieu. Profondément affligé, il détourna les yeux de dessus la terre, elle ne lui offrit rien que de périssable ; il porta ses regards vers les cieux, il leur offrit son encens, il y lut son bonheur en voyant ce tableau de l'immortalité ; l'espoir d'un avenir consolant pour lui & pour celle qui lui étoit aussi chère s'empara plus que jamais de son cœur ; depuis ce

moment ses écrits portèrent toujours l’empreinte d’une douce mélancolie & d’une grande élévation.

L’Auteur de la lettre insérée dans le précédent Journal, prétend qu’il est inutile de dépenser une somme considérable pour élever ce monument ; je ne vois point pourquoi cette somme seroit considérable : une noble simplicité doit y présider : le faste en doit être bannie. D’ailleurs les deniers que l’on retirera pour la construction de ce mausolée seront repartis sur plusieurs particuliers qui, entraînés par un motif d’élévation et de générosité, feront tous volontiers ce petit sacrifice. Pour appuyer son raisonnement, il dit qu’il vaudroit mieux donner cet argent au grand nombre de pauvres qui se trouve dans cette Ville. Oui, sans doute, il faut secourir l’infortune & la soulager, ce devoir est indispensable, il est gravé dans le cœur de tout homme bien né ; mais tous les actes de bienfaisance ne peuvent avoir le même but, ils ont une destination particulière. Lorsque les habitans de cette Ville qui souffriront pour le mausolée, trouveront l’occasion de tendre une main secourable au malheur, sans doute qu’ils ne la laisseront point échapper. Mais une somme répartie sur un grand nombre d’individus, dans le dessein de les soulager, produit toujours un effet insensible, & l’application que l’on veut faire de celle-ci, ayant toujours l’humanité pour principe, est bien préférable. La question élevée pour savoir si le corps de la jeune Anglaise a été déposé plutôt dans un endroit que dans un autre, est indifférente. Le monument sera érigé à sa mémoire ; que ses ossemens y soient rassemblés ou non, comme on n’en veut point faire des reliques, l’effet fera toujours le même.

L’Auteur de la lettre nous recommande de pleurer sur le tombeau de nos bienfaiteurs, de nos parens & de nos amis. Oui sans doute, il faut les arroser de nos larmes, ce devoir est également sacré ; mais borneront-nous là tous nos regrets ? N’y aura-t-il plus dans la nature aucun être qui ait des droits à notre commiseration ? N’éprouveront-nous plus aucune sensibilité au tableau frappant de l’infortune ? Ne sentiront-nous plus cette vive émotion qui développe dans nos cœurs le germe des vertus sociales ? Rapporteront-nous tout à nous-mêmes, ou à ceux qui nous touchent de près, & rien au reste du genre humain ? Ce seroit alors le premier pas vers l’égoïsme. Tout personne sensible aux manes (**sic, pour « maux », probablement**) de ses semblables, ressent plus vivement encore ceux qui affligent ses parens ou amis. Le pere de famille de cette Ville qui a voulu se charger seul de la construction du mausolée, éprouve sans doute des sentimens bien plus vifs encore pour sa famille ; il doit être bon pere, bon époux & bon citoyen. Concluons de là qu’il ne faut

jamais vouloir arrêter les mouvemens de fenfibilité qui dirigent quelquefois les actions humaines : on ne fauroit trop multiplier les traits de bienfaifance & d'humanité, il en réfulte des effets trop précieux ; ils élèvent l'ame & portent fouvent une perfonne, douée d'un heureux naturel, à les imiter.

Je ne faurois trop, Monfieur, engager vos Concitoyens à fuivre le plan propofé. Qu'on élève donc in tombeau à *Narciffa* ; que le nom d'*Young* y foit confondu avec celui de fa fille : l'étranger admirera cet acte de générofité ; je defire que les ames fenfibles partagent les fentimens que j'ai déjà éprouvés.

J'ai l'honneur d'être avec confidération, Monfieur, Votre très-humble & très-obéiffant ferviteur.

Par un Rejeton de l'ancienne Philofophie  
Montpellier le 20 Mars 1787

**Document IX : samedi 31 mars 1787, p. 192**

*A l'Auteur du Journal.*

Je lis exactement les Feuilles que vous diftribuez toutes les femaines, Monfieur, & j'avoue que j'ai été furpris de voir que depuis le temps qu'on fe tourmente d'élever un monument à *Narciffe*, les Amateurs fe foient fi peu occupés de l'épithaphe qu'on y placera ; les deux feules qui aient été propofées ont chacune un défaut effentiel ; la premiere eft fans contredit beaucoup trop longue, & la feconde ne renferme qu'une idée commune & qu'on retrouve par-tout ; MM. les foufcripteurs me permettront-ils de leur en indiquer une troifieme plus courte & qui préfente une idée véritablement neuve ; elle eft tirée de la cinquieme nuit d'*Young*.

*Early, bright, tranfient, chafte, as morningdew,*

*She sparkled, wafexhal'd, and went to heaven.*

« Chere *Narciffe*, tu étois fraîche & pure comme la rofée du matin ; tu n'as brillé comme elle que l'efpace d'une aurore : comme elle tu es montée de la terre dans les cieux aux premieres heures du jour. »

**Document X : même date, même page**

*Adresse à l'Auteur de la Lettre insérée dans la Feuille du 17 de ce mois.*

C'est lorsqu'il ne fait plus jour, & qu'il ne fait pas encore nuit, que mes jouissances commencent.

*Ces paroles sont tirées du fond de mon cœur.*

L'amour & l'estime particulière que j'ai pour les monumens funebres me fait attendre avec la plus vive impatience la fin de chaque semaine, dans l'espérance de voir réaliser la souscription déjà annoncée & destinée à élever un monument aux manes de maïs *Narcisse Lée* ; jugez, mon Révérend Père, du chagrin que le sermon en forme de lettre que vous avez fait insérer dans la Feuille du 17 de ce mois, a dû me causer ; pourquoi cherchez-vous à enlever aux âmes tendres & sensibles la douce satisfaction de rendre un hommage authentique à la beauté célèbre, moissonnée dans la fleur, & au génie qui l'a immortalisée ? Vous voulez qu'on ne pleure que sur les tombeaux de ses parens, amis & bienfaiteurs ; cette idée, selon moi, est sublime, elle fera naître celle d'élever une quantité de tombeaux, mausolées & monumens de différens genres, ce qui pourra produire par la suite un coup-d'œil fort agréable ; mais je crains que cette idée n'ait pas toute l'étendue que je pourrais désirer, parce qu'à l'exception des peres et meres, il y a fort peu de parens qui méritent cet honneur : en suivant ce que le sage Socrate a dit, il y auroit très-peu d'amis, car, si on élevoit un monument à tous ceux auxquels on a donné ce titre, la quantité deviendroit si générale qu'elle gêneroit l'Agriculture.

Vous êtes né féroce & économe, mon Révérend Père, vous avez raison de blâmer la grande dépense que vous imaginez devoir être faite pour élever un monument aux manes de la charmante maïs *Narcisse Lée* ; mais, comme il est avec le ciel des accommodemens, on peut en faire avec la terre.

Le généreux inconnu fera élever à ses frais le monument ; ce terme emporte avec lui de la magnificence, cela doit vous être indifférent : au défaut de celui-là, vos Concitoyens souscripteurs, feront élever à leurs frais, un tombeau simple & modeste, décoré de tous les attributs de tendresse, de regrets, &c. &c. &c.

Si votre économie veut encore le blâmer, on se réduira à un simple vase en marbre, cependant, qui contiendra un *Narcisse* ; cette fleur servira à désigner le nom de la personne que nous regrettons à tant de titre, & le

vafe à recevoir mes larmes, & celles de tous les êtres pleurans, préfens & futurs ; cette dernière idée est peut-être un peu mesquine, je l'adopterois cependant plutôt que de ne voir aucunes marques de notre humanité, sensibilité, &c. &c. &c.

O vous cœurs infensibles, laissez moi jouir du plaisir que les nuits me procurent ! songez qu'il est trop heureux pour le repos de quelques individus, que doué de tant de sensibilité, de clair-voyance & du don des larmes, je ne fois porté à ne visiter la nuit que des ombres de jeunes filles, &c.

Et vous dignes & tendres souscripteurs, que l'insensibilité n'attaque jamais vos ames, rendez toujours hommage de nuit & de jour, si vous pouvez aux..... mon cœur s'attendrit..... les pleurs inondent mon visage & obscurcissent mes yeux.....

HERACLITE

**Document XI : samedi 7 avril 1787, pp. 195-196**

*Réponse de Démocrite à la Lettre d'Héraclite, inférée dans le précédent Journal.*

Mon cher Confrere, sous le nom d'un sage Larmoyant, vous cachez une Philosophie enjouée, dont les aimables leçons peuvent corriger les erreurs de l'humanité. Ce droit, jusqu'à ce moment, m'avoit été réservé ; vous l'usurpez & je m'en réjouis, bien-loin d'en être blessé, parce que je retrouve en vous un Disciple propre à honorer son Maître. Vous ferez renaître, je vous le pronostique, les beaux jours de la Grece ; vous consoliderez les principes de cette riante Philosophie dont j'ai jeté les premiers fondemens, & cette grave austérité qui la rend actuellement infoutenable en fera bannie par vos soins. Que de sel ! que de finesse ! que d'idées heureuses semées dans vos écrits ! en vérité je me vois forcé, mon cher Disciple, à remettre les armes du ridicule entre vos mains ; vous en tirez tout le parti possible. Du premier coup vous terrassez vos adversaires : oh ! n'en doutez pas, ils ne feront point, sans doute, élever un monument à cette jeune Athénienne ; éclairés par vos charmantes leçons, ils ne le pourroient sans s'exposer de nouveau à vos dangereux sarcasmes. Il faut cependant leur rendre justice : ils ont de la sensibilité, de l'humanité ; ils prétendent même vous prouver qu'ils joignent la reconnaissance à toutes ces vertus. Peut-être n'est-ce qu'une défaite de leur part pour modérer votre riant dépit : N'importe, ils m'ont choisi

pour Médiateur, & je remplis ce rôle avec d'autant plus de plaisir qu'il convient à mon caractère de Philosophe. Acceptez pour gage de réconciliation un bijou en forme de boîte ; c'est..... On l'est déterminé à vous l'offrir dans la certitude que vous aimiez à en faire usage. Vous voyez que les Amateurs de l'aimable Athénienne ne s'enthousiasment pas uniquement pour la beauté & les grâces infortunées, ils savent aussi discerner & récompenser le génie. Que cette légère marque de faveur puisse enhardir votre courage dans la carrière d'une Philosophie badine & ingénieuse que vous entreprenez & dans laquelle vous avez déjà fait de si grands progrès ! ce sont les vœux de votre cher Confrère.

DEMOCRITE

*A Athènes le premier jour d'Avril, signé du POISSON.*

**Document XII : samedi 16 février 1788, p. 174**

*EDIT du Roi, concernant ceux qui ne font pas profession de la Religion Catholique ; donné à Versailles au mois de Novembre 1787, enregistré en Parlement le 29 Janvier 1788.*

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France & de Navarre : À tous présents & à venir ; SALUT. Lorsque Louis XIV défendit solennellement dans tous les pays & terres de son obéissance, l'exercice public de toute autre Religion que la Religion Catholique, l'espoir d'amener ses Peuples à l'unité si désirable du même culte, soutenu par de trompeuses apparences de conversions, empêcha ce grand Roi de suivre le plan qu'il avoit formé dans ses Conseils, pour constater légalement l'état civil de ceux de ses sujets qui ne pouvoient pas être admis aux sacrements de l'Eglise : À l'exemple de nos augustes prédécesseurs, nous favoriserons toujours, de tout notre pouvoir, les moyens d'instruction & de persuasion qui tendront à lier tous nos sujets par la possession commune de l'ancienne foi de notre Royaume ; & nous proscrireons avec la plus sévère attention, toutes ces voies de violence, qui sont aussi contraires aux principes de la raison & de l'humanité qu'au véritable esprit du Christianisme. Mais, en attendant que la divine providence bénisse nos efforts & opère cette heureuse révolution, notre justice & l'intérêt de notre Royaume ne nous permettent pas d'exclure plus long-temps, des droits de l'état civil, ceux de nos sujets ou des étrangers domiciliés dans notre Empire, qui ne profitent point de la Religion Catholique. Une assez longue expérience a démontré que ces épreuves rigoureuses étoient insuffisantes pour les convertir : nous ne devons donc plus souffrir que

nos Loix les punissent inutilement du malheur de leur naissance, en les privant des droits que la nature ne cesse de réclamer en leur faveur. Nous avons considéré que les Protestants, ainsi dépouillés de toute existence légale, étoient placés dans l'alternative inévitable, ou de profaner les sacremens par des conversions simulées, ou de compromettre l'état de leurs enfans, en contractant des mariages frappés d'avance de nullité par la législation de notre Royaume. Les Ordonnances ont même supposé qu'il n'y avoit plus que des Catholiques dans nos Etats, & cette fiction, aujourd'hui inadmissible, a servi de motif au silence de la Loi, qui n'auroit pu reconnoître en France des Profélites d'une autre croyance, sans les proscrire des terres de notre domination, ou sans pourvoir aussitôt à leur état civil. Des principes si contraires à la prospérité & à la tranquillité de notre Royaume, auroient multiplié les émigrations, & auroient excité des troubles continuels dans les familles, si nous n'avions pas profité provisoirement de la Jurisprudence de nos tribunaux, pour écarter les collatéraux avides qui disputoient aux enfans l'héritage de leurs peres. Un pareil ordre de choses sollicitoit depuis longtemps notre autorité de mettre un terme à ces dangereuses contradictions entre les droits de la nature & les dispositions de la Loi, Nous avons voulu procéder à cet examen avec toute la maturité qu'exigeoit l'importance de la décision. Notre résolution étoit déjà arrêtée dans nos Conseils, & nous nous proposons d'en méditer encore quelques temps la forme légale ; mais les circonstances nous ont paru propres à multiplier les avantages que nous espérons de recueillir de notre nouvelle Loi, & nous ont déterminés à hâter le moment de la publier. S'il n'est pas en notre pouvoir d'empêcher qu'il n'y ait différentes sectes dans nos Etats, nous ne souffrirons jamais qu'elles puissent y être une source de discorde entre nos sujets. Nous y avons pris les mesures les plus efficaces pour prévenir de funestes associations. La Religion Catholique, que nous avons le bonheur de professer, jouira seule, dans notre Royaume, des droits & des honneurs du culte public ; tandis que nos autres sujets non Catholiques, privés de toute influence sur l'ordre établi dans nos Etats, déclarés d'avance & à jamais incapables de faire corps dans notre Royaume, soumis à la police ordinaire pour l'observation des Fêtes, ne tiendront de la Loi, que ce que le droit naturel ne nous permet pas de leur refuser, de faire constater leurs naissances, leurs mariages & leurs morts, afin de jouir, comme tous nos autres sujets, des effets civils qui en résultent. A CES CAUSES, & autres à ce nous mouvans, de l'avis de notre Conseil & de notre certaine science, pleine puissance & autorité Royale, nous avons dit, statué & ordonné, & par

notre présent Edit perpétuel & irrévocable, difons, ftatuons & ordonnons ce qui fuit :

*La fuite à la Feuille prochaine.*

**Les trente-sept articles de l'Édit seront publiés dans les numéros des 23 février, 1<sup>er</sup> mars et 8 mars 1788 du *Journal de la Généralité de Montpellier*.**



## ANNEXE II

### LES LIEUX

Nos lecteurs sont peut-être curieux de savoir si l'on peut situer, au moins approximativement, le lieu où, selon la tradition protestante, fut ensevelie Narcissa. « *La Croix du Capitaine, qui figure sur un plan de Montpellier par Chalmandrier (1772) et sur un dessin d'Amelin (1821), s'élevait jadis au carrefour du boulevard Renouvier, de la route de Toulouse, du boulevard Berthelot et de la rue à laquelle on a donné son nom. Elle disparut lors de la construction de la voie ferrée d'intérêt départemental* », nous apprend Henri Bressolette<sup>1</sup>. Son emplacement correspond donc à peu près à celui de la Place du 8 mai 1945, au sud-est de l'« écusson ».

Disparu aussi le chemin creux, « *vis-à-vis* » de la croix, menant à « *Saint-Martin-de-Prunet* ». Une église de ce nom a été détruite au XVI<sup>e</sup> siècle, mais elle a laissé son nom à plusieurs chemins dont, nous dit Marcel Barral, « *celui de Saint-Martin-de-Prunet à Saint-Hilaire devenu depuis quelques années la rue de Centrayrargues (...) et le chemin de Saint-Martin-de-Prunet devenu la rue Ernest Michel* »<sup>2</sup>. Cette dernière artère est prolongée, au sud, par l'actuelle avenue de Villeneuve d'Angoulême. Quant à « *Monteils* », ou plutôt Montels, c'était une « *paroisse rurale, aux habitations dispersées entre Montpellier et la commune de Lattes (...). Pauvre paroisse, qui n'intéressait guère que quelques métairies et qui disparut à la Révolution. L'église romane, désaffectée, existe toujours, difficilement visible dans la rue de la Marquerose* »<sup>3</sup>. Tout nous ramène donc à un même secteur, à vrai dire assez étendu, à l'est de la route de Toulouse. Mais la tradition veut que Narcissa n'ait pas été enterrée trop loin de la ville. En 1827, Amelin, dans son *Guide du voyageur dans le département de l'Hérault*, racontant une promenade au-delà de l'église Saint-Denis, écrira, après avoir cité la « *petite croix de pierre* » dite du Capitaine : « *c'est dans un champ voisin qu'il paraît qu'a été déposé le corps de Narcissa Young, qui aurait*

- 
1. *Les croix publiques de Montpellier*, Montpellier, Imprimerie de la Charité, 1984, p. 8. Le dessin d'Amelin (cf. supra note 143 pour cet artiste), *Vue prise de la Croix du Capitaine au Sud-Ouest de la ville*, figure dans le premier volume de ses albums, « Montpellier ville », n° 13.
  2. Marcel Barral, *Les noms de rue à Montpellier du Moyen-Age à nos jours*, Pierre Clerc, libraire-éditeur, Montpellier, 1989, p. 137.
  3. *Ibid.*, p. 84.

été ensuite exhumé et porté au Jardin des Plantes »<sup>4</sup>. On peut donc penser que le lieu de cette sépulture clandestine se situe aux environs de l'église Saint-Cléophas. Il serait intéressant de savoir si certains terrains de cette zone appartenaient à des protestants.

Quant à la « maison Aribert » où serait morte Narcissa, Murard, citant Pierquin de Gembloux, nous dit qu'elle « était située au coin du Salut, formant angle droit sur les rues Broc-de-Fer et Trésorier de la Bourse (descente de Joubert), vis-à-vis l'hôtel Bonnier »<sup>5</sup> Nous espérons pouvoir ultérieurement consulter la publication de Pierquin où doivent se trouver ces précisions<sup>6</sup>, plutôt troublantes, et peut-être mal retranscrites. Nous ne connaissons, à Montpellier, que la rue du **Bras-de-Fer**, qui rencontre bien celle du Trésorier-de-la-Bourse, au coin de la place Castellane, en haut de la rue Saint-Guilhem, artère qui, mais beaucoup plus bas, renferme, au n° 43, la « maison Antoine Bonnier »<sup>7</sup>. L'indication paraît donc erronée. D'un autre côté, au 15, rue du Trésorier-de-la-Bourse, on trouve l'Hôtel Bornier<sup>8</sup>, en haut de la rue Joubert, qui descend vers la rue de l'Ancien Courrier, mais on est loin de la rue du Bras-de-Fer. Dans ce cas, la maison d'Aribert se serait située tout près de l'actuelle église orthodoxe. Nous proposons cette nouvelle énigme à la sagacité et à l'érudition des lecteurs qu'elle amuserait.

---

4. P. 282-283. L'auteur signale aussi, peu après, « sur un petit mamelon, la petite église abandonnée de Montels ; elle sert de magasin à fourrage... »

5. *Op. cit.*, 1967, p. 23.

6. *Recherches historiques et bibliographiques sur le tombeau de Narcissa*, Montpellier, 1851.

7. Voir Bernard Sournia et Jean-Louis Vayssettes, *Montpellier : la demeure classique*, Coll. Cahiers du Patrimoine, Imprimerie Nationale, 1994, p. 262 (maison acquise par Antoine Bonnier en 1667, reconstruite peu après).

8. *Ibid.*, p. 263, acheté en 1671 par Jean de Bornier (« Sur les structures médiévales presque intactes se détachent les ouvrages des années 1670 »).

## BULLETIN DE COMMANDE

NOM : ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Liame, n° 6, 198 pages.

In memoriam, Robert LAURENT (1907-2001). Robert Laurent, historien des vigneron de la Côte-d'Or au XIX<sup>e</sup> siècle (Geneviève GAVIGNAUD-FONTAINE). Mémoires d'études supérieures et de maîtrise réalisés sous la direction du professeur R. Laurent. De quelques répercussions européennes des guerres religieuses de France : remarques introductives (Dominique BILOGHI). Les jardins et le patrimoine de l'eau : exemples en Languedoc et Basse Provence (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) (Alix AUDURIER CROS). Les salons tchèques à l'époque des Lumières (Milena LENDEROVA). Les banquiers héraultais sous le Second Empire (Lionel DUMOND). Louis Antériou, un Topaze ardéchois (Yves BILLARD). Un établissement d'enseignement secondaire masculin de la Libération à la 5<sup>e</sup> République : le lycée Gassendi de Digne (Roland ANDRÉANI).

9,15 € l'exemplaire

n° 5, 126 pages. Pouvoirs publics et ville en France, Italie et Espagne (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.). Sous la direction de Fr.-X. Emmanuelli

9,15 € l'exemplaire

n° 4, 170 pages. Société et culture à Montpellier vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sous la direction de de Laure Pellicer

9,15 € l'exemplaire

n° 3, Joël Fouilleron. Les Minimes de Béziers et leurs livres (1609-1790).

9,15 € l'exemplaire

n° 2, 172 pages.

A propos de la microstoria, le cas génois de l'Etat inachevé. (Francis POMPONI). Diplomatie et religion au temps des confessions. (Alain TALLON). Les guerres de Josep de La Trinxeria (1637-1694) : la guerre du sel et les autres. (Alain AYATS). Comment peut-on être curé à la portion congrue (diocèse de Montpellier, deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle) ? (Danielle BERTRAND-FABRE). Architecture et religion : la reconstruction des églises à Nîmes au XIX<sup>e</sup> siècle. (Jacques FONTAINE). Le chemin de fer Montpellier-Cette, 1839-1852. (Lionel DUMOND). Mario Rouston, un itinéraire républicain. (Yves BILLARD). Permanences ou mutation ? La S.F.I.O. dans la Résistance. (Olivier DEDIEU).

9,15 € l'exemplaire

n° 1, 135 pages.

Du "pourtraict" au projet : les plans de Nîmes à l'époque moderne (1560-1785). (Robert CHAMBOREDON). L'étude du cadre de vie à travers les cartes de Cassini : notice d'utilisation et d'exploitation. (Paul DELSALLE). La banlieue Ouest de Carcassonne au XVIII<sup>e</sup> siècle. (Claude MARQUIÉ). Le canal de la Durance au Rhône : une utopie féconde pour l'aménagement du territoire comtadin aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. (Patrick FOURNIER). De la représentation médiévale et moderne du territoire languedocien à la cartographie informatisée. (E. DEMAILLE, B. JAUDON, E. PÉLAQUIER). La représentation du territoire chez les voyageurs français dans l'Empire ottoman XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle. (Jean-Pierre FARGANEL).

9,15 € l'exemplaire

Abonnement 2002

pour tout pays, 2 numéros : 15,24 € + 6 € (frais de port)

**Commande :**

- Geneviève Gavignaud-Fontaine, *Le Languedoc viticole, la Méditerranée et l'Europe au siècle dernier (XX<sup>e</sup> s.)* à 18,29 € l'exemplaire.
- Exemple(s) des Actes du Colloque, *Hellénisme et Hippocratisme dans l'Europe méditerranéenne, autour de D. Coray* (2000) à 22,87 € l'exemplaire.
- Exemple(s) de *Naissance, Enfance et éducation (XVI<sup>e</sup> XX<sup>e</sup> s.), Hommage à Mireille Laget*, (2000) à 27,44 € l'exemplaire.
- Exemple(s) des Actes du Colloque, *De la fibre à la fripe* (1998) à 22,87 € l'exemplaire.
- Exemple(s) des Actes du Colloque, « *L'argent dans la France méridionale à l'époque moderne* », (1996) à 15,24 € l'exemplaire.
- Exemple(s) des Actes du Colloque, « *Les assemblées d'États dans la France méridionale à l'époque moderne* », (1995) à 15,24 € l'exemplaire.
- Exemple(s) des Actes du Colloque, « *De l'herbe à la table. La viande dans la France méridionale à l'époque moderne* » (1993) à 15,24 € l'exemplaire.
- Exemple(s) des Actes du Colloque, *Météorologie et catastrophes naturelles*, (1992) à 15,24 € l'exemplaire.
- Exemple(s) des Actes du Colloque, *Famille et familles*, (1991) à 15,24 € l'exemplaire.
- Exemple(s) des Actes du Colloque, *La vie religieuse*, (1990) à 15,24 € l'exemplaire.
- Exemple(s) des Actes du Colloque, *Les bourgs de la France Méridionale à l'époque moderne* (1988) à 15,24 € l'exemplaire.
- Exemple(s) des Actes du Colloque, *Pauvres et pauvretés*, (1987). (épuisé)
- Exemple(s) des Actes du Colloque, *Ecoles et universités*, (1985) à 9,15 € l'exemplaire.

Frais de port : 3,10 € pour la France

4,50 € pour la CEE

5,30 € pour l'étranger

Pour tout ouvrage supplémentaire commandé, merci d'ajouter 1 €

Chèque libellé à l'ordre de :

Régie Recettes Publications 10 071 34000 0000 300 36 94 11

à adresser au :

Service des Publications

Université Paul-Valéry — 34199 Montpellier Cedex 5

# LIAME

Directeur de la publication : Henri MICHEL

Saisie informatique et diffusion : Jérôme THOMAS

SERVICE DES PUBLICATIONS  
MISE EN PAGE DES TRAVAUX DE LA RECHERCHE  
UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY - MONTPELLIER III

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2002

Achévé d'imprimer sur les Presses de  
l'Université Paul-Valéry - MONTPELLIER III